QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11997 – MERCREDI 24 AOUT 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

SELON LE MINISTRE TCHADIEN DE L'INFORMATION

N'Djamena demandera à la France de l'aider à reprendre Faya-Largeau

LIRE PAGE 3

Crise au Cameroun

Le conflit, latent depuis plusieurs semaines, entre le président Paul Biya et l'ancien président Ahidjo semble désormais ouvert au Cameroun. L'annonce, lundi 22 août, par le chef de l'Etat de la découverte d'un complot contre la « sécurité de la République » et le nouveau remaniement ministériel auquel il a procédé traduisent le climat de malaise et d'inquiétude qui prévaut à Yaoundé.

Dans un message à la nation, le chef de l'Etat a déclaré que « les services nationaux de sécurité ont appréhendé des individus dont la mission était de porter atteinte à la sécurité de la République unie ». Selon certaines sources, les « individus » en question seraient deux fidèles du prédécesseur de M. Biya : le commandant Ibrahim, ancien intendant du palais présidentiel, et le capitaine Salatou, ex-garde du corps du président Ahidjo.

Le remaniement ministériel, le troisième depuis que M. Biya a accédé au pouvoir en novembre 1982 après la démission du président Ahidjo, concerne les postes de premier ministre et de ministre des forces armées. Ces deux postes étaient jusqu'alors occupés par M. Bello Bouba et M. Abdoulaye Maikano, considérés comme très proches de l'ancien président. L'intérim de M. Bello Bouba sera assuré par M. Ayang, qui conserve ses fonctions de ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, alors que M. Maikano sera remplacé par M. Tsoungui, précédemment ministre d'Etat, chargé de l'agriculture.

M. Biya a justifié ce remaniement en déclarant qu'« il est indispensable, maintenant plus que jamais, que l'équipe gouvernementale soit plus solidaire et mieux tendue vers les objectifs définis par le président de la République, chef de l'Etat et chef du gouvernement ».

En rappelant solennellement ses fonctions, M. Biya veut sans doute une nouvelle fois indiquer à l'intention de la classe politique la primauté de l'Etat sur le parti unique, l'Union nationale camerounaise, dans la conduite des affaires. Cette querelle qui l'oppose à M. Ahidjo, demeuré président du parti, empoisonne depuis plusieurs mois la vie politique du pays. Si M. Biya semble pour l'instant marquer des points sur son prédécesseur, qui reste étrangement silencieux, on peut penser que les amis de M. Ahidjo n'agissent pas complètement seuls.

Originaire d'une petite ethnie du sud du pays, M. Biya n'a jamais été bien accepté par les Nordistes, de religion musulmane, qui, par M. Ahidjo interposé, détenaient les rênes du pouvoir depuis l'indépendance.

Les mises en garde répétées de l'ancien président, qui n'avait pas hésité en janvier dernier à exclure du parti quatre de ses fidèles dont l'attitude était jugée contraire à l'unité, n'ont, semble-t-il, pas calmé les ardeurs d'un entourage qui n'a toujours pas compris pourquoi M. Ahidjo a abandonné ses fonctions.

La maladresse des proches de M. Biya, qui le poussent à s'imposer plus vite à la tête du pouvoir sur lequel pèse encore l'ombre du retraité de Garoua, n'ont pas non plus facilité la succession. Le dernier remaniement ministériel, opéré brutalement à la veille de l'arrivée de M. Mitterrand, en juin dernier, avait déjà pris l'allure d'un véritable coup de force, certains n'hésitant pas à parler de « déclaration de guerre » au Nord. Ne disait-on pas déjà qu'il intervenait dès qu'un coup d'Etat était en marche ?

La marge de manœuvre de M. Biya semble se resserrer étrangement, et, quinze ans après la fin d'une guerre civile meurtrière, le Cameroun paraît de nouveau tenté par les démons d'un tribalisme que l'autorité du président Ahidjo avait su dompter.

L'opposition philippine met en cause l'armée

Le président Marcos se défend de tout rôle dans le meurtre de Benigno Aquino mais les adversaires du régime contestent la version officielle

De notre envoyé spécial

Manille. – Quarante-huit heures après son assassinat dans des circonstances pour le moins troublantes, et alors qu'une foule de plus en plus nombreuse défile devant son cercueil, Benigno Aquino était plus que jamais ce mardi 23 août au cœur de l'actualité nationale et au centre de la polémique entre une opposition légaliste affaiblie et désorientée et le régime tout-puissant du président Marcos.

Dans Manille, capitale en état de choc où les rumeurs les plus folles prolifèrent d'autant plus facilement que les moyens d'information sont discrets pour cause de censure, l'opposition unifiée a mis très clairement en doute la version officielle du meurtre, soulignant plus particulièrement la responsabilité des forces armées dans le drame. Plusieurs membres de la famille du défunt ont joint leurs voix à ces critiques et accusations plus ou moins voilées.

Dans la soirée de lundi, après une éclipse de plusieurs jours qui avait alimenté toutes sortes de rumeurs alarmistes – l'une affirmant qu'il avait été transporté d'urgence à Hawaii pour y subir une opération, d'autres prédisant une prise du pouvoir imminente par Mme Marcos, par l'armée ou par les deux ensemble, – le président Marcos est apparu à la télévision pour s'adresser à la nation.

Le visage gonflé, le maintien un peu raide, mais apparemment maître de lui physiquement et mentalement, et sans doute requinqué par l'annonce, dès lundi, du maintien de la visite prévue ici du président Reagan en novembre prochain, M. Marcos a parlé en patron soucieux de démontrer que le pouvoir contrôle parfaitement la situation et de mettre fin aux spéculations les plus préjudiciables à la réputation de son régime, à son image personnelle et à celle de sa femme. Après avoir démenti les rumeurs relatives à une re-imposition de la loi martiale, le président a lancé un appel au calme, démenti toute implication du gouvernement dans le meurtre de Benigno Aquino, et mis en garde les oppositions de tous bords contre toute tentative d'exploitation du meurtre à des fins subversives ou de nature à troubler l'ordre.

L'opposition non communiste ne paraît pas nourrir de telles intentions : elle a, au contraire, renouvelé les appels à la non-violence, tout comme l'a fait le cardinal Jaime Sin, chef de l'Eglise catholique des Philippines. Elle entend cependant que toute la vérité soit faite sur les circonstances de l'assassinat, et le moins que l'on puisse dire à cet égard est qu'elle met sérieusement en doute la version officielle fournie par les responsables de la police et des forces armées : celle d'un tueur inconnu et solitaire nourrissant depuis longtemps des griefs personnels à l'encontre d'Aquino et qui serait parvenu à déjouer le dispositif de sécurité exceptionnel mis en place dimanche sur l'aéroport international de Manille pour l'abattre à sa descente d'avion, avant même qu'il ne puisse se montrer, fût-ce entre quatre policiers, à la foule venue célébrer son retour d'exil. Lundi après-midi, au nom d'une poignée de partis et de groupements d'opposition « unifiés », le sénateur Salvador Laurel, président de l'UNIDO (United Nationalist Democratic Organisation), a lu une déclaration condamnant *« ce meurtre brutal et plein de traîtrise »* et affirmant la volonté de l'opposition de continuer la mission entreprise par Aquino pour la restauration de la démocratie aux Philippines.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

Les difficultés financières des pays en développement

Alors que le Brésil annonce la suspension du remboursement d'une partie de sa dette les demandes de renégociation ont quadruplé depuis le début de l'année

Le Brésil a décidé de suspendre le remboursement de sa dette extérieure envers des pays créanciers du Club de Paris, a annoncé le 22 août, à Brasilia, le ministre des finances, M. Ernane Galveas. Selon un porte-parole du ministère, cette décision ne concerne pas les emprunts consentis auprès des banques commerciales, mais on indique de source non officielle que le paiement des intérêts de ces emprunts est effectué avec parfois trois semaines de retard. D'après Brasilia, la suspension du remboursement de la dette garantie, c'est-à-dire les crédits à l'exportation garantis par l'Etat, par exemple en France, par le Trésor ou la Coface, s'inscrit au sein d'une procédure normale, en attendant le résultat des conversations entamées sur un éventuel rééchelonnement. Elle fait suite au voyage effectué à Paris, à la fin de la semaine dernière, par le ministre brésilien du Plan (*le Monde* daté 21-22 août). M. Netto avait demandé que les échéances de cette dette, soit 500 millions de dollars en 1983 et 1 milliard de dollars en 1984, soient renégociées. Le montant total de la dette garantie du Brésil à l'égard du Club de Paris – groupe informel (dont la France, en l'espèce la direction du Trésor du ministère de l'économie, assure la présidence et le secrétariat) qui réunit les créanciers de tel ou tel pays en difficulté, – représente 8 milliards de dollars.

En fait, le Brésil, dont la dette extérieure totale serait maintenant proche de 100 milliards de dollars (y compris le court terme), mène un jeu serré avec le Fonds monétaire international, les gouvernements des pays créanciers et les banques privées. Pressés par le temps, ses dirigeants exercent des pressions multiples, espérant notamment un déblocage des fonds gelés par le F.M.I. Alors que ce dernier avait demandé une réduction du taux d'inflation et que Brasilia avait situé son niveau probable pour 1983 à 150 %, la Confédération nationale de l'industrie du Brésil vient d'estimer que ce taux s'établissait entre 160 % et 180 % (la hausse des prix est notamment provoquée par une dette publique interne estimée à 27 milliards de dollars). Le patronat brésilien affirme que le pays devrait renégocier l'ensemble de sa dette extérieure sur une période assez longue afin d'éviter d'avoir à *« gérer la récession »* pendant un temps indéterminé.

(Lire la suite page 18.)

Une étape dans la recherche sur le cancer

Deux « événements génétiques » déclencheraient le processus cancéreux à l'échelon moléculaire

Le dernier numéro de la revue scientifique britannique *Nature* (1) publie trois articles ainsi qu'un éditorial consacrés aux résultats de travaux menés de manière indépendante par des équipes américaines et britannique. Ces travaux ouvrent de nouvelles perspectives dans la compréhension des mécanismes cancéreux à l'échelon moléculaire. La découverte porte sur l'identification des étapes *a priori* indispensables pour transformer en cellules cancéreuses des cellules normales cultivées *in vitro*. Depuis plusieurs années, on est parvenu à identifier des structures particulières – séquences d'acide nucléique, – constitutives du patrimoine génétique d'organismes vivants responsables *in vitro* des transformations cancéreuses. On dénombre aujourd'hui vingt-deux structures de ce type baptisées oncogènes. Identifiés au départ dans des virus, les oncogènes ont été retrouvés dans de très nombreuses espèces vivantes. Leur présence du haut en bas de l'échelle du vivant – des oncogènes existent jusque dans des levures – démontre leur grande stabilité et laisse supposer qu'ils jouent un rôle essentiel dans la phylogenèse. Reste à découvrir quel est, à l'échelon moléculaire, le rôle exact de ces structures dans le déclenchement des processus qui transforment une cellule normale en une cellule cancéreuse capable de proliférer indéfiniment.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Nature*. Numéro daté du 18 août 1983.

Dix ans d'enquête astronomique

Une équipe franco-italienne vient d'identifier Geminga, une mystérieuse source de rayons gamma qui, depuis dix ans, se dérobait aux investigations des astronomes.

(Lire page 9 dans « le Monde des sciences et des techniques » *l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU)*

La « désadatisation » manquée en Egypte

L'état de grâce dont bénéficiait le président Moubarak auprès de l'opposition laïque paraît révolu

De notre envoyé spécial
JEAN GUEYRAS

Le Caire. – L'état de grâce qui a suivi en octobre 1981 l'arrivée au pouvoir du président Hosni Moubarak semble révolu. L'accession à la magistrature suprême du nouveau raïs, avait suscité, aussi bien parmi le petit peuple que chez les opposants laïcs qu'Anouar ElSadate avait fait emprisonner, d'immenses espoirs de changement.

Aujourd'hui, ces espoirs que certains n'hésitent pas désormais à qualifier d'*« illusions »* se sont évanouis. On espérait que le troisième raïs enterrerait le sadatisme, à sa manière, c'est-à-dire graduellement, sans brusquer les choses. On constate maintenant avec une pointe de regret que dans le fond, rien n'a vraiment changé au cours des deux années écoulées et que *grosso modo* les sadatistes demeurent toujours la force politique et sociale dominante au sein du régime.

Certes, nul ne met en doute l'*« intégrité »*, la *« sincérité »* et le *« nationalisme »* du nouveau chef de l'Etat, mais tous déplorent sa grande pusillanimité et l'extrême prudence des mesures qu'il a ébauchées pour essayer de « désadatiser » la classe politique égyptienne. On a longuement discuté, dans les milieux de l'opposition, pour savoir si le raïs s'était finalement aligné sur les sadatistes ou tout simplement était incapable de s'opposer à l'action des différents centres de décision, directement ou indirectement inspirés par la philosophie et les méthodes de l'ancien président. *« Un débat futile »*, note un universitaire libéral qui ajoute : *« L'important est que les sadatistes, un moment désarçonnés par la disparition tragique de leur chef, se sont réorganisés et contrôlent toujours la plupart des postes-clés de la politique, de l'économie et de la presse. Ils dominent le parti national démocratique (P.N.D.), le gouvernement, le Parlement et l'ensemble des médias. Le président Moubarak, quant à lui, demeure singulièrement isolé et ne dispose d'aucune force populaire organisée sur laquelle il peut éventuellement compter pour mener une action indépendante des sadatistes. »*

Ces derniers viennent d'ailleurs de passer à l'offensive en faisant voter, fin juillet, par une Assemblée nationale docile, une nouvelle loi électorale qui leur assurera, aux élections législatives, prévues pour avril 1984, la quasi-totalité des sièges. Paradoxalement, le nouveau système électoral, qui prévoit un scrutin de liste proportionnel, aurait dû, normalement, favoriser les petits partis de l'opposition, en leur octroyant un nombre de sièges en fonction des voix obtenues.

(Lire la suite page 6.)

Voyage au cœur du Pacifique sud

I. – *Une poussière d'îles*

De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

Lefaga (île d'Upolu, Samoa Occidentales). – Sur des kilomètres s'étend une longue plage de sable blanc, entre le vert pâle des eaux du lagon et le haut mur vert cru des cocotiers. Le silence est seulement troublé par un grondement sourd et lointain, celui des vagues qui se brisent sur la barre de corail.

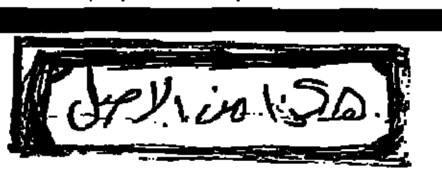
C'est dans cet éden du bout du monde que Gary Cooper tourna en 1952 *Retour au paradis*. Le film a immortalisé cette plage, appelée depuis lors *Paradise beach*. De cet endroit, le Pacifique sud apparaît comme un paradis vierge, oublié dans un monde de bruit et de fureur, loin de ces paradis artificielss façonnés à coup de dollars comme Hawaii ou de francs comme Tahiti, oublié par la pollution et seulement réveillé de sa quiétude par quelque expérience nucléaire.

Cette vaste partie du monde, poussière d'îles sur le grand Pacifique, apparaît sur les cartes comme des mouches posées sur une vitre. Certaines îles sont d'autant plus mal connues qu'elles ont le malheur de se trouver à la pliure de la double page des atlas consacrés au Pacifique. Ce sont en particulier les archipels de Samoa, de Tonga ou de Fidji, où nos pas nous ont mené. A peine connues des navigateurs il y a encore deux siècles, ces îles ont sans doute vécu, dans l'ignorance de l'occident, les plus sévères traumatismes qu'une société ait jamais endurés.

Privés de leur libre arbitre par la coalition des marins, des gendarmes, des commerçants et des missionnaires, pour ne pas parler de ces aventuriers appelés *« beach-combers »* (ratisseurs de plages) ou *« blackbirders »* (chasseurs de merles) qui razziaient de force les hommes valides pour les envoyer dans les plantations jusqu'en Australie ou au Pérou, certains peuples ont été victimes de véritables génocides.

La maladie, l'alcool, le désespoir ont réduit la population de Hawaii de 300 000 âmes à la fin du XVIIIe siècle à 40 000 cent ans plus tard, celle des Marquises de 50 000 en 1813 à 2 094 en 1926. En 1875, le tiers des Fidjiens succombèrent à la rougeole. Ces derniers ne sont plus qu'une minorité sur leur propre terre, tandis que le Hawaïens ont été submergés par l'immigration venue d'Asie et d'Amérique. Le « bon sauvage » allait-il succomber à la civilisation, punition divine pour sa gourmandise anthropophage ?

(Lire la suite page 5.)



Le Monde

idées

La guerre au Tchad

Au-delà de l'approbation, ou de la réprobation, de l'intervention française au Tchad, quelle solution peut-on imaginer pour résoudre la crise ? Bernard Ravenel estime qu'il faut créer dans ce pays les conditions d'une conquête démocratique du pouvoir, tandis que Max Dorsinville préconise une politique fondée sur une perspective commune de développement. Enfin, Michel Vallet souligne qu'il y a deux conflits au Tchad, l'un étant interne, l'autre opposant deux Etats voisins.

Peut-on faire un bon usage des paras ?

par BERNARD RAVENEL (*)

INDÉNIABLEMENT les forces de gauche qui, avant le 10 mai 1981, dénonçaient — justement — l'envoi des paras en Afrique s'interrogent aujourd'hui sur ce qui peut être fait au Tchad par le pouvoir socialiste.

Aggravation du fossé entre le Nord et le Sud — le peuple tchadien vit dans des conditions matérielles de plus en plus dramatiques, — logique *des blocs qui pousse les deux* superpuissances à se disputer partout les territoires disposant de matières premières stratégiques indispensables au fonctionnement de leur complexe militaro-industriel, militarisation des rapports internationaux mais aussi du fonctionnement sociopolitique de nombreux pays du fait *même de l'échec des modèles de développement,* qu'ils soient inspirés de l'Ouest ou de l'Est : au Tchad se cristallisent actuellement les éléments qui caractérisent la dégradation, la décomposition même du contexte international.

Cette incapacité fondamentale à résoudre le problème de notre temps — celui du développement — fait du Tchad, en raison de sa position géostratégique, un enjeu international. L'absence d'un consensus interne minimum ne peut que favoriser l'immixtion des influences étrangères. Et tant que l'on y concevra comme « légal » ou « légitime » le pouvoir obtenu *« au bout du fusil » par un clan* militaire au détriment de la majorité de la population du pays aucune perspective de stabilisation ne pourra être envisagée.

La seule issue qui puisse renverser la tendance à l'utilisation des armes pour la prise du pouvoir central est *de créer les conditions d'une* conquête démocratique du pouvoir et donc d'une alternance possible en termes politiques et non plus en termes militaires.

Il n'y a pas, n'en déplaise aux nouveaux philosophes qui passent de l'aventurisme idéologique à l'aventurisme néo-colonial, de solution militaire au problème tchadien.

La France en bonne partie détient encore la clé de la situation. Dans l'état actuel de la situation *militaire* et diplomatique, il est clair que le problème n'est pas de laisser faire les autres par souci de pureté idéaliste... Il est de rechercher une *alliance nouvelle* sur la base d'intérêts mutuels avec les équipes qui ont, ou auront, la confiance de leur peuple et qui sont reconnues par leur rôle joué dans la *résistance à la domination* coloniale ou néo-coloniale. Ces hommes et ces équipes existent au Tchad. Ce n'est pas à la France de les choisir, mais de contribuer à la création de conditions politiques permettant de modifier une situation qui amène inéluctablement à ce que nous connaissons aujourd'hui. Elle peut, dans cette perspective — et le plus tôt sera le mieux, — proposer, dans un cadre adéquat à définir conjointement avec l'O.U.A., une négociation sans *préalable* avec *toutes* les forces tchadiennes qui, en particulier, se sont retrouvées dans le Frolinat.

L'objectif central de cette négociation serait de créer les conditions d'un choix démocratique — d'une autodétermination — pour le peuple *tchadien. Cela suppose, bien sûr, de* tirer les leçons des échecs passés — et en particulier du fonctionnement du dernier GUNT, — de faciliter en conséquence la constitution d'un pouvoir de transition ayant comme tâche principale la préparation d'élections libres. Le rétablissement d'une administration centrale, le démantèlement des bandes armées au profit d'une force militaire plus représentative et chargée exclusivement de la défense de l'intégrité territoriale, constituent les *préliminaires* indispensables.

Mais, à ce stade du conflit, cette période de transition suppose l'existence d'une force d'« interposition », « neutre », disposant d'un mandat pour aider à franchir au mieux cette période. Et c'est là que l'on retrouve nos paras... Après avoir été les gendarmes de l'Afrique en défendant des régimes impopulaires, les paras peuvent-ils maintenant aider à la libération de cette même Afrique ? On peut légitimement s'interroger.

Pourtant c'est vers une proposition qui cherche à allier la recherche de la paix et celle de la démocratie que la France doit orienter sa politique au Tchad. Certes, cette politique rencontrerait le tir croisé des partisans internes et externes de la politique des blocs et des nostalgiques de l'époque coloniale (désinformation systématique, provocations sur le terrain, etc.). Mais elle trouverait un large soutien en France et en Afrique. Elle serait aussi une occasion de faire passer le discours de Cancun au stade de la réalité politique concrète. Elle contribuerait à freiner la marche du monde vers la guerre.

(*) Membre du bureau politique du P.S.U., chargé des questions internationales.

Les deux conflits

par MICHEL VALLET (*)

AU moment où les pourparlers semblent devoir remplacer les combats et après les chamailleries pour savoir si l'intervention directe de la Libye commence dès l'engagement d'avions en soutien ou celui d'unités terrestres organisées, il ne faut pas oublier qu'il y a deux conflits au Tchad, l'un interne, entre les composantes *ethno-politiques du pays, et* l'autre opposant deux Etats divisés par un contentieux frontalier. Mais les deux conflits sont liés, et un règlement de l'un devra, pour être durable, être *accompagné d'un règlement de l'autre.*

Le conflit interne est apparu en 1965 par la jacquerie des Moubis de Mangalmé, qui réagirent les premiers contre les nombreux excès, notamment des impositions répétées, opérés par goût de lucre et teintés d'esprit de revanche, un peu partout dans le Nord, par les Noirs du Sud, en majorité Saras, que leur fréquentation de l'école avait rendus aptes à occuper les postes administratifs au départ du colonisateur. Il s'est bien vite schématisé en une guerre raciale et religieuse entre nomades musulmans du Nord et sédentaires noirs chrétiens et animistes du Sud (1), avec quelques aspects révolutionnaires *dus à l'engagement* politique à gauche de leaders du Front de libération, face au camp symbolisé par les riches sociétés cotonnières.

Mais ce conflit-là s'est militairement terminé en 1978, avec la ruée des forces armées du Nord, à peine freinée par l'intervention des Jaguar français, à travers le Bet. Les vainqueurs avaient reçu l'appui de la Libye, par solidarité islamique, parce que le colonel Kadhafi voulait un président musulman à la tête du Tchad et parce qu'une partie des rebelles *habitaient une zone qu'il* revendiquait. L'aide leur a été accordée pour effectuer chaque phase de la progression : Bardaï, Faya-Largeau, Abéché et N'Djamena, mais son dispensateur, à chaque fois, faisait en même temps des offres de négociation au pouvoir central, jeu apparemment contradictoire, qui dérouta au début quelques observateurs : il s'agissait d'armer les combattants, en majorité Toubous, suffisamment pour leur permettre d'assener des coups qui *affaiblissent et fassent réfléchir* N'Djamena, mais pas au point de leur permettre un succès retentissant, susceptible de les griser et de leur faire oublier leur tutelle (quand ce détachement redouté s'est esquissé, la direction toubous a fait place à celle de l'Arabe Ahmat Acyl).

La victoire du Nord n'a pas entraîné la partition, comme l'annonçaient certains articles, qui aurait été d'autant plus facile que les officiers du Sud étaient favorables, surtout au moment de la débâcle, à un Tchad utile indépendant. Les vainqueurs, qui se divisaient entre partisans de la fédération et partisans de l'*unicité,* voulaient conserver les frontières actuelles, et Hissène Habré l'a même souligné en s'enfonçant dans le Sud en 1982.

Le conflit entre ethnies groupées en deux tendances a fait place à une rivalité de deux chefs de clan d'une même ethnie, due à leur personnalité et à leurs rapports avec la Libye. D'un côté, Goukouni Oueddeï, Teda du massif, du clan Tomagra, fils de l'ancien chef coutumier, le Derdé, de l'autre, Hissène Habré, Daza de la plaine (2), du clan Anakasa ; le premier accepte l'aide du colonel Kadhafi, jugée indispensable pour affronter avec succès les troupes régulières, acceptant, en contrepartie, une allégeance provisoire, l'occupa*tion momentanée de la bande d'Aou*zou et peut-être résigné à admettre plus tard certaines concessions territoriales pour s'acquitter de sa dette, alors que le second s'est toujours montré intransigeant, opposé à toute intrusion, même passagère, des libyens sur le territoire national.

Le conflit interne paraît devoir se régler sans trop de difficultés, tant les populations sont fatiguées de la guerre, dès que cessera l'appui extérieur de ceux qui ont intérêt à sa prolongation.

Des destins liés

Le second conflit, lui, date de 1973, lorsque la Libye, qui estimait, en vertu d'un héritage ottoman, senoussi et italien, avoir des droits sur le nord du Tchad, décida l'occupation militaire de la bande d'Aouzou, rattacha celle-ci administrativement à Koufra, distribua des cartes d'identité nationales et commença de grands travaux de développement. Elle pensait être dans son droit, la bande ayant été cédée à l'Italie, puissance occupante de la Tripolitaine, par les Français en 1935, en vertu du traité de Rome ré*digé par MM. Laval et Mussolini.* Mais l'échange des instruments de ratification n'ayant pas été effectué, car il était lié à des conditions non exécutées, il est considéré comme nul par les nationalistes tchadiens, qui suivent en cela la thèse française.

Ce premier argument juridique est d'ailleurs renforcé par deux autres, de même nature, à savoir que l'Italie elle-même a dénoncé le traité en 1939, la situation politique de l'époque lui faisant espérer de meilleures clauses, et *que* le document ne figure pas (volontairement) sur la liste récapitulative des accords, conventions et actes divers ayant servi à l'élaboration successive du tracé frontalier entre les territoires français et les régions formant la Libye actuelle, annexée au traité de bon voisinage signé en 1955 entre la France et la Libye indépendante. De son côté, le colonel Kadhafi, se plaçant sur le plan de la moralité, pourra affirmer que ce traité de 1955 n'a aucune valeur à ses yeux, considérant que le vieux roi Idriss, qui l'a signé, n'ayant pas encore de pétrole et vivant de subsides étrangers, s'est fait forcer la main. Le chef de l'État libyen a sans doute d'autres arguments historiques, géographiques ou ethniques à faire valoir. Mais, sans préjuger du bon droit de chacun, disons seulement que, ne pas régler le problème fron*talier en même temps que celui* de la réconciliation nationale, c'est risquer de voir un jour un nationaliste tchadien convaincu brandir l'étendard de la reconquête, lorsque les conditions politiques (une crise interne en Libye, par exemple) paraîtront favorables.

La Libye et le Tchad ont intérêt à s'entendre, car leur destin paraît lié et leur coopération pourrait être riche en promesses. Les isohyètes des pluies divisent l'Afrique en bandes parallèles à l'équateur, dans les*quelles la nature du terrain et* les potentialités sont identiques d'est en ouest. Il en résulte une identité de ressources qui conduit le commerce des pays qui s'y trouvent à s'orienter dans le sens nord-sud (et inversement), par les grands axes transsahariens existants ou à créer reliant, à l'ouest, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal, au centre, l'Algérie au golfe de Guinée par le Mali et le Niger, à l'est, la Libye et le Tchad. Les activités engendrées par la réalisation et l'entretien de l'infrastructure de ces voies et des véhicules destinés à les emprunter, les échanges eux-mêmes et la mise en valeur des zones traversées sont susceptibles d'engendrer une compétition bénéfique, car stimulatrice, entre les pays africains concernés et les entreprises étrangères associées, dans laquelle tous y trouveraient leur compte. L'Algérie s'est déjà engagée dans cette perpective, qui pourrait aussi servir de toile de fond pour un règlement du conflit saharien de l'ouest. Or, l'axe Libye-Tchad étant le plus court chemin entre la Méditerranée et le cœur de l'Afrique, il serait favorisé.

(1) Les schématisations ont souvent été abusives dans ce conflit. Rappelons, par exemple, qu'au Tchad de nombreux musulmans sont noirs et sédentaires et que le monde arabe ne se limite pas au Nord, mais couvre aussi toute la moitié orientale du « Sud ».

(2) Les Arabes, pour désigner les Dazas, emploient le terme de Goranes, et, pour les Tédas, celui de Toubous, que les Européens ont étendu à l'ensemble.

(*) Chercheur.

Kadhafi, le Tchad et nous

par MAX DORSINVILLE (*)

DEPUIS qu'un certain Kadhafi a rendu à son peuple la maîtrise de son destin et fait prendre conscience aux Arabes que leur pétrole était sous-payé, il est devenu la bête noire des Occi*dentaux et en particulier des Améri*cains, qui voient son ombre se profiler partout, même là où il n'est pas.

D'une certaine manière, l'Amérique a réussi à répandre sa « kadhaphobie » non seulement en Europe mais aussi jusqu'en Afrique, où les régimes conservateurs ont tout à craindre d'un homme épris de justice, passionnément anti-impérialiste et viscéralement anticolonialiste.

Sa ténacité aura mis en évidence l'absence de *politique de la gauche* en Afrique.

La droite française avait, quant à elle, une politique. Cette politique-là était celle de l'abaissement, l'avilissement, l'humiliation des peuples noirs et tout ce qui pouvait y concourir. La plus récente illustration nous en a été fournie par la bénédiction donnée au sacre de Bokassa par M. Giscard d'Estaing.

Le général de Gaulle admirait chez des chefs d'État comme Sylvanus Olympio, Kwame N'Krumah, Sekou Touré, Modibo Keita, etc., leur sens aigu de l'indépendance nationale. Son orgueil admettait mal toutefois les camouflets publics que de temps à autre ils lui infligeaient.

L'espoir soulevé par l'élection de F. Mitterrand aux quatre coins du continent noir est aussi vite retombé depuis les premiers faux pas qui ont conduit au départ de M. Jean-Pierre Cot, et *qui ne sont* que la conséquence inévitable de l'absence de choix politique du nouveau gouvernement français. L'aveu même en a été fait par le premier secrétaire du parti socialiste, qui expliquait ce départ par des difficultés avec certains chefs d'État (1).

La droite française *ne s*'y est pas trompée qui encourage les socialistes à chausser sa propre politique.

Le flottement affiché par ce gouvernement oblige à cette évidence : si la gauche française a bien fait sa cure d'opposition, une certaine gauche est *loin d'avoir fait sa cure* de décolonisation.

Il n'est que de voir les arguments mis en avant pour s'en convaincre : d'abord, celui de la légitimité de Hissène Habré. D'où la question : de quelle légitimité s'agit-il ? Celle des armes ou celle des urnes ?

Cette question posée, reste que l'on peut difficilement contester à Goukouni la légitimité que confère le regroupement autour de lui de neuf tendances sur les onze qui tapissent l'échiquier politique tchadien.

Et Kadhafi peut à *juste titre invo*quer cette légitimité pour intervenir aux côtés d'hommes qui ont dans un passé récent reçu les honneurs de l'Elysée et l'appui, ô combien fragile ! de l'O.U.A.

En réalité, cet argument dissimule mal le poids des Américains *dans ce retour français au Tchad au* nom d'une notion chère aux impérialistes de gauche comme de droite : celle de zone d'influence. Une saine application de cette notion donnerait sous d'autres parallèles, par exemple, le remplacement des « boys » par les « muchachos » !

Enfin, l'argument d'un quarteron d'intellectuels de gauche pour qui Kadhafi menacerait l'« *oasis de démocratie africaine* », est déconcertant. Certains à gauche auraient-ils fait le choix de l'Amérique centrale contre l'Afrique ? (2).

Le temps est venu de passer de la politique trop floue de « nos amis les Africains » à une politique d'alliances résolue, dont l'axe serait soit modéré, soit progressiste, fondée sur une perspective commune de développement appuyée sur un non-alignement authentique, avec la volonté de construire progressivement une authentique démocratie africaine.

*Les socialistes peuvent encore en*rayer la déception grandissante des Africains à l'égard de la politique actuelle.

En effet, commentant la démission de M. Cot du ministère de la coopération, M. Rocard notait : « *Jean-Pierre Cot a contribué à ce que la France soit plus forte et plus respectée, notamment dans le tiers-monde ; en particulier, la recherche d'une perspective de codéveloppement a marqué notre volonté commune de mieux planifier nos rapports à moyen terme avec les pays en voie de développement* (3) ».

Voilà une proposition riche d'actions et pleine de promesses pour les peuples qui voudront participer à sa réalisation. Voilà un grand et noble dessein à la mesure de la mission historique de la France.

Imagine-t-on le bénéfice politique, l'autorité morale qu'en tirerait la France ?

Comment ne voit-on que sa présence culturelle, scientifique, économique s'en trouverait accrue, reléguant définitivement au musée de l'histoire coloniale une présence militaire qui révulse profondément les Africains et leur rappelle de bien mauvais souvenirs ?

Oui ! L'action des débuts du septennat peut retrouver une âme perdue si elle sait faire des choix qui savent tenir compte des aspirations profondes des peuples noirs en travaillant non à les abaisser mais à les aider à retrouver contre les ennemis de l'intérieur une dignité par trop bafouée.

(*) Avocat à la cour.

(1) *Le Monde* du 10 décembre 1982.

(2) *Libération* du 12 août 1983.

(3) *Le Monde* du 10 décembre 1982.

CORRESPONDANCE

Deux questions

Mme Maurice Sansot, de Toulon, nous écrit :

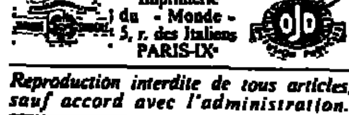
Je suis étonnée que seulement 53 % des Français aient exprimé leur désapprobation pour l'intervention au Tchad. Même les gens de l'opposition âgés de plus de trente-cinq ans se souviennent de nos mésaventures en Indochine et en Algérie ; il me semble que cette dernière guerre avait *coûté* cent mille tués et des milliers de malades par ictères graves.

Deux questions se posent :

1) Tous les pays modérés d'Afrique noire approuvent notre intervention. Pourquoi, sur les millions d'habitants de ces pays plus l'Egypte, le Soudan, *n'envoient-ils pas quelques mil*liers de soldats ? Ne devraient-ils pas se défendre eux-mêmes, chose que la plupart des pays d'Extrême-Orient n'ont pas voulu faire. Maintenant, ils sont dans un état de misère pire qu'au temps des colonies, sans oublier les massacres inutiles ?

2) Si, par *un* coup de *main* heureux, les soldats de Oueddeï font prisonniers quelques parachutistes, quel sera notre comportement ? Enfin, beaucoup de Français n'apprécient par Hissène Habré, responsable, je crois, de l'assassinat du commandant Galopin, mais sûrement bénéficiaire de 1 milliard de *nos* centimes.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LU

« Hongkong, Macao, Canton »
un numéro spécial d'« Autrement »

« Manhattan-sur-Asie »

JEUNES gens qui, d'aventure, partez pour Hongkong et l'Asie, n'oubliez pas de mettre ce livre dans vos bagages ! Attention ! Ce n'est ni un guide touristique chargé de *descriptions minutieuses* de la moindre colonne de temple, ni un répertoire de bonnes adresses. Cet ouvrage sur Hongkong, Macao et Canton, publié sous la direction de notre *collaborateur* Henri Leuwen, est beaucoup plus que cela : aux amateurs de dépaysement désirant en « savoir plus », il offre, dans un style alerte et d'un réjouissant irrespect, des clés pour une expérience plus personnelle.

Les auteurs qui ont contribué *à la rédaction de cet ouvrage col*lectif ont tous un point commun : la passion de Hongkong, cette *« Atlantide sidérale aux portes de la Chine »* (S. Pasquier). Mais l'amour n'autorise pas la complaisance. Avec verve, mais sans perdre un sens critique d'autant plus aigu que leur connaissance *du sujet est intime, ils décrivent* les raisons de leur fascination devant la fantastique réussite de ce *« Manhattan-sur-Asie ».*

Hongkong, c'est, *comme* le dit Lucien Bodard, *« ce lieu artificiel, fondé sur une seule chose, l'argent ».* Rocher stérile au dix-neuvième siècle, Hongkong, l'un des derniers confetti de l'Empire britannique, c'est aujourd'hui des buildings de trente étages que l'on démolit pour construire à la *place des immeubles plus* hauts encore. Avec une industrie qui emploie moins de main-d'œuvre que la région parisienne et ses 5,5 millions d'habitants, dont 98 % de Chinois, c'est le troisième centre bancaire et financier du monde, le troisième marché de l'or après Londres et Zurich, *le plus grand exportateur* de vêtements, le plus fort nombre d'automobiles par kilomètre de route.

Ce succès vertigineux, résultat d'une vitalité débridée, d'un *« libéralisme scandaleux »* et d'un malin calcul de Pékin, a ses revers. Les prix super-compétitifs des produits *made in Hongkong,* cela veut dire aussi, comme le note Hans Lutz, qu'un ouvrier de la colonie court neuf fois plus de risques d'accident du travail que son homologue britannique. La moitié de la population s'entasse dans les cités-dortoirs des nou*veaux territoires, cages à lapins* peu avenantes, où sévissent la promiscuité et la délinquance juvénile, sans parler des squatters, accrochés aux collines dans leurs fragiles baraques de bois, qui s'aplatissent au premier typhon. Quant à la culture, malgré des représentations prestigieuses venues de l'extérieur, elle vole plutôt « au ras des lotus ».

Pour les deux millions de réfugiés de Chine communiste, Hongkong est un havre, mais c'est aussi le *« royaume du provisoire ».* Qu'adviendra-t-il dans quatorze ans, lorsque le bail cédant la place aux Anglais arrivant à expiration, la Chine recouvrera sa souveraineté sur le territoire ? Imaginons la réaction des Berlinois de l'Ouest, s'ils savaient que leur ville était condamnée à passer d'ici à la fin du siècle sous administration communiste !

Ce futur incertain ne pouvait *être passé sous silence.* Les contributions d'Henri Leuwen, de Jean Huteau et de Mary Lee en cernent bien les enjeux. Pendant combien de temps encore, les chatoiements fallacieux, mais envoûtants, de Hongkong se *refléteront-ils,* dans les eaux de cette baie unique au monde ?

MANUEL LUCBERT.

Le Monde

AFRIQUE

LA GUERRE A...

Nous demanderons à la Fra...
à reprendre Faya...

M. Mitterrand s'exprimera ...
dans « le Monde »

Nigéria

ANCIEN CHEF DE LA SÉCESS...

M. Ojukwu a été battu
aux élections sénatoriales

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA GUERRE AU TCHAD

Nous demanderons à la France de nous aider à reprendre Faya-Largeau

déclare le ministre tchadien de l'information

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – *« Nous n'avons pas demandé à la France pour l'instant de nous aider à reprendre Faya-Largeau, mais nous le ferons quand nous serons prêts. »* En s'exprimant ainsi, lundi 22 août, peu avant l'arrivée à N'Djamena du général Poli, le ministre tchadien de l'information a posé la question à laquelle Paris sera fatalement confronté une fois terminée la « mise en place » des troupes françaises, car il n'a jamais fait l'ombre d'un doute ici que le président Hissène Habré n'acceptera aucune discussion tant que la grande palmeraie du nord tchadien ne sera pas repassée sous contrôle de ses hommes.

Les autorités tchadiennes auraient peut-être pu s'étonner de l'allure prise, surtout ces derniers jours, par l'intervention militaire française à leurs côtés. Elles avaient réclamé une couverture aérienne pour protéger Faya-Largeau au début du mois contre les raids aériens libyens. Paris leur a refusé cet appui, les contraignant à évacuer le 10 août la palmeraie sous un déluge de bombes et d'obus libyens. Depuis cette date, elles ont vu les Français leur envoyer des centaines de combattants disposant d'une panoplie complète d'armes pour assurer leur propre sécurité, y compris ces Mirage et ces Jaguar qui ont atterri à N'Djamena dimanche dernier. Pourtant, dans leurs propos, on ne sent pas d'étonnement et encore moins de circonspection.

Cette présence militaire française, qui prend naturellement l'allure de petite garnison légère bien équipée, bien protégée et surtout facile à déplacer, ne semble pas les gêner. Tout d'abord, dit-on dans les milieux officiels tchadiens, parce que l'importance de cette aide constitue désormais une garantie sur l'avenir ; elle offre également l'assurance d'un approvisionnement en matériel militaire ; enfin, elle ne peut avoir qu'un impact économique favorable et non négligeable.

Mais ce serait une illusion de croire que les Tchadiens pourraient renoncer, même temporairement, à reprendre pied dans le Nord. Et surtout, dans l'immédiat, à laisser les Libyens consolider leurs positions dans cette région, ce qui serait le cas actuellement. Le ministre tchadien de l'information a d'ailleurs indiqué lundi que son gouvernement *« souhaitait une modification du rôle des troupes françaises »*, à savoir que ces dernières *« ne se limitent plus à des tâches d'instruction »*. *« Le dispositif français*, a-t-il ajouté, *reste insuffisant face au danger que présente la Libye. »*

En débarquant du DC-8 du Cotam qui a atterri à N'Djamena lundi en fin d'après-midi, le général Poli s'est bien gardé d'entrer dans le débat. Il s'est contenté de déclarer que, après avoir fait un tour d'horizon et pris les contacts d'usage, il se rendrait *« sur le terrain »* pour voir ses unités d'*« instructeurs »* et se rendre compte de quelle façon elles remplissaient leur mission. La formule a fait sourire ici. L'instruction des troupes tchadiennes demeure pour l'instant l'une des activités les moins évidentes des quelque mille deux cents parachutistes français qui se trouvent officiellement au Tchad.

Les ambiguïtés de l'opération « Manta » tiennent évidemment au fait que Paris a envisagé plusieurs cas de figure, y compris une éventuelle action opérationnelle. Dans un premier temps, N'Djamena se satisfait amplement de la présence de cette force de dissuasion et d'une rassurante occupation militaire du terrain. Mais, faute d'un décrochage libyen, les autorités tchadiennes vont compter sur leurs alliés français pour les aider à reprendre pied dans le Nord. Ce qui les inquiète le plus à ce propos est la menace de l'aviation libyenne. A moins d'un repli soit unilatéral soit négocié des troupes libyennes, les « combattants » du président Hissène Habré seront prêts peut-être plus rapidement qu'on ne le pense à reprendre l'action. En tout cas, il serait vain en ce moment de leur parler de négociation.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

M. Mitterrand s'exprimera jeudi dans « le Monde »

C'est par l'intermédiaire d'une interview à notre journal que M. François Mitterrand précisera la position de la France à propos du Tchad. Cet entretien avec le président de la République sera publié dans *le Monde* du 26 août.

Tandis que la pause des activités militaires se poursuit sur le terrain, la Maison Blanche a fait savoir, lundi 22 août dans la soirée, qu'aucune *« décision finale »* n'avait été prise quant à un éventuel rapatriement aux États-Unis des avions de surveillance électronique AWACS envoyés au Soudan. La chaîne de télévision A.B.C., citant des sources au Pentagone, avait annoncé dans la journée de lundi que ce rapatriement était imminent. Ce rappel, selon A.B.C., serait motivé par l'*« irritation »* de Washington à l'égard de Paris et par la stabilisation de la situation militaire au Tchad. *« Nous consulterions bien sûr nos alliés et le Congrès avant de prendre cette mesure »*, a précisé M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche.

On apprend, d'autre part, mardi matin 23 août, que M. Christian Nucci, ministre de la coopération, a été chargé par le président de la République d'effectuer une « tournée d'explication » de la politique tchadienne de la France en Afrique de l'Ouest. M. Nucci se rendra au Bénin, au Mali et en Mauritanie.

Au Caire, au terme de deux jours de travaux, la commission politique égypto-soudanaise a d'autre part indiqué lundi que les deux pays ont décidé de *« coordonner leurs positions et leurs efforts à l'égard de la situation au Tchad »*. Les deux pays, qui déclarent s'inquiéter des tentatives de la Libye *« en vue de déstabiliser l'ensemble de la région »*, soutiennent l'intervention française qu'ils souhaitent plus importante encore.

L'Algérie, en revanche, a exprimé lundi à travers le quotidien gouvernemental *El-Moudjahid* sa préoccupation devant *« la nouvelle escalade dans l'intervention française »*. Avec l'arrivée d'avions Jaguar et Mirage français à N'Djamena, écrit *El-Moudjahid*, *« tout est maintenant en place pour une évolution dramatique de la situation »*. *« Au fil des jours*, relève le quotidien, *et en dépit des déclarations rassurantes, les* « quelques dizaines d'instructeurs » *se sont transformés en un fort contingent de parachutistes surarmés, en position sur les lignes de combat, tandis qu'un véritable état-major opérationnel était organisé au Tchad par l'armée française. »*

L'agence Tass, enfin, se référant à des informations en provenance de N'Djamena, a affirmé lundi que les *« troupes d'intervention »* au Tchad se préparaient à attaquer les forces de M. Goukouni Oueddeï. *« L'ingérence militaire impérialiste »* s'accroît dans ce pays, poursuit l'agence soviétique qui accuse la France et les États-Unis de suivre *« le modèle des aventures militaires en Indochine et en Algérie »*.

● *M. Bertrand Delanoë*, porte-parole du P.S., a loué lundi 22 août, au cours d'une conférence de presse, la *« sagesse »* de la position de M. François Mitterrand, qui *« implique à la fois la dissuasion et la possibilité d'une solution dans l'intérêt des Tchadiens. Cette fermeté ne signifie pas une position caporaliste de va-en-guerre* a estimé le dirigeant socialiste. *Il y a ouverture vers une solution politique et en même temps utilisation de la force pour que la solution politique en soit une*, a-t-il ajouté. »

Nigéria

ANCIEN CHEF DE LA SÉCESSION BIAFRAISE

M. Ojukwu a été battu aux élections sénatoriales

Les résultats partiels des élections sénatoriales qui se sont déroulées, samedi 20 août, au Nigéria, laissaient présager, mardi 23 août, une nette victoire du parti national du Nigéria (N.P.N.) du président Shehu Shagari. Ces résultats, selon des sources officielles, font d'ores et déjà apparaître la défaite de M. Emeka Ojukwu (1), ancien chef de la sécession biafraise (1967-1970), qui aurait été battu de plus de 12 000 voix par l'ancien commissaire d'Etat à la santé, M. Edwin Onnudine.

Les premiers résultats portent sur 70 des 96 sièges qui étaient à pourvoir. Le parti national emporte 41 sièges contre 12 au Parti de l'unité du Nigéria (U.P.N.), principale formation de l'opposition dirigée par le chef Obafemi Awolowo. Le Parti populaire (P.P.N.) obtiendrait 11 sièges ; le Parti de la rédemption (P.R.P.), 5 ; le Pari populaire du grand Nigéria (G.N.P.P.), 1. Le parti national paraît donc en mesure d'obtenir une majorité des deux tiers au Sénat, majorité qui lui est nécessaire pour gouverner le pays sans devoir former une coalition.

Le Sénat sortant, élu en 1979, comportait 95 sièges, ainsi répartis : N.P.N. : 36 sièges ; U.P.N. : 28 ; P.P.N. 16, le P.R.P. et le G.N.P.P. se partageaient 15 sièges. Ces premiers résultats laissent prévoir une répétition de l'élection présidentielle du début du mois où M. Shagari l'a emporté avec plus de quatre millions de voix d'avance sur son principal rival, M. Awolowo. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

(1) M. Emeka Ojukwu, qui est âgé de quarante-neuf ans, est considéré comme le chef de l'ethnie des Ibos (implantée au sud du pays), dont la tentative de sécession, lors de la guerre du Biafra, avait été sévèrement réprimée. Gracié en mai 1982 par le président Shagari, l'ancien général Ojukwu était rentré en juin de la même année au Nigéria, après douze ans d'exil en Côte-d'Ivoire. A Lagos, comme à Enugu, « capitale » de l'ancien Biafra, il avait reçu un accueil triomphal de la part des Ibos.

Maurice

BATTU DANS SA CIRCONSCRIPTION

M. Berenger est la première victime des élections remportées par la coalition de M. Jugnauth

Correspondance

Port-Louis. – Le Mouvement militant mauricien (M.M.M.) est décapité, et M. Paul Berenger, son chef historique, battu par 74 voix, est la première victime des élections générales à Maurice, qui ont vu la victoire de l'alliance du premier ministre sortant, M. Aneerood Jugnauth par 41 sièges contre 19.

Lundi soir 22 août, des cortèges motorisés ont parcouru les routes de l'île encore décorées de banderoles pour célébrer la victoire des tricolores sur les mauves. La coalition de trois partis, élue en principe pour cinq ans, a recueilli 51 % des voix du demi-million d'électeurs, tandis que le M.M.M. recueillait 44 % de suffrages. L'Organisation du peuple rodrigais de Serge Clair a enlevé les deux sièges dans l'île voisine, où le M.M.M. ne se présentait pas.

L'événement marquant est bien sur la défaite personnelle de M. Paul Berenger à Belle-Rose-Quatre-Bornes, à l'issue d'une campagne personnalisée à l'extrême. La coalition gagnante, dont le M.M.M. a prédit qu'elle ne durerait pas, est dominée par le Mouvement socialiste militant (M.S.M.) de M. Jugnauth, qui s'octroie la moitié des sièges à Maurice même (trente) et dont la plupart des ministres sortants ont été réélus. Le M.S.M. a moins de six mois ; il est né en avril dernier d'une minorité de dissidents du M.M.M. et du parti socialiste mauricien de Harish Boodhoo. Le parti travailliste de Sir Seewoosagur Rangoolam revient sur la scène politique, dont il avait été totalement balayé lors du scrutin de l'an dernier. Il a obtenu sept sièges, et son vieux leader, né avec le siècle, sera le premier président de la République qui doit être instaurée.

Le parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.) effectue également un « retour » avec quatre députés et son leader charismatique, le « roi créole », Sir Gaetan Duval, dont on connaît les sympathies pro-occidentales, retrouvera le portefeuille des affaires étrangères qu'il a détenu de 1969 à 1973.

Ces trois courants, autrefois adversaires et manquant de cohésion idéologique, sont unis par une vision pragmatique de la situation mauricienne et veulent appliquer *« un socialisme adapté aux réalités »*. Cette alliance résistera-t-elle mieux à l'épreuve du temps, face aux défis qui se posent, que les coalitions qui l'ont précédée ?

Petite île surpeuplée dans la zone des cyclones, Maurice est esclave de la monoculture de la canne à sucre et est devenue, selon l'expression de M. Paul Berenger, *« une colonie du F.M.I. »*, dont elle a dû accepter les diktats pour faire face à un endettement massif.

Le taux de chômage y atteint plus de 20 %, et, quel que soit le gouvernement en place, le sort des Mauriciens ne s'annonce pas radieux malgré le slogan de l'alliance : *« Le coq a chanté et le soleil s'est levé »* (le coq, emblème du P.M.S.D., et le soleil, emblème du M.S.M.).

« La lutte continue »

La priorité du gouvernement sera la présentation du budget, qui n'a pas pu être, en juin dernier en raison de la dissolution du Parlement. *« La réalité économique se fera vite sentir et prouvera que nous avions raison »*, a déclaré M. Berenger, ministre des finances jusqu'en mars dernier.

L'ancien des barricades de mai 1968, aujourd'hui *« recentré »* et rocardien, préoccupé de gestion moderne et lucide, a été victime d'une campagne qui l'a présenté comme un agent du capitalisme et un dictateur en puissance. La majorité hindoue ne lui a sans doute pas pardonné d'avoir supprimé les subventions sur le riz et la farine – les aliments de base – et le facteur « communalistes » a joué sans doute sur un électorat divisé en hindous, créoles, musulmans et Chinois. Quelques jours avant le scrutin, M. Jugnauth, un avocat hindou de cinquante-trois ans, comparait son ancien bras droit à *« un rat blanc »*.

M. Berenger appartient en effet à la petite minorité franco-mauricienne, et le M.M.M., créé pour remplacer la lutte des castes par la lutte de classes, a été victime d'un vote en bloc : les campagnes en majorité hindoues ont voté pour l'alliance, les villes (musulmans et créoles) pour le M.M.M., mais le P.M.S.D. a mordu sur cet électorat urbain.

Dans un appel, ses militants, dont certains pleuraient, lundi, dans la cour de l'école Rémy-Ollier de Belle-Rose-Quatre-Bornes, M. Berenger leur a défendu de tirer une *« interprétation communaliste »* de sa défaite pour éviter tout incident dans cette mosaïque multiraciale et polyglotte. *« La lutte continue »*, a-t-il dit.

L'avenir de M. Berenger, qui avait fait du M.M.M. le premier parti de Maurice aux élections de 1976, est incertain. Il n'est pas sûr qu'il accepte un éventuel siège de « meilleur perdant ». La commission électorale désigne en effet quatre députés supplémentaires, les meilleurs perdants, pour assurer une représentation équitable de toutes les communautés. Quatre autres députés peuvent être nommés au profit des partis les moins représentés en fonction des voix recueillies.

FRANÇOISE LAURENT.

DIPLOMATIE

L'ambassadeur de Washington à Paris : « La stratégie soviétique consiste à terroriser l'Europe »

« La stratégie soviétique consiste à terroriser l'Europe en sapant progressivement la volonté de la population de se défendre contre une écrasante supériorité militaire face à laquelle toute résistance apparaîtrait désespérément futile », écrit M. Evan Galbraith, ambassadeur des États-Unis à Paris, dans un article publié par *la Croix* (daté du mardi 23 août).

« De nombreuses personnes, aux États-Unis comme en Europe, misent sur le succès des négociations de Genève, qui permettrait le démantèlement des SS-20 soviétiques et rendrait inutile le déploiement prévu de la part de l'alliance atlantique, écrit encore l'ambassadeur. *Ce sont là de graves illusions fondées sur une dangereuse incompréhension de la stratégie soviétique en Europe.*

« Si l'U.R.S.S. renforce massivement son potentiel militaire, ce n'est pas pour se lancer à la conquête du continent par la guerre, mais pour terroriser l'Europe et l'amener à s'incliner sans coup férir. Le déploiement des Pershing-II et des missiles de croisière par l'OTAN constitue le principal obstacle à cette stratégie dans la mesure où il redonnera confiance aux Européens en montrant que les Américains sont résolus à défendre leurs alliés (...).

« Les Soviétiques tentent d'empêcher les déploiements de l'OTAN en menaçant de se livrer à des représailles (...), en proposant de faire des concessions illusoires à Genève, et en entretenant en Occident les organisations pacifistes et les mouvements favorables au gel des armes nucléaires (...).

« Il n'y a guère à attendre de l'Union soviétique aux négociations de Genève sur les euromissiles : il serait naïf de croire que les Soviétiques négocieront la disparition des SS-20, les armes mêmes qui sont la clé de toute leur stratégie de domination de l'Europe par voie d'intimidation. Leur objectif (...) est d'empêcher les déploiements de l'OTAN et non de parvenir à un accord satisfaisant pour les deux parties. »

M. Galbraith affirme aussi qu'au cours des neuf dernières années l'U.R.S.S. a produit trois fois plus de chars que l'OTAN, qu'elle fabrique aujourd'hui deux fois plus d'avions, trois fois plus de navires de guerre et sept fois plus de pièces d'artillerie que M. Reagan en demande au Congrès et qu'elle a déployé en trois ans trois fois plus de têtes nucléaires du type MX que n'en prévoit le programme du président américain.

● *Les ministres des affaires étrangères* des pays du groupe de Contadora, qui tentent de mettre au point un plan de paix en Amérique centrale, doivent se réunir à Panama le 5 septembre, a annoncé lundi 22 août un porte-parole du gouvernement costa-ricain. Cette septième réunion du groupe (Panama, Mexique, Colombie, Venuezuela) était initialement prévue pour le 20 août. Ce report a été décidé pour permettre un échange de vues entre le groupe et le nouveau ministre guatémaltèque des affaires étrangères, M. Fernando Andrade. – *(Reuter.)*

● *Les euromissiles.* M. Brandt, ancien chancelier et président du parti social-démocrate ouest-allemand, et M. Palme, premier ministre suédois, appuient la proposition du premier ministre grec, M. Papandréou de retarder de six mois le déploiement (prévu pour fin 1983) des euromissiles américains (*le Monde* du 20 août). Dans des déclarations à la télévision grecque (M. Palme est arrivé lundi 22 août en visite officielle à Athènes), tous deux estiment que ce délai permettrait de prolonger les négociations américano-soviétiques sur les euromissiles. Les gouvernements ouest-allemand, britannique et italien, ont déjà exprimé leur oppositionà la proposition grecque qui était adressée à l'Europe des Dix. D'autre part, le président roumain, M. Ceausescu a demandé à MM. Andropov et Reagan de *« tout mettre en œuvre pour empêcher l'implantation de nouveaux missiles à moyenne portée* (en Europe) *et pour le retrait et la destruction des missiles en place »*, a annoncé lundi l'agence roumaine Agerpress.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● DEMISSION D'UN MINISTRE. – M. Roger Simmons, nommé ministre d'État aux mines lors du remaniement du gouvernement le 12 août dernier (*le Monde* daté 14-15 août), a donné sa démission *« pour raisons personnelles »* lundi 22 août sans donner d'autres explications. Les ministres d'État, au Canada, correspondent aux secrétaires d'État en France. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

● ATTENTAT A NEW-YORK. – Deux bombes ont explosé dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 août dans un dépôt de l'armée, dans le quartier new-yorkais du Bronx, provoquant d'importants dégâts matériels mais ne faisant pas de victime. L'attentat a été revendiqué par le Front uni pour la liberté, un groupe qui demande l'arrêt des activités américaines au Nicaragua et au Salvador. – *(A.P.)*

Guinée-Bissau

● TROIS MINISTRES DU GOUVERNEMENT DE LA GUINÉE-BISSAU ont été limogés, dimanche 20 août, par décision du chef de l'Etat, le général Joao Bernardo Vieira. MM. Samba Lamine Mane, Manuel Saturnino Da Costa et Flavio Proenca, respectivement ministre des affaires étrangères, des travaux publics et secrétaire d'Etat à la pêche, ont été limogés pour *« irrégularités graves dans l'exercice de leurs anciennes fonctions »*. – *(A.F.P.)*

Nigéria

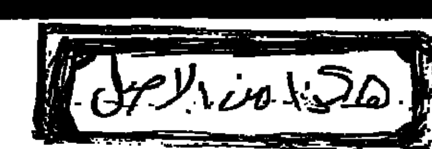
● LES SERVICES D'IMMIGRATION DU NIGÉRIA ont arrêté plus de cinq cents étrangers en situation illégale, pour la plupart originaires du Ghana et du Togo, a indiqué, lundi 22 août, l'agence nigériane NAN. Ces immigrés se seraient présentés à la frontière béninoise en se faisant passer pour des Nigérians. L'agence NAN précise que la plupart d'entre eux ont été expulsés dans leur pays d'origine. – *(Reuter.)*

Pérou

● DEUX POLICIERS et leur guide ont été tués à coup de feu, de machette et de pierres, dimanche 21 août, lors d'une embuscade tendue par des guérilleros maoïstes de Sentier lumineux, dans la province d'Ayacucho. – *(Reuter.)*

Yougoslavie

● DÉCOUVERTE D'UN CHARNIER EN CROATIE. – Des pêcheurs ont découvert sur les rives de la Save, dont les eaux sont très basses cet été, un charnier de victimes exécutées par les Oustachis durant la guerre. Cette fosse commune est située non loin du camp de la mort de Jasenovac, à 85 kilomètres au sud-est de Zagreb. On estime que 700 000 personnes ont été exécutées à Jasenovac par les Oustachis croates qui avaient formé un gouvernement fantoche sous l'occupation nazie. – *(A.P.)*



ASIE

Inde

SELON DES RAPPORTS SOUMIS A L'ONU

La servitude pour dette frappe au moins cinq millions de personnes

De notre correspondant

Genève. — En dépit d'une loi indienne de 1976 abolissant le travail forcé, la pratique de la servitude pour dette sévit toujours en Inde, principalement au Pendjab. Pourtant cette loi est rigoureuse et précise. Elle prévoit la libération et la réadaptation du travailleur asservi et l'annulation de ses dettes. Elle sanctionne de fortes amendes et de trois ans de prison au minimum les exploiteurs qui passeraient outre à ces dispositions, mais elle n'est guère appliquée car elle se heurte à l'opposition des possédants qui détiennent le pouvoir économique et politique local.

C'est ce qu'affirme le rapport de 1983 que la «Société anti-esclavagiste» de Londres vient de présenter à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU chargée *« de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités »*, réunie à Genève depuis le 15 août. Ce rapport évalue à plus de cinq millions les Indiens asservis dans leur propre pays et ajoute que ce chiffre serait inférieur à la réalité car nombre de victimes du travail agricole forcé ne sont pas conscientes de l'exploitation qu'elles subissent et ne font pas connaître leur sort.

Les exploitations agricoles du Pendjab utilisent surtout des migrants, notamment parce que la main-d'œuvre locale a réussi à se syndiquer. La plupart du temps, des saisonniers sont recrutés parmi les populations tribales du Bihar et de l'Uttar Pradesh par des rabatteurs qui les amènent par trains jusqu'à Ludhiana où ils les «revendent» à de riches exploitants pour une somme correspondant à deux ou trois mois de salaire. Ainsi, avant même son premier jour de travail, le saisonnier a malgré lui contracté auprès de son patron une dette dont il ne peut s'acquitter qu'en travaillant sans être rémunéré.

Pour les volontaires arrivés par leurs propres moyens, le système est plus subtil. Des entreprises agricoles s'assurent de la complicité d'employés de chemin de fer qui retirent aux saisonniers leurs billets en cours de route. A la gare de Ludhiana, où arrivent chaque nuit jusqu'à deux mille ouvriers agricoles, ils se font arrêter pour avoir voyagé sans billet.

Des employeurs apparaissent et offrent de leur prêter de quoi rembourser le prix du voyage. Ainsi commence le cercle vicieux de l'endettement.

Durant la morte-saison, les saisonniers sont contraints d'emprunter encore à leur employeur. Il en est de même *en cas de maladie*. Les conditions de travail sont au surplus très pénibles. Selon le rapport, des enfants de neuf ou dix ans enrôlés dans cette masse de non-rémunérés sont forcés de *« porter des fardeaux qui briseraient le dos d'un adulte »*. Dans la province de l'Haryana, comme au Pendjab, des ouvriers du bâtiment et des briqueteries subissent un sort semblable.

Ces allégations de la «Société anti-esclavagiste» sont confirmées jusque dans les détails par un rapport de la commission internationale de juristes également soumis à la sous-commission des droits de l'Homme de l'ONU.

ISABELLE VICHNIAC.

Afghanistan

L'UN DES REGROUPEMENTS ISLAMIQUES DE RÉSISTANTS REJETTE TOUTE INITIATIVE DE L'ANCIEN SOUVERAIN

L'Unité islamique des combattants afghans — regroupement de sept mouvements fondamentalistes — a rejeté, le samedi 20 août, la suggestion de rassembler les diverses tendances de la résistance autour de l'ancien souverain Zahir Shah. Réunis à Rome, trois groupes modérés avaient décidé de convoquer *« le plus rapidement possible »* une assemblée constituante de toutes les forces opposées au régime prosoviétique de Kaboul (*le Monde* du 19 août) et invité *« toutes les fractions de la résistance et toutes les provinces d'Afghanistan à se rassembler au sein d'une même organisation »*, sous l'égide du souverain déchu qu'ils considèrent comme *« un facteur d'union »*.

En réponse à cette initiative, le président de l'Unité islamique à déclaré au Pakistan : *« Même si le monde soutenait Zahir Shah, il ne sera pas possible de le ramener en Afghanistan ; nous le tuerons dès qu'il en foulera le sol. »* Les fondamentalistes lui reprochent, notamment, d'avoir favorisé l'influence soviétique lorsqu'il était au pouvoir

Dans un communiqué diffusé le lundi 22 août à Rome, l'ancien souverain a réaffirmé sa volonté de participer *« de manière directe »* à la résistance afghane, *« sans pour autant viser à une restauration monarchique »*. Son entourage a précisé qu'il entendait ainsi *« essentiellement donner une voix officielle à la résistance »*, exclue jusqu'à présent des négociations diplomatiques en vue d'un règlement sous les auspices des Nations unies. — *(Reuter, A.F.P.)*

Philippines

L'archipel reste la base la plus sûre des États-Unis en Extrême-Orient

De notre correspondante

New-York. — Bien que l'administration Reagan reste très prudente dans ses commentaires, les réactions à l'assassinat de Benigno Aquino prennent de l'ampleur aux États-Unis. Le porte-parole du département d'État a répété, lundi 22 août, que le président souhaitait qu'une enquête très complète soit menée par le gouvernement de M. Marcos sur les circonstances dans lesquelles le principal chef de l'opposition avait été tué. Mais aucun enquêteur américain ne sera envoyé aux Philippines. L'ambassade à Manille, a ajouté le porte-parole, est convaincue qu'aucun garde de sécurité n'a été mêlé au meurtre.

L'escale philippine du président Reagan lors du voyage qu'il doit effectuer en Extrême-Orient en novembre prochain ne paraît pas sérieusement remise en question. Un porte-parole de la Maison Blanche s'est contenté d'indiquer qu'elle pourrait être annulée si la situation politique se détériorait à Manille.

L'administration Reagan, qui n'éprouve pas les réticences de M. Carter à l'égard du régime du président Marcos, considère les Philippines comme sa base stratégique et économique la plus sûre en Extrême-Orient et a promis à Manille 900 milliards de dollars d'aide pour les cinq prochaines années en échange de l'utilisation de bases aériennes et navales de première importance. Sans grande illusion sur l'avenir à long terme du régime Marcos, Washington a décidé de jouer la carte du pragmatisme, comptant, une fois de plus, sur les investissements privés pour consolider un pouvoir qui lui est favorable.

Les membres de l'opposition philippine qui, comme Benigno Aquino, *se sont réfugiés aux États-Unis sont* très nombreux, et plusieurs manifestations hostiles au président Marcos ont eu lieu lundi, notamment en Californie. Le journal *The Philippine News*, publié à San-Francisco, avait annoncé dès la semaine dernière, sur la foi d'informations en provenance de la résistance philippine, qu'un complot pour assassiner M. Aquino avait été organisé par le président Marcos. Son directeur a déclaré que la visite de M. Reagan, en novembre, à Manille serait interprétée comme une approbation du meurtre du chef de l'opposition.

Interrogé par une chaîne de télévision, M. Jovito Salonga, ancien sénateur philippin exilé aux États-Unis, très proche de M. Aquino, a exprimé pour sa part ses doutes sur les dénégations du président Marcos, faisant valoir que ce n'était pas la première fois que des opposants, même réputés « modérés », étaient réduits au silence.

Mme Charito Planas, qui s'était présentée aux élections sur la même liste que M. Aquino il y a cinq ans, avant de faire quatorze mois de prison et de s'exiler aux États-Unis, estime de son côté que, plus que le président philippin, à la santé chancelante, ce sont ses « successeurs » qu'il faut soupçonner, en particulier son épouse et son chef d'État-major. Pour Mme Planas, l'entourage du président Marcos veut, avant tout, continuer à pouvoir compter sur l'aide américaine. Une aide qui ne saurait être remise en question, estime-t-elle, par cet *« incident »* de parcours.

NICOLE BERNHEIM.

L'opposition met en cause l'armée

(Suite de la première page.)

M. Laurel, qui tenait une conférence de presse dans un jardin du domicile de Benigno Aquino, à quelque mètres de la pièce où est exposé son corps, s'est longuement interrogé, avec son auditoire, sur les *« circonstances mystérieuses »* de l'assassinat et sur la responsabilité des forces de sécurité.

« Aquino, nous a dit M. Laurel, était sous la protection de la sûreté militaire responsable de l'aéroport, lorsqu'il a été tué. *Etant donné les allégations concernant une possibilité d'attentat à son retour, allégations répandues par les autorités elles-mêmes et que nous avions prises pour une nouvelles tentative d'intimidation, nous avions demandé des assurances concernant sa protection physique. Ces assurances nous avaient été données deux jours avant son retour. »* Le sénateur, ami d'enfance et collègue politique du défunt, s'est ensuite interrogé sur les *« circonstances mystérieuses, invraisemblables »* du crime.

« Comment, demande-t-il, *l'assassin a-t-il pu s'approcher aussi près au milieu de tant d'hommes en armes sans être arrêté ? Comment savait-il l'heure exacte et le lieu précis de l'arrivée de l'avion des China Airlines alors que cela restait un secret jusqu'au dernier moment ? »*

M. Laurel se montre également fort surpris par la trajectoire de la balle, qui a pénétré dans le cou avant de ressortir dans la joue. *« Faut-il croire*, demande-t-il, *que l'assassin était derrière Aquino alors qu'il descendait l'échelle de coupée encadré par les policiers ? »* A mots couverts, mais assez clairs, le chef de l'UNIDO laisse entendre que Begnino Aquino a pu être abattu par les policiers qui l'escortaient en bas de l'échelle et toute l'affaire montée par les autorités — sans préciser lesquelles.

Tout le monde, dans ce jardin, n'a pas la même retenue. Agapito Aquino, frère du défunt, déclare : *« Le meurtre s'est déroulé avec une précision toute militaire. (...) On dirait qu'il a été toléré. »* Une de ses sœurs, Teresa Ureta, renchérit : *« Qui l'a tué ? Mais cela crève les yeux. Jamais je n'aurai pensé qu'il iraient aussi loin. Je ne dirai pas qui est responsable, mais c'est évident car il a été assassiné dans l'endroit le mieux gardé dimanche par la police militaire. »*

Le rôle de Mme Marcos

Eva Estrada Kalaw, ancien sénateur, plusieurs fois assignée à résidence par le régime Marcos pour ses prises de positions et déclarations, nous disait : *« C'est sûr, ce meurtre porte le sceau des militaires, mais on ne saura jamais la vérité, seuls quelques hommes et les meurtriers la connaissent. Il est facile de ramasser un pauvre type dans les bas-fonds ou en prison, d'en faire un meurtrier en lui promettant ceci ou cela puis de l'abattre. Les crimes politiques de régime suivent un scénario-type. Tous les meurtres d'opposants se ressemblent et il n'en manque pas. Les tueurs sont eux-mêmes tués ou ne sont jamais retrouvés, aucun cas n'a jamais été résolu par la justice. Les militaires sont puissants et ils ont de grands moyens. Quand ils veulent empêcher un crime ou découvrir l'identité d'un assassin, ils le peuvent. »*

Mme Estrada Kalaw croit aussi discerner dans toute cette affaire *« le style d'Imelda Marcos et des généraux qui la soutiennent plutôt que celui du président »*. Elle rappelle qu'en mai dernier à Houston (Texas) Mme Maocos avait tenté, au cours d'un long entretien en tête à tête, de convaincre Aquino de rentrer sans délai à Manille, avec elle, sous sa protection et dans l'avion officiel mis à sa disposition. On aurait ultérieurement, et sous ses auspices, promu une réconciliation Marcos-Aquino qui eût équivalu pour le couple présidentiel à une récupération en bonne et due forme de l'adversaire numéro un du régime, le plus populaire et le mieux placé en cas de vacance du pouvoir dans une élection démocratique. Aquino avait refusé, tout en maintenant son intention de rentrer aux Philippines.

Mme Marcos, affirme-t-on du côté de l'opposition, avait conçu un vif ressentiment de ce refus considéré comme un affront personnel. Elle aurait alors mis Aquino en garde contre les dangers d'un retour à Manille sans sa toute-puissante protection. On indique aussi, dans les mêmes milieux, que deux jours avant le retour d'Aquino, le chef civil de l'aéroport international de Manille, M. Tabuena — « un homme du président » — avait été remplacé temporairement par le général Olivas, responsable de la sécurité de Manille et proche collaborateur du gouverneur de la capitale... Mme Imelda Marcos. Cela dit, Mme Estrada Kalaw tient M. Marcos pour premier responsable des derniers événements. *« Lorsqu'on assume tout le pouvoir, on doit aussi assumer toutes les responsabilités, surtout quand on pousse son épouse à la succession »*, dit-elle.

M. Laurel conclut : *« Quoi qu'il en soit, ce régime devra fournir des réponses à toutes les questions que se pose le peuple philippin. S'il ne le fait pas, ce sera sa fin. »*

Dans son intervention télévisée de lundi soir, le président Marcos s'est efforcé de dissiper l'impression, apparemment fort répandue dans la population, que le pouvoir a purement et simplement choisi d'éliminer une fois pour toutes le danger Aquino selon une méthode assez répandue ici, en vertu de la loi du plus fort et afin de se perpétuer d'une façon ou d'une autre. *« Si le but avait été d'éliminer Aquino, ce n'est pas comme cela qu'il aurait fallu procéder »*, a-t-il notamment déclaré sans entrer dans les détails. Le président a tout fait pour préserver son épouse des rumeurs qui la concernent et que le palais ne doit pas ignorer. Il a affirmé que Mme Marcos et M. Aquino avaient conservé des relations amicales, que c'est elle qui était intervenue il y a trois ans pour qu'il soit libéré et autorisé à aller se faire opérer aux États-Unis, lui sauvant ainsi la vie. Après avoir démenti toute implication des autorités dans le meurtre, mais en évitant soigneusement d'aborder le terrain des circonstances précises du crime et des graves lacunes et insuffisances des explications officielles, le président a estimé que la victime elle-même — qui n'a pas voulu tenir compte d'avertissements officiels réitérés, — la compagnie China Airlines (qui l'a transporté de Taipeh à Manille, et dont les droits d'atterrissage ont été suspendus lundi) et enfin la presse étrangère — *« qui distille son venin »* — portent leur part de responsabilités.

Le premier argument — «on vous avait prévenu avait déjà été utilisé par le président dès dimanche soir et il avait choqué beaucoup de gens. Une partie de la presse locale brode ce mardi sur ce thème, rendant quasiment Aquino responsable d'avoir joué avec sa vie malgré les avertissements. *« Nimoy*, écrit *The Bulletin*, *provoqué le destin »* d'autres affirment qu'il est mort d'avoir provoqué le régime.

Quant au dernier argument invoqué par le président Marcos, il n'est pas nouveau et tient au fait que la presse étrangère, échappant au contrôle gouvernemental, rapporte des faits et des propos d'opposants qui déplaisent au pouvoir et qui n'améliorent pas son image, surtout aux États-Unis. Cela dit, le président, comme les chefs militaires que l'on a beaucoup vu à la télévision ces deux derniers jours, se sont engagés à faire *« toute la lumière sur cette affaire »*. On continue néanmoins à ignorer tout de l'identité de l'assassin présumé, et les soldats et policiers qui se trouvaient sur les lieux du crime ne sont pas accessibles à la presse, ni même, pour le moment, à la justice. Après avoir pataugé dans le sang, on nage dans l'ombre. Malgré une demande de la minorité de l'Aassemblée — *la majorité s'est abstenue* — et malgré les nombreuses requêtes étrangères allant dans le même sens, il ne semble pas non plus être question d'établir une commission d'enquête indépendante. L'affaire reste pour le moment du ressort des militaires.

R. P. PARINGAUX.

Pakistan

L'AGITATION ANTI-GOUVERNEMENTALE TOURNE A L'ÉMEUTE DANS LA PROVINCE MÉRIDIONALE DU SIND

Islamabad *(A.F.P., Reuter)*. — L'agitation anti-gouvernementale a pris, lundi 22 août, l'ampleur de véritables émeutes dans la province méridionale du Sind. Une foule, estimée à plus de vingt mille personnes, a défilé dans la ville de Khairpur, à 440 kilomètres au nord de Karachi, malgré le quadrillage mis en place par l'armée. Elle était conduite par un chef religieux local, Pir Taqi Chah, membre du parti populaire pakistanais de l'ancien premier ministre Ali Bhutto. Les manifestants ont incendié des bâtiments administratifs, deux banques, des magasins d'État et le bureau des recettes des impôts.

La foule a été dispersée par la police, mais les affrontements entre forces de l'ordre et manifestants auraient fait, selon l'opposition, sept morts et plusieurs dizaines de blessés. Des scènes semblables ont eu lieu dans la ville voisine de Ranipur, où, comme à Khairpur, la foule réclamait la levée de loi martiale et criait des slogans hostiles au gouvernement du général Zia-Ul-Haq.

A l'est de Karachi, trois petites villes — Badin, Matli et Mehar — ont été paralysées, lundi, par une grève générale. Une manifestation a également suivi l'arrestation de trois étudiants, à Hyderabad. Selon les autorités de Karachi, plus de cinq cents personnes ont été arrêtées depuis le début de la campagne de désobéissance civile, le 14 août, dans la province du Sind ; mais, selon l'opposition, le nombre de ces arrestations dépasse un millier de personnes.

D'autre part, la police a chargé, lundi, un millier de manifestants à Quetta, capitale du Baloutchistan.

Tous les soirs les autorités fédérales annoncent des condamnations d'opposants à des peines d'un an de prison ferme et de dix à vingt coups de fouet. Les sentences sont prononcées par des tribunaux militaires à l'issue de procédures sommaires (les condamnés ne sont pas assistés de défenseurs).

Le chef de l'État, le général Zia-Ul-Haq, qui a annulé tous ses engagements depuis une semaine, a tenu plusieurs réunions avec les responsables de l'armée dans la station d'altitude de Murree, proche d'Islamabad.

Chine

Opération anti-voyous dans les villes

De notre correspondant

Pékin. — Une campagne de grande envergure pour le respect de « la loi et l'ordre » est en cours depuis plusieurs jours dans les rues de Pékin.

Le but de cette opération policière, dont la réalité a été confirmée à la fin de la semaine dernière par les autorités municipales, est apparemment de « nettoyer » la capitale *chinoise de plusieurs dizaines de* milliers — les chiffres obtenus sont variables — de jeunes « voyous », « loubards » et autres éléments incontrôlés, auxquels est attribuée l'augmentation *de l'insécurité dans la ville*, dénoncée depuis quelque temps par la presse.

Selon des témoins tant chinois qu'étrangers, les autorités ne paraissent pas lésiner sur les moyens pour mener à bien cette opération. Différentes personnes qui se promenaient ces derniers jours dans des quartiers chinois de la capitale à une heure tardive de la soirée ont rapporté *s'être trouvées face* à de véritables commandos policiers chargés de contrôler systématiquement des îlots d'habitations.

Opérant parfois, selon un témoignage, sur la base de listes préétablies, les policiers semblent être principalement à la recherche de jeunes en situation administrative irrégulière, ce qui est le cas de nombreux adolescents sans travail après la fin de leurs études secondaires. Sont également visés par cette « chasse au crime » les gangs qui se livrent de plus en plus fréquemment, la nuit, à des vols et à des attaques à main armée et les jeunes filles soupçonnées de se livrer à la prostitution clandestine.

Le sort des personnes arrêtées au cours de ces rafles n'est pas précisé officiellement. Selon des sources diplomatiques, les cas les plus évidents de violation de la loi seraient sanctionnés par l'envoi dans des camps de rééducation par le travail, les autres relevant de l'exil dans des provinces lointaines.

Le renforcement de la lutte contre la criminalité en milieu urbain ne paraît pas se limiter à Pékin, Selon l'agence Xinhua, la police de la ville de Tangshan, située dans la province du Hebei, *au nord de la capitale, a procédé* récemment à l'arrestation de cent cinq personnes appartenant à six gangs différents et qui étaient accusées d'avoir *« saboté l'ordre social et nui au peuple »*. *Ces jeunes*, selon l'agence, se seraient rendus coupables de *« vols sous la menace de couteaux et autres armes offensives et de viols »*, ainsi que d'un assassinat. Un commentaire du *Quotidien du peuple* sur cette affaire invitait les autorités à *« infliger des punitions sévères et rapides aux criminels dangereux »* en ayant recours à la fois à des méthodes *« dictatoriales, administratives et éducatives »*.

MANUEL LUCBERT.

● *Une exposition d'artistes non officiels* a été fermée prématurément le jeudi 18 août par les autorités municipales de Pékin. Cette exposition, qui s'était ouverte le dimanche précédent et devait durer une semaine, regroupait des œuvres des peintres Ma Desheng et Huang Rhui, figures de proue de l'ancien groupe Xingxing (les Étoiles) — auquel appartenait aussi la jeune artiste peintre, Mlle Li Shuang, récemment libérée — ainsi que des sculptures de M. Wang Keping. Il semble que les autorités aient été irritées de l'intérêt montré par quelques étrangers pour cette manifestation, dont elles souhaitaient limiter l'accès à un public restreint de spécialistes et d'intellectuels chinois. — *(Corresp.)*

OCÉANIE

Voyage au cœur du Pacifique du Sud

(Suite de la première page.)

Sous la houlette de pasteurs et de prêtres, qu'ils ont intégrés à leur société au moins autant qu'ils ont été façonnés par eux, les peuples du Pacifique ont pour la plupart obtenu leur indépendance – exception faite des Territoires français du Pacifique (T.F.P.) de Polynésie, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, des Territoires sous tutelle américaine (T.T.P.I.) en voie d'autodétermination, de Pitcairn britannique avec ses soixante habitants, et de l'île de Pâques annexée par le Chili. Trois mondes s'y côtoient, Mélanésie à l'ouest, Polynésie au centre et à l'est, Micronésie au nord. En dépit des distances entre îles ou atolls, une tradition nautique ancienne a permis des contacts fréquents.

Atolls surpeuplés

Mais cette indépendance n'est-elle pas factice, dans des pays qui, comme Tuvalu, n'ont pas dix mille citoyens, tassés sur neuf îles dont la superficie totale, 25,9 kilomètres carrés, est dispersée sur 1,3 millions de kilomètres carrés d'eaux territoriales ? Tuvalu, qui en 1980, a exporté 86 000 dollars de coprah pour 3,147 millions d'importations, qui dépend pour une bonne partie de son ravitaillement du cargo mensuel ou d'un petit avion, qui est incapable de protéger ses ressources marines, ou même sa souveraineté contre les chalutiers américains, japonais, taïwanais ou sud-coréens. Tuvalu qui n'a rien à vendre alors que Nauru voisine, moins peuplée, dispose d'un revenu par tête parmi les plus élevés du monde – ainsi qu'un taux d'alcoolisme et de cholestérol inouis – en exportant son propre sol, formé de phosphate pur.

Tuvalu et Nauuaru sont certes des cas-limites. Mais les archipels-Etats du Pacifique sud, tardivement admis dans le concert des nations et qui souvent, par pauvreté ou modestie, boudent les institutions internationales, ont peu de moyens de développer leurs maigres ressources et encore moins de les protéger contre les ambitions extérieures. Sans parler d'une pression démographique dramatique dans des pays enserrés par la mer, ainsi Tarawa, l'atoll-capitale de Kiribati (ex-Gilbert), ravagé pendant la guerre du Pacifique, a une densité de population de plus de 2 500 habitants au km2 et, si le taux de natalité se maintient, devrait en avoir plus de 5 000 en 1993 (environ 4 000 à Hongkong). D'où une émigration massive vers des pays plus vastes et plus riches : il y a actuellement plus de Cookiens en Nouvelle-Zélandes que dans les îles Cook !

Pourtant, il ne faudrait pas grand-chose pour que les plus importants de ces micro-Etats commencent à se développer et que les plus petits réduisent une dépendance encore quasi totale. Avec quelque milliers de francs, un village, un atoll peut réaliser un micro-projet, élevage, puits ou réservoirs d'eau de pluie, énergie solaire. Un petit chalutier peut fournir tout un pays en poisson frais, un mini-cargo approvisionner un archipel, une piste en corail broyé relier un atoll au reste du monde. Tandis que des plans plus grandioses – et non souhaités – risqueraient de détruire un équilibre qui a résisté au temps.

L'entrée dans le monde moderne coûte cher. L'augmentation du prix du pétrole a pénalisé ces pays isolés, sans ressources. Le goût de la consommation a gâté la santé de beaucoup et obéré l'équilibre commercial : les gens ne préfèrent-ils pas importer du poisson en boîte du Japon plutôt que de consommer le poisson local, ou avaler des restes de viande de basse qualité conditionnés sous le nom de *corned-beef* ? La diffusion à Samoa Américaines de programmes de télévision américains, complets avec leurs annonces publicitaires, s'étend à une partie de Samoa Occidentales, excitant le désir de posséder des babioles inutiles et coûteuses.

L'hostilité au nucléaire

Pago- Pago (prononcer Pango-Pango), à Samoa Américaines, est la base de flotilles de pêche au thon qui écument les eaux voisines et dont les prises sont mises en boîte pour être expédiées vers le marché américain. Les chalutiers se moquent des frontières internationales ou des redevances. Les pays de la région n'ont pas les moyens de faire leur propre police bien que, l'an dernier, la marine de Papouasie-Nouvelle-Guinée ait eu l'audace d'arraisonner un chalutier américain qui pêchait sans autorisation. « *Si les navires et avions français qui passent par là, signalaient aux pays qu'ils traversent, les bateaux qui braconnent dans leurs eaux, ils leur rendraient, sans grand effort, un service inestimable* », nous disait un coopérant à Tonga.

Car, dans cette partie du monde, la France a un grand retard à rattraper. Déjà coupable aux yeux des protestants d'avoir été catholique, et à ceux des anglophones de parler français, elle demeure, avec les États-Unis, la dernière puissance coloniale et celle qui, avec ses essais nucléaires, pollue l'océan, « *notre verger, notre source de vie* », disait un Fidjien. Les insulaires n'apprécient pas non plus les tentatives américaines et japonaises pour se débarrasser chez eux de leurs déchets nucléaires.

Certaines expériences françaises d'agriculture tropicale et de développement d'énergies alternatives (utilisation des restes des noix de coco, énergie solaire...), intéressent les pays du Pacifique. Ceux-ci, bien qu'attirés depuis longtemps par le monde anglo-saxon qui les domine – Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis – trouvent parfois leur poids un peu lourd et ne seraient pas mécontents d'une présence française, limitée, à condition qu'elle respecte le droit à l'autodétermination de ses territoires. En particulier de la Nouvelle-Calédonie, dont l'évolution depuis mai 1981, surtout pendant la présence à Nouméa de M. Christian Nucci, est regardée avec une certaine sympathie..., à condition qu'elle ne se prolonge pas trop longtemps.

Paradoxalement, la fin de la tutelle française pourrait offrir une chance à la France de maintenir une certaine influence dans le Pacifique. Paris semblait en avoir pris conscience en organisant, l'an dernier, une réflexion sur la zone Asie-Pacifique, puis en poursuivant en direction du Pacifique sud. Mais l'évolution est lente, l'intérêt insuffisant pour une zone dont le potentiel, en richesses comme en problèmes stratégiques, se conjugue encore au futur – à un moment pourtant où, de Fidji à Tonga et à Samoa, on commence à regarder vers la C.E.E., dont l'aide est appréciée. L'Allemagne fédérale l'a compris, dont le président visita la région en 1978, et qui a donné un cargo à Tonga, laquelle l'avait d'abord demandé à la France. Il faut dire que, jusqu'en 1914, le drapeau allemand flottait sur Samoa.

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

SAMOA OCCIDENTALES : COMMENT ÊTRE INDÉPENDANT QUAND ON EST TROP PETIT ?

EUROPE

Pologne

M. Walesa a décommandé une manifestation pour éviter des arrestations

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., Reuter)*. – L'épreuve de force entre les autorités et Solidarité s'accentue alors que la situation politique est dans une impasse totale, à l'approche du troisième anniversaire des accords de Gdansk.

A la sortie du travail, le lundi 22 août, M. Lech Walesa a déclaré devant les chantiers navals Lénine de Gdansk : « *Nous n'avons pas organisé de manifestation aujourd'hui au monument des victimes de décembre 1970 afin d'éviter que les meilleurs hommes de notre organisation ne soient arrêtés, car il faut la préserver pour des temps plus favorables.* » Pendant que le président du syndicat indépendant hors la loi s'entretenait avec la presse étrangère, un millier de personnes l'attendaient au rendez-vous fixé. Elles se sont dispersées dans le calme après avoir chanté des hymnes à la gloire du syndicat.

On ignore ce qui se passe actuellement dans les usines. Le « comité clandestin » de Solidarité aux chantiers navals avaient lancé pour ce mercredi 23 août un appel à la grève perlée si le gouvernement n'entamait pas avant le 22 août de négociations avec Solidarité sous l'arbitrage de l'Église. M. Walesa a précisé que la grève perlée n'était pas facile à faire. Indiquant qu'il était prêt à poursuivre la lutte pour les idéaux de Solidarité, il a dit que « *le mouvement de ralentissement du travail a démarré à partir du 13 août. Aujourd'hui (22 août), nous avons également travaillé au ralenti. Il faut simplement que vous sachiez que l'ouvrier ne peut vivre sans travail. Moi non plus je ne peux pas me passer de travailler* ».

Quoi qu'il en soit, les autorités sont préoccupées et s'apprêtent à envoyer le vendredi 26 août, aux chantiers de Gdansk, le vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski. « *Que je sois invité ou non, je ne discuterai pas avec Rakowski, car il m'a offensé* », a dit M. Walesa en apprenant cette nouvelle. Avant l'instauration de l'état de guerre, M. Rakowski avait été chargé des rapports avec Solidarité. Depuis, il s'est exprimé fort sévèrement sur « *l'ancien président de l'ancien syndicat* » qui n'a « *rien appris* » et qui est à ses yeux un « *primitif* ».

Arrestation d'un mathématicien

Le congrès international des mathématiciens, qui se tient depuis le 16 août à Varsovie, rassemble plus de 2 400 scientifiques dont 1 300 des pays de l'Est parmi lesquels 800 Polonais et 300 Soviétiques. Chez ces derniers, contrairement à ce qui s'était passé en 1978 au congrès d'Helsinki, les meilleurs spécialistes sont présents. En revanche, les mathématiciens américains ne sont qu'une centaine. Les travaux du congrès se déroulent tout à fait normalement et parmi quelque 76 conférenciers 15 ont dédié leurs contributions à des confrères polonais victimes des dispositions de la loi martiale, mentions souvent fort applaudies par l'assistance.

En marge du congrès, un appel a été signé par 130 scientifiques de l'Occident et du tiers-monde pour prendre la défense d'un des leurs, le mathématicien polonais Grzegorz Cieciura ; il a été arrêté le 11 août 1983 à son domicile et incarcéré à la prison Rakowiecka. Une instruction a été ouverte contre lui pour « *calomnies contre la République* », « *actions dans une organisation dont les activités sont cachées aux autorités* » et pour « *incitation à la violation de la loi* ». Ces délits sont punis par des peines allant de six mois à huit mois de prison.

Ce mathématicien de vingt-neuf ans s'est distingué comme « *enseignant au département de mathématiques appliquées à la physique à l'université de Varsovie où il occupe un poste d'assistant et travaille dans le domaine de l'analyse globale. Cette arrestation jette une ombre sur une réunion scientifique de valeur* ».

Les signataires espèrent que leur appel sera entendu. Ils restent préoccupés par la situation générale qui prévaut dans les universités polonaises et sont particulièrement inquiets du sort de leurs collègues privés notamment du moyen de travailler, tel le mathématicien Gleichgewicht de Wroclaw.

EUROPE

Turquie

Le contrôle des candidatures aux élections de novembre par les militaires irrite la classe politique

Le commandement de l'état de siège à Istanbul a ordonné, mardi 23 août, la fermeture, pour une période indéterminée, du plus grand hebdomadaire turc, *Nokta*. C'est le troisième journal turc dont la publication est suspendue par les militaires depuis le 10 août dernier.

De notre correspondant

Ankara. — Après le veto opposé vendredi 19 août par le Conseil national de sécurité à dix-sept personnalités qui sollicitaient l'agrément pour devenir membres fondateurs de deux nouveaux partis politiques (*le Monde* daté 21-22 août), il est désormais quasi certain que les élections législatives de novembre se disputeront entre trois partis seulement : le Parti de la démocratie nationaliste (centre-droit), le Parti de la Mère patrie (droite libérale conservatrice) et le Parti du peuple (centre gauche). L'une des conditions pour se présenter aux élections était en effet de justifier de trente membres fondateurs agréés par les militaires avant le 24 août.

Le Conseil national de sécurité, qui a récusé quatre cent cinquante-quatre personnalités sur les sept cent soixante-dix-neuf qui avaient sollicité l'agrément, dispose en outre du pouvoir d'entériner la liste des candidats aux élections. Il pourra donc, jusqu'au 21 septembre, éliminer éventuellement les « indésirables ».

Dans une récente intervention, le général Evren avait insisté sur le fait que *« la période de transition vers la démocratie, après les élections »* serait *« très critique »*. Il avait rappelé sa conviction que les systèmes de partis trop nombreux ne débouchent que sur des gouvernements de coalition éphémère. Cela étant, nombreux sont désormais ceux qui pensent que les précautions prises par les militaires sont *« excessives »* et qui estiment que seul l'électorat est en mesure d'éliminer les *« partis inutiles »*.

M. Erdal Inonu, président du Parti de la sociale-démocratie (Sodep), qui ne pourra participer aux élections, a exprimé des doutes quant à *« la transition vers une démocratie viable dans les délais indiqués par les militaires »*, dans une déclaration remise à la presse samedi 20 août. Il a estimé que le *« compromis national »* souhaité par tous ne pourrait se réaliser qu'avec la participation de toutes les formations politiques ayant pu s'organiser à l'échelle du pays. La presse turque a été contrainte de passer sous silence cette prise de position. Selon des sources bien informées, M. Inonu a été entendu, dimanche 21 août, par le procureur militaire, lequel décidera sous peu s'il y a lieu ou non d'ouvrir une instruction contre lui.

Le climat politique à Ankara est assez tendu. Deux des cinq principaux journaux turcs, *Tercuman* (droite) et *Milliyet* (centre droit), ont été suspendus *sine die* la semaine dernière par les autorités militaires et une instruction judiciaire a été ouverte contre Mme Ilicak et M. Toker, auteurs des articles incriminés.

Le 10 août, l'éditorialiste de *Tercuman*, Mme Ilicak, se référant à Aristote et à John Stuart Mill, hostiles à la tyrannie, écrivait que *« seul un Parlement émanant de la volonté nationale et formé au terme d'élections libres et régulières peut constituer le fondement de l'autorité démocratique et celui de la stabilité politique »*.

Elle est passible, ainsi que son rédacteur en chef, d'une peine de huit ans de prison pour *« atteinte à la personnalité morale du gouvernement »*. M. Toker, qui passait récemment encore pour être proche du pouvoir, a stigmatisé dans son article de *Milliyet « le scénario du bipartisme »*, estimant que les militaires n'envisageaient pour l'avenir que *« le pouvoir de Sa Majesté et l'opposition de Sa Majesté »*.

Les milieux intellectuels de gauche, affaiblis au cours de ces trois dernières années, ne paraissent pas, quant à eux, vouloir se manifester. Ce sont surtout les personnalités de la droite libérale qui parlent. Ainsi le professeur Aydin Yalcin, anticommuniste connu, a-t-il, dans une interview à l'hebdomadaire *Yanki*, mis en garde le pouvoir contre le manichéisme. Un chroniqueur du quotidien *Cumhuriyet* (centre gauche), M. Mumcu, a insisté, de son côté, sur la raison d'être du Sodep si l'on veut éviter qu'un vide politique ne s'installe à gauche.

D'une façon générale, on estime à Ankara que le ressentiment des « exclus » sera un élément dont il faudra tenir compte pendant la période de normalisation.

ARTUN UNSAL.

UNE MANIFESTATION A PARIS

Huit cents personnes réclament le retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie

Quelque huit cents personnes ont manifesté, lundi 22 août en fin d'après-midi, devant l'ambassade de Tchécoslovaquie pour réclamer le retrait des troupes soviétiques de ce pays, où elles sont *« stationnées temporairement »* depuis l'invasion, il y a quinze ans de la Tchécoslovaquie par les armées de cinq des pays membres du pacte de Varsovie.

En présence de plusieurs personnalités, notamment MM. Yves Montand, Antoine Spire, dissident du P.C.F., Jacques Huntzinger et Jean Poperen (P.S.), Me Michel Blum, président de la Ligue internationale des droits de l'homme, et l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, les manifestants ont défilé aux cris de *« A bas Husak et Andropov ! »*, *« Vive le combat du peuple tchèque ! »*.

Plusieurs comités, dont le Comité de défense des libertés en Tchécoslovaquie — représenté par Mme Lise London et M. Francis Jacob, — la Ligue française des droits de l'homme et le Club des droits socialistes de l'homme, ainsi que le parti communiste internationaliste, Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire avaient appelé à cette manifestation *« pour la liberté et l'indépendance de la Tchécoslovaquie »*.

Les manifestants réclamaient également la libération des prisonniers d'opinion en Tchécoslovaquie, notamment MM. Rudolf Battek et Ladislav Lis, porte-parole de la Charte 77, et Petr Uhl, animateur du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies).

A Prague, le même jour, Mmes Otta Bednarova et Dana Nemcova, ainsi que MM. Vaclav Havel, Jiri Dienstbier et Vaclav Benda, qui avaient été condamnés avec M. Uhl en mai 1979 pour *« subversion »* (en fait, pour leurs activités au sein du VONS), ont demandé, dans un appel au président Husak, que M. Uhl (le dernier d'entre eux à être encore incarcéré) soit dispensé des neuf mois de prison qui lui restent à faire.

● *La F.I.D.H. accuse Cuba et le Vietnam* d'avoir conclu avec la Tchécoslovaquie un accord portant sur l'exportation de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs en échange de matériel, principalement militaire. Dans un communiqué publié à Paris, la Fédération internationale des droits de l'homme exprime l'intention de demander officiellement à la commission contre l'esclavage et le travail forcé des Nations unies d'ouvrir une enquête sur le sort des Cubains et Vietnamiens qui seraient employés dans des villes de province comme Liberec, Jihlava, Novy-Bor et Trutnov, dans la verrerie, la sidérurgie et le bâtiment.

Irlande du Nord

L'ÉPOUSE D'UN MOUCHARD, ANCIEN MEMBRE DE L'INLA, EST MENACÉE DE MORT

Belfast (*A.F.P.*). — La mère de Harry Kirkpatrick, ancien militant de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA), détenu depuis un an et devenu un informateur de la police, a rendu visite à son fils lundi 22 août pour lui demander de revenir sur ses dépositions contre dix-huit de ses anciens camarades.

L'épouse de M. Kirkpatrick a été enlevée il y a deux mois et demi par l'INLA. L'organisation, qui avait annoncé qu'elle exécuterait Mme Kirkpatrick dimanche à minuit si son mari ne s'était pas rétracté, a fait savoir qu'elle différait l'exécution.

Harry Kirkpatrick, impliqué dans plusieurs attentats, dont cinq meurtres, est condamné à la détention à vie. S'il revenait sur ses déclarations, il perdrait l'espoir de bénéficier d'éventuelles remises de peine et risquerait de voir ses conditions de détention se détériorer.

Au cours des derniers mois, les révélations faites par d'anciens militants sont à l'origine de l'arrestation de deux cent trente personnes environ. C'est l'INLA, organisation modeste, qui semble avoir le plus pâti de ces trahisons dans ses propres rangs. Elle y a répliqué à plusieurs reprises par des enlèvements dans les familles des informateurs.

PROCHE-ORIENT

Egypte

La désadatisation manquée

(Suite de la première page.)

Cependant, la nouvelle loi a été assortie d'une clause restrictive qui stipule que seuls les partis ayant obtenu un minimum de 8 % des voix, dans l'ensemble du pays, pourront siéger à l'Assemblée. Le nouveau Parlement risque donc, encore plus que le l'ancien, d'être une chambre introuvable.

Placés devant le fait accompli, les dirigeants de l'opposition se sont adressés au chef de l'Etat pour lui demander d'intervenir, en sa qualité de président du P.N.D., afin d'annuler une clause qu'ils considèrent comme *« scélérate »*. Ils n'ont obtenu que de vagues assurances sur la nécessité d'organiser le scrutin d'une manière *« honnête et neutre »*. Ces propos rassurants n'ont cependant pas empêché le président du Conseil, M. Fouad Mohieddine, qui est en même temps le secrétaire général du parti, de répéter d'une manière qui ne supporte aucune contestation que *« le parti qui est incapable de recueillir 8 % des voix ne mérite pas d'être représenté au Parlement »*.

L'affaire Heykal

Y a-t-il désaccord entre le chef de l'Etat et son président du Conseil ? On en doute de plus en plus au sein de l'opposition légale où l'on tente d'épargner malgré tout, dans la mesure du possible, le nouveau rais en évitant de le mettre publiquement en cause. Il n'en reste pas moins que cette affaire a considérablement aggravé la crise de confiance qui caractérisait depuis quelques mois déjà les rapports entre le chef de l'Etat et l'opposition. La publication à l'étranger de *« L'automne de la colère »* (*le Monde* du 9 juin) de l'ancien confident de Nasser, Mohamed Hassanein Heykal, et les compte-rendus qui en avaient été fait dans la presse de l'opposition, avaient eu le don de mettre en colère le président Moubarak qui avait fait savoir, à cette occasion, qu'il ne voulait plus que l'on mette en cause Sadate et surtout la manière dont la guerre d'Octobre avait été menée.

A plusieurs reprises, le rais, utilisant un langage qui rappelait étrangement celui de l'ancien président assassiné, avait lancé de sévères mises en garde contre les *« errements »* des journalistes. Tout en affirmant qu'il ne restreindrait jamais la *« démocratie »* et n'interdirait jamais les journaux, il s'en était pris aux intellectuels non conformistes, les accusant de manquer d'objectivité et d'utiliser la diffamation et la déformation de la réalité, soulignant que les Egyptiens étaient en train de nuire à leur réputation en déballant dans *leurs journaux le linge sale*, et qu'il finirait par perdre patience.

La mise en garde ne semble pas avoir été entendue par les trois hebdomadaires de l'opposition laïque : *El Ahali*, du Rassemblement progressiste unioniste, présidé par M. Khaled Mohieddine ; *El Chaab*, publié par le Parti du travail socialiste de M. Ibrahim Choukri, et *El Ahrar*, organe du petit Parti libéral dirigé par un ancien partisan de Sadate, M. Moustapha Kamel Mourad, passé à l'opposition du vivant même de l'ancien raïs. Les trois hebdomadaires, dont le plus populaire, *El Ahali*, tire à 170 000 exemplaires, poursuivent depuis lors sans relâche leur campagne contre les sadatistes, montant inlassablement en épingle les scandales dans lesquels sont impliqués les tenants de l'ancien régime. Ils concentrent leurs attaques contre les personnalités connues pour avoir été les plus proches de Sadate, dont le grand brasseur d'affaires, Osman Ahmed Osman, beau-père d'une fille de l'ancien raïs, et qui passe pour être le principal inspirateur du groupe sadatiste, bien qu'il ne détienne aucune fonction officielle au sein du gouvernement.

Les partis de l'opposition ont déjà fait savoir qu'ils boycotteraient en septembre les élections à l'Assemblée consultative (sorte de Sénat) et aux assemblées locales qui se dérouleront en novembre, car ces deux consultations, contrairement aux élections législatives d'avril 1984, auront lieu au scrutin de liste majoritaire qui assure la totalité des sièges au parti qui obtient 51 % des voix. Les dirigeants de l'opposition menacent maintenant d'étendre leur boycottage à la consultation d'avril, s'ils ne reçoivent pas des garanties formelles concernant la régularité du scrutin. Ils affirment qu'ils sont capables de franchir le seuil fatidique des 8 % si les élections se déroulent sans les « irrégularités » et *« fraudes » qui ont entâché presque* toutes les consultations populaires sous le régime de Sadate.

A cet effet, ils exigent avant tout la révision des listes électorales qui n'ont pratiquement pas changé depuis près de trente ans, *« afin que les morts ne puissent plus voter et que toutes les personnes en âge de le faire soient à même de participer au scrutin »*. Ils demandent en outre que les électeurs soient obligés d'exhiber leur carte d'identité lors du vote et signer devant leur nom sur la liste. Ils souhaitent en plus que l'ensemble des opérations de vote soient contrôlées par des juges ou hommes de loi, réputés en Egypte pour leur intégrité et indépendance, et non, comme cela a toujours été le cas, par de petits fonctionnaires qui obéissent aux ordres de leurs supérieurs. Enfin, ils demandent la levée des lois d'exception qui interdisent les rassemblements électoraux en dehors des locaux généralement exigus des petits partis.

Bourrage d'urnes

Les élections partielles qui se sont déroulées en 1982 et tout récemment encore, ont prouvé, affirment les opposants, que le P.N.D. ne recule devant aucun moyen pour assurer le succès de ses candidas, y compris les agressions contre les candidats de l'opposition menées par des *« bandes organisées par le parti au pouvoir »*, et ce dans le but de faire régner un climat de terreur politique de façon à empêcher les citoyens à soutenir les représentants de l'opposition, surtout en province. Dans de nombreux cas, les représentants des candidats contestataires ont été empêchés de pénétrer dans les bureaux de vote, ce qui a facilité le bourrage des urnes en faveur des candidats du pouvoir, une pratique courante en Egypte.

« Nous ne faisons pas face uniquement au P.N.D., mais à l'ensemble de l'appareil gouvernemental », affirment les dirigeants de l'opposition, qui relèvent que le chef du gouvernement, M. Fouad Mohieddine, proclame à qui veut l'entendre que *« le P.N.B. n'est pas le parti de la majorité, mais celui de l'ensemble de la population »*. On soupçonne donc le régime de vouloir, au mépris de la Constitution, qui prévoit le pluralisme des partis, monopoliser le pouvoir et isoler politiquement les partis non officiels grâce à l'arsenal des mesures d'exception héritées de Nasser et de Sadate, et qui demeurent toujours en vigueur en vertu de la loi d'urgence d'octobre 1981, renouvelée en 1982 et qui sera vraisemblablement reconduite début octobre pour une nouvelle période de douze mois.

La nouvelle loi électorale est jugée anticonstitutionnelle, car elle écarte la candidature des personnalités indépendantes, violant ainsi l'une des stipulations essentielles de la Constitution, qui reconnaît clairement à tous les citoyens des droits égaux devant la loi. Un autre moyen utilisé par le pouvoir pour réduire l'importance de l'opposition est le refus systématique des autorités de permettre la constitution de nouveaux partis. Le P.N.D. et les trois formations politiques actuellement autorisées ne représentent pas, loin de là, l'ensemble des courants politiques de la société égyptienne. C'est ainsi que l'on ne sait pas encore si le Wafd, qui exprime les idées du libéralisme politique en vigueur dans le pays avant la révolution de 1952 et qui vient de décider de se reconstituer *(voir ci-dessous la correspondance du Caire)*, sera légalement autorisé par le pouvoir. De même, tous les nassériens ne se reconnaissent pas dans le Rassemblement de M. Khaleb Mohieddine, et certains de leurs représentants ont à différentes reprises essayé, sans succès, de se constituer en parti nassérien indépendant. Qui plus est, toutes les demandes des mouvements islamiques « modérés » de créer leurs propres partis ont été rejetés, privant ainsi le vaste courant musulman qui existe actuellement dans la société égyptienne de s'exprimer dans un cadre légal et constitutionnel.

Certes, il existe dans les milieux officiels gouvernementaux, et même à l'intérieur du parti au pouvoir, des voix isolées pour mettre en garde les autorités contre le danger de voir les « exclus » s'orienter vers l'action clandestine et illégale. Mais il semble que les responsables du P.N.D. et du gouvernement aient la mémoire courte. Ils sont plus que jamais décidés à maintenir et à renforcer leur emprise sur tous les rouages de l'Etat, même si le président Moubarak affirme souvent le contraire dans ses déclarations publiques.

JEAN GUEYRAS.

Les nationalistes wafdistes tentent pour la seconde fois de reconstituer leur parti

Correspondance

Le Caire. — Le néo-Wafd, résurgence de l'ancien grand parti nationaliste d'avant la révolution de 1952, a annoncé dimanche 21 août, la reprise de ses activités politiques, qui étaient complètement suspendues depuis le 2 juin 1978.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion du conseil supérieur du parti, M. Noman Gomaa, secrétaire général adjoint, a affirmé qu'*« étant donné que la plupart des causes qui avaient poussé le néo-Wafd à geler ses activités ont disparu depuis l'accession au pouvoir du président Moubarak, le parti a décidé de revenir sur la scène politique »*.

Après avoir hésité de longs mois, le néo-Wafd a donc décidé de se jeter à l'eau. La nouvelle, si elle n'a pas vraiment surpris les milieux politiques égyptiens, n'en laisse pas moins nombre de questions sans réponse, la moindre n'étant pas celle de la position du gouvernement à l'égard du néo-Wafd.

En effet, le président Moubarak et son parti national démocrate se sont abstenus jusqu'à présent de tout commentaire sur la question. La seule rencontre ayant eu lieu entre M. Moubarak et M. Fouad Serageddine, ancien ministre sous la monarchie et chef du néo-Wafd, remonte au 25 novembre 1981, quand le président le reçut avec trente autres personnalités politiques arrêtées sur ordre de Sadate en septembre 1981.

Autre question encore sans réponse : le néo-Wafd avait-il le droit de se reconstituer ? Ce parti, qui rassemblait près d'un million d'adhérents quelques mois après sa reconstitution durant l'été 1977, s'était en effet sabordé l'année suivante en signe de protestation contre l'adoption par plébiscite (98,2 % de oui) d'une loi interdisant toute *« activité publique à quiconque a corrompu la vie politique avant la révolution de 1952 »*. Cela équivalait à décapiter le parti, dont le chef et soixante-cinq autres membres importants étaient concernés par ce texte.

Cette loi est toujours en vigueur, mais les responsables du néo-Wafd soulignent toutefois que le haut tribunal administratif examine actuellement un procès intenté par M. Serageddine pour obtenir l'annulation de la loi sur les partis.

On note enfin, que le « Pacha » (surnom de M. Serageddine) se trouvait à Alexandrie lors de la réunion du conseil supérieur du néo-Wafd, qui s'est cependant tenue dimanche 21 août dans sa demeure à Garden-City, au Caire. Pour éviter de tomber sous le coup de la loi, le vieux dirigeant nationaliste conduira-t-il son parti par personnes interposées ? Le principal intéressé pourrait y répondre lui-même mardi 23 août, à l'occasion de la réunion wafdiste commémorant les chefs historiques du mouvement, Saad Zaghloul et Mustapha Nahhas.

AMÉRIQUES

TÉMOIGNAGE

Jamaïque

L'assassinat de Michael Smith

Un poète en lutte

L'écrivain Jean-Jacques Lebel nous a fait parvenir son témoignage sur Michael Smith, le poète jamaïquain assassiné le 17 août à Kingston (*le Monde* du 23 août).

Il est bien connu que les ghettos noirs de la Jamaïque ont donné naissance à la musique reggae, mais on commence seulement en Europe et aux Etats-Unis à prêter oreille à la littérature orale qui coule de même source. Cette forme de littérature, à la fois populaire, inventive, rebelle et anti-académique, s'appelle en anglais « dub poetry ». Poésie en lutte contre la misère et tous les esclavages. Poésie d'amour, comme le blues. Poésie rythmée par la langue créole, avec ou sans accompagnement musical. Poésie directe, dite par l'auteur face à des auditoires dansants, nombreux, passionnés, qui reconnaissent à certains porte-parole une immémoriale et subversive fonction prophétique.

Michael Smith était de ceux-là. Il a été battu et lapidé à mort, en pleine rue de la capitale jamaïquaine, le 17 août, par des « gorilles » devant le siège du Jamaïcan Labour Party. Il s'agit bel et bien d'un assassinat politique. La veille de ce crime maquillé en fait divers, Michael Smith avait pris la parole à Kingston, dans un meeting où il avait interpellé un membre du gouvernement d'Edward Seaga.

La société jamaïquaine a sombré dans une telle violence que la dernière bataille électorale a fait des centaines de morts. La musique et le chant tiennent lieu de médias aux populations des ghettos, exclues de tout pouvoir politique. L'activité poétique constitue là-bas la dissidence la plus radicale envers et contre toutes les oppressions économiques, raciales, culturelles ou policières. Le meurtre de ce grand poète est une tragédie qui prouve une fois de plus que, sous bon nombre de régimes pseudo-démocratiques, le sempiternel dialogue de sourds entre intellectuels et gérants du pouvoir d'états ne s'exprime pas à coups d'articles de presse ni même d'internements psychiatriques, mais par la pure et simple élimination physique.

Michael Smith était venu en Europe en 1982. Il avait enregistré à Londres son unique album, dont le titre, traduit en français, est *Je peux pas croire*. Ce disque fut produit par Linton Kwesi Johnson pour la marque Island, distribuée ici par Phonogram. A Paris, il fut la révélation de la manifestation internationale de poésie « Guerre à la guerre », qui célébra à l'UNESCO la Journée des droits de l'homme. L'édition d'un disque collectif où il figurera aux côtés de Ginsberg, Ferlinghetti, Darwish, Voznessenski, est prévue par l'UNESCO. Michael Smith n'eut même pas le temps de publier un recueil de poèmes. Cette publication posthume s'impose.

JEAN-JACQUES LEBEL.

Etats-Unis

LES RÉPUBLICAINS RÉSIDANT EN FRANCE NE VIVENT PAS UN « CAUCHEMAR »

Les membres de la section française de Republicans Abroad (républicains de l'étranger) se sont démarqués lundi 22 août des propos tenus sur la France par M. Robert Perkins, trésorier de la commission sénatoriale du parti républicain des États-Unis, dans une lettre circulaire (*le Monde* du 23 août). Les membres de Republicans Abroad-France *« ne pensent pas que vivre en France c'est vivre un cauchemar. Nous ne partageons pas les expressions sur la situation actuelle en France contenues dans une lettre de M. Bob Perkins »*, déclare cette association dans une mise au point.

Dans une lettre destinée à près de 300 000 éventuels bailleurs de fonds en prévision des élections sénatoriales américaines de 1984, le responsable républicain estimait que la France est dans un état de *« faillite totale »*, que l'atmosphère y est *« menaçante et explosive »*, *« l'air chargé de fureur »*, qu'y vivre est devenu un véritable *« cauchemar »* et qu'il est *« presque aussi difficile de sortir de ce pays »* que de quitter l'Union soviétique.

Le Monde

société

Le défi de l'immigration maghrébine

II. – *Déstabilisation et nouvelle citoyenneté*

par MICHEL TIBON-CORNILLOT (*)

Le peuple français cache la diversité culturelle, ethnique, sans doute la plus importante d'Europe. Les statistiques indiquent que, en 1980, 18 millions de Français étaient des descendants d'immigrants à la première, deuxième ou troisième génération. L'État, centralisateur, gère les institutions. La société civile « digère » avec souplesse les populations (*le Monde* du 23 août). L'immigration maghrébine, aujourd'hui, représente cependant un défi à la société française.

La souplesse de la définition de l'immigré que nous avons proposée est importante pour la réflexion sur la communauté maghrébine. Elle invite à réunir en un même groupe les travailleurs maghrébins et leur famille, ainsi que les jeunes de la « deuxième génération », qui ont souvent la nationalité française et ne sont pas recensés officiellement dans les statistiques concernant cette communauté. Enfin, il existe aussi les familles de ceux que l'on appelait, pendant la guerre d'Algérie, les harkis. Un recensement correct de l'immigration maghrébine doit nécessairement tenir compte de tous ces segments de populations, en rappelant au préalable que les travailleurs maghrébins peuvent être considérés comme des immigrés, même si leur discours majoritaire est celui du retour au pays. La durée moyenne de séjour d'un Maghrébin venu en France pour travailler est en effet, à l'heure actuelle, de quinze ans.

Les immigrés d'origine maghrébine se caractérisent par leur relative cohérence culturelle. Plus de la moitié d'entre eux sont berbérophones, les autres sont arabophones, mais ils parlent en même temps tous le français. Ces distinctions linguistiques valent surtout pour la part de cette immigration d'origine étrangère ; les autres, les jeunes essentiellement, scolarisés en France, s'assimilent largement par leur vocabulaire et leur comportement aux jeunes Français. L'immense majorité de ces immigrés est par ailleurs, de façon plus ou moins proche ou lointaine, de confession musulmane. Ils se réfèrent par ce biais, mais aussi par la pression culturelle du milieu, à des valeurs familiales, claniques, très spécifiques et différentes du milieu ambiant. Cette cohérence culturelle est en même temps vécue comme un écart important, qui place la vague d'immigration maghrébine dans cette situation inconfortable, caractéristique de l'immigré en France, tant que ses différences culturelles quotidiennes n'ont pas trouvé droit de cité.

Le traumatisme de la guerre d'Algérie

Il est certain que la différence religieuse joue un rôle important dans un pays aussi marqué par le christianisme que le nôtre (1). Elle induit des comportements spécifiques dans les circonstances fondamentales que sont le mariage, la mort, la naissance. A cet égard, la différence de statut entre la femme moderne, soi-disant émancipée, et la femme musulmane produit des effets explosifs.

Mais les réactions xénophobes de rejet ont aussi une cause historique. La guerre d'Algérie a provoqué un traumatisme profond dans la psychologie collective des Français, des Algériens et, par contre-coup, de tous les Maghrébins. L'Algérie a été rattachée à la France avant la Savoie ; l'histoire commune aux Français et aux Algériens fut longue, même si elle fut une suite de scandaleuses erreurs de la part de l'administration coloniale et des Européens d'Algérie. Il n'est pas possible d'ignorer ce destin commun et douloureux qui explique l'importance actuelle de la vague d'immigration maghrébine.

Cette immigration est au carrefour de nombreuses questions fondamentales pour la société française. Celle-ci se trouve face à un nombre très important d'immigrés qui présentent, par rapport aux autres vagues d'immigration – les Polonais, les Italiens, les Portugais – un écart culturel plus marqué. A cause de leur haut degré de formalisme, les institutions de l'Etat français peuvent intégrer cette communauté plus hétérogène que les autres. Il n'est pas sûr, en revanche, que la société civile en soit capable. En ce sens, la vague d'immigrés maghrébins contribue à déstabiliser le « mixte contradictoire », Etat unitaire-société civile pluriculturelle, dont on a décrit plus haut les contours. Mais comme ce « mixte contradictoire » est en même temps la matrice qui forge le schéma classique de l'immigré, les Maghrébins tendent à imposer, bien involontairement, un nouveau statut de l'immigration. De proche en proche, par la tension renouvelée qu'introduit leur présence dans le jeu subtil entre l'Etat et la société civile, ils remettent en question l'un des consensus fondamentaux sur lesquels la société française s'est constituée entre l'exigence unificatrice et l'activité silencieuse par laquelle chaque groupe maintient ses traditions.

C'est sans doute dans ce contexte de perturbation sociale qu'il faut comprendre la convergence ente les questions que pose l'immigration maghrébine et celles liées à la tentative de prise en compte d'une citoyenneté culturelle. Il semble en effet qu'il faille admettre une prise en compte plus explicite des différences culturelles par l'Etat. La question n'est pas simple, car chaque fois que l'on abandonne aux pouvoirs publics une nouvelle zone d'intervention, le tissu social s'en trouve relâché.

Fonction démographique

Les réactions xénophobes existent ; elles ont pris suffisamment d'importance pour que l'on assiste de nouveau à des « ratonnades » de sinistre mémoire. Les meurtres racistes impunis ont aussi augmenté, ainsi que les incendies criminels dans les foyers, dans les cités de transit. Par réaction, les jeunes d'origine maghrébine, de nationalité française, auxquels on refuse des droits élémentaires attachés à cette citoyenneté et qui doivent supporter le racisme ambiant, n'ont plus la patience ni l'expérience qui ont permis à leurs parents de résister si longtemps à cette composante sordide de la psychologie collective de nombreux Français. Ils ont donc tendance à s'armer, à s'organiser, pour les meilleurs, et pour les plus faibles, à se lancer dans la petite délinquance ou dans la drogue.

Une telle pression exercée par une partie de la population sur un groupe d'immigrés est inadmissible en premier lieu, pour des raisons d'intérêt immédiat. L'immigration maghrébine contribue fortement à redresser et à corriger le vieillissement de la population française. Le rapport Marangé (2) a raison de dire : « *Il semble souhaitable et équitable que la société porte la plus grande attention à l'insertion des éléments, étrangers en l'occurrence, qui ont un effet correcteur sur le dessin de la pyramide des âges, actuelle et future.* » Est-il besoin de rappeler le rôle économique positif que jouent les membres de cette communauté en France, et que, par exemple, le solde des cotisations payées par les travailleurs maghrébins et des prestations qui leur sont versées par la Sécurité sociale est au bénéfice de cette dernière ?

La population française, dans sa diversité, a fait la preuve de sa capacité d'intégration mais elle l'a exercée jusque-là à l'égard de populations dont les écarts culturels étaient moins marqués. Il semble qu'elle soit affrontée à un nouveau défi, qu'elle assume mal, aux différents niveaux de ses activités économiques, associatives, culturelles, bref de tout ce qui la constitue en société civile. L'intervention de l'État apparaît sans doute souhaitable, encore faut-il bien voir ce que cette intervention signifie. Elle peut se faire, en effet, dans deux directions différentes : l'une consiste à faire appliquer avec rigueur la loi de la République. Il est, certes, intolérable que des discriminations puissent se maintenir dans l'application de la loi.

L'autre suppose un abandon du rôle classique de l'État et de ses institutions à propos du maintien et du respect de la citoyenneté française conçue dans son universalité abstraite. Dans ce cadre, il s'agirait de redistribuer et de réorganiser l'espace classique de ce « mixte contradictoire » que l'on a déjà décrit, dans lequel l'Etat se spécialisait dans la préservation et la propagation de la citoyenneté une et indivise, et la société civile, dans le maintien muet et pratique des diversités culturelles. Cette redistribution supposerait, par exemple, un élargissement du concept de citoyenneté défini et défendu par les institutions de la République, capable de préserver les diversités culturelles concrètes.

La première direction – le respect de l'égalité devant la loi – n'est tenable que si les différences réelles de traitement des citoyens dans leurs droits et devoirs ne dépassent pas un certain seuil. Si elles deviennent régulières et importantes, il est évident que le maintien de la légalité par l'Etat devient impossible. On risque alors de créer une situation proche de celle des Noirs américains.

L'immigration maghrébine oblige la société française à se reposer des questions essentielles. Elle doit le faire sur fond de crise économique, d'affrontements politiques. Sans doute y a-t-il là des problèmes dont la convergence n'est pas fortuite. De la même manière que l'industrie française s'affronte aux défis de la concurrence et doit, sous peine de disparaître, se moderniser, changer sa mentalité, de même le système social en France doit faire un nouvel effort d'ouverture et de souplesse pour intégrer ces 2,5 millions de personnes d'origine maghrébine. Il s'agit là d'un enjeu qui ne permet qu'une seule réponse : réussir. Echouer signifierait le déshonneur pour le pays, car il n'est pas non plus impossible que des affrontements terribles et sanglants puissent avoir lieu, réveillant les vieux démons que cache le peuple français en son sein.

FIN

(1) Il y a à peu près 3 500 000 musulmans en France, ce qui fait de l'islam la deuxième religion en France, après le catholicisme.

(2) James Marangé et André Lebon, *l'Insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française, la Documentation française*, p. 26.

(*) Chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales.

Deux millions six cent mille

Les chiffres officiels pour le 1er janvier 1983 font état de 805 355 Algériens, 492 669 Marocains, 212 909 Tunisiens, soit 1 510 933 Maghrébins, sans compter les clandestins. A ce nombre, il faut joindre à peu près 500 000 personnes d'origine maghrébine correspondant aux anciens supplétifs, harkis et Maghrébins de la guerre d'Algérie et leur famille (estimations de la délégation nationale de l'action sociale éducative et culturelle au secrétariat aux rapatriés).

Il faut y ajouter les jeunes et les enfants nés en France, automatiquement français, ainsi que tous ceux ayant, pour une raison ou pour une autre, la nationalité française. Pour évaluer leur nombre, très difficile à établir, on peut utiliser le rapport de M. James Marangé, « L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française ». Celui-ci, après avoir proposé le nombre de 1 584 000 enfants et jeunes étrangers – au 1er janvier 1980 – tente d'estimer le nombre d'enfants et de jeunes d' « origine étrangère » mais ayant la nationalité française. Il considère comme exacte l'estimation de 700 000. Compte tenu des différents recoupements, on peut évaluer à 400 000 le nombre des jeunes Français d'origine maghrébine. Cela permet un premier bilan :

– Plus de 1 500 000 Maghrébins de nationalité algérienne, tunisienne et marocaine ;

– 500 000 Français d'origine maghrébine, anciens supplétifs de l'armée française en Algérie et leurs familles ;

– 400 000 jeunes Maghrébins de nationalité française.

Le total minimum ainsi obtenu est de 2 400 000 personnes de culture maghrébine en France au 1er janvier 1980. Chaque année, selon le rapport Marangé, 115 000 nouveaux enfants viennent gonfler les effectifs de cette population. Parmi eux, on peut considérer que les deux tiers sont d'origine maghrébine, soit par l'effet du regroupement des familles qui les concerne majoritairement, soit parce que l'implantation des familles maghrébines en France est plus stable. Ainsi, sans compter les clandestins et en se bornant à prendre les estimations minimales, les personnes de culture maghrébine seraient actuellement environ 2 600 000, formant la plus forte vague d'immigration que la France ait connue depuis longtemps. – M. T.-C.

AMÉRIQUES

TÉMOIGNAGE

L'assassinat de Michael Smit...

Un poète ...

FAITS ET JUGEMENTS

QUATORZE CONTRE UNE

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, appréciera-t-elle ? Qu'une publication *évoque son intention de* réunir les annonceurs à l'automne pour les *« mobiliser en vue d'une guerre aux formules sexistes dans la rédaction des offres d'emploi »* ne peut que lui faire plaisir. Mais que *la Lettre de l'Expansion* datée 22 août ait trouvé judicieux d'insérer cet écho dans sa rubrique « Les hommes », plaçant Mme le ministre, seule femme citée, parmi quatorze messieurs, dont le président de la République, quelques ministres, un général et un syndicaliste, ne sera peut-être pas pour la ravir...

J.-M. D.-S.

CORRESPONDANCE

La canicule à la prison Saint-Paul de Lyon

Nous avons reçu d'un lecteur de Grenay (Isère), M. Daniel Granade, la lettre suivante :

Avec la canicule qui a atteint à plusieurs reprises 40 degrés, je pense à la véritable torture que subissent certains détenus de la prison Saint-Paul de Lyon. Etant donné le surpeuplement de cette prison, quatre prisonniers cohabitent dans une cellule de 7,50 mètres carrés (2,50 × 3 m.). Comme il n'y a que trois lits superposés, il faut mettre un matelas par terre pour le quatrième. Il n'y a que deux sorties d'une heure chacune par vingt-quatre heures, dans une cour triangulaire de 37 mètres carrés pour une vingtaine de personnes où la température est de l'ordre de 50 degrés.

La prison Saint-Paul est une maison d'arrêt dans laquelle la majorité des prisonniers sont des prévenus réputés innocents jusqu'à leur jugement. Le directeur a déclaré qu'une proportion appréciable des détenus ne devrait pas être là.

Condamnation d'un automobiliste meurtrier

Le tribunal de Strasbourg a condamné, lundi 22 août, à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, M. Patrick Deschang, vingt-sept ans, ouvrier au chômage qui avait écrasé, le 3 mai dernier, un homme de quatre-vingt *un ans, M. Szylem Goldmann,* père du grand rabbin de Paris.

C'est au cours d'une manifestation des étudiants en chirurgie dentaire que ce jeune homme avait tenté, à vive allure, de forcer le barrage des étudiants (*le Monde* du 5 mai). M. Deschang, qui avait été entendu par le tribunal, jeudi 18 août, était inculpé d'homicide involontaire, de conduite en état d'ivresse et de port d'arme illégale.

Une manifestation pour la libération de M. Botrel.

Quelque cent cinquante personnes ont manifesté dans les rues de Châteaulin (Finistère), lundi 22 août en fin d'après-midi, pour réclamer la mise en liberté de M. Yannick Botrel, trente-trois ans, détenu à Quimper depuis le 18 août pour « non-présentation d'enfant ». M. Botrel avait refusé de confier le petit Youen, sept ans, à son ex-épouse, Mme Annie Bouzille (*le Monde* daté 21-22 août). Conduits par M. Gabriel Avan, maire de Saint-Segal, le village où résident M. Botrel et son fils, les manifestants ont perturbé pendant près de deux heures la circulation dans le centre de Châteaulin.

Dans un communiqué, M. Botrel propose que chacune des parties désigne un expert psychologue ou psychiatre de son choix, et que ces experts désignent à leur tour un de leurs confrères, afin de constituer un collège indépendant d'experts. Ce collège aurait pour mission d'examiner le petit garçon, sa mère et son père, de manière à définir la solution la mieux adaptée quant à la garde de l'enfant.

Un antiquaire monégasque inculpé après l'évasion de Licio Gelli

Nice. – M. Alain Deverini, trente et un ans, antiquaire-décorateur à Monaco, a été inculpé, lundi 22 août, par M. François Boisseau, juge d'instruction au tribunal de Nice, de connivence à évasion et aide à l'entrée et aux séjours d'étrangers *en situation irrégulière en* France, et écroué à la maison d'arrêt de Nice.

Il est reproché à M. Deverini d'avoir prêté son concours à la fuite de Licio Gelli qui s'est évadé de sa prison genevoise dans la nuit du 9 au 10 août dernier. Il est notamment établi que l'une des voitures utilisées par le fils de Licio Gelli, Raphaëlo, et qui a permis au grand maître de la loge maçonnique P.2 de se mettre *en sécurité,* avait été louée par M. Deverini. Ce dernier a affirmé que *« sa bonne foi »* avait été surprise. – *(Corresp.)*

● *L'ancienne épouse de Jean Moulin est décédée.* – Mme Renée-Marguerite Stork-Cerruty, qui fut, de 1926 à 1928, année de leur divorce, l'épouse de Jean Moulin, est décédée, lundi 22 août, à l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie). Elle était âgée de soixante-dix-sept ans. Mme Stork-Cerruty avait écrit, en collaboration avec M. André Seveyrat, un livre intitulé *J'étais la femme de Jean Moulin.* En février dernier, peu après l'arrestation de Klaus Barbie, elle avait déclaré, lors d'une conférence de presse, que *« jamais, son ancien mari et elle n'avaient cessé de se voir, jusqu'à la mort de celui-ci ».* Un certain nombre de personnalités de la Résistance avaient toutefois fait savoir que l'ancienne femme de Jean Moulin *« n'avait jamais revu son mari »* après leur séparation (*le Monde* du 9 février).

● *Vol d'explosifs en Corse.* – Des inconnus ont dérobé, lundi 22 août, dix-sept kilos d'explosifs agricoles et plusieurs mètres de cordeau détonant et de mèche lente dans les locaux de l'entreprise Corse-Travaux à Agnatello, dans la région de Bastia (Haute-Corse).

MÉDECINE

Une étape dans la recherche sur le cancer

(Suite de la première page.)

En d'autres termes, il s'agit ni plus ni moins d'identifier les fractions de patrimoine héréditaire potentiellement cancérigènes, de caractériser leur traduction en protéines et, en aval, d'en déduire la chaîne des éléments pathologiques à l'échelon de la cellule puis de l'organe et enfin de l'organisme.

En novembre dernier (*le Monde* du 16 novembre 1982), un pas important était franchi. Deux équipes américaines démontraient, alors, qu'une modification on ne peut plus minime du gigantesque assemblage que constitue, dans les cellules vivantes, l'A.D.N. suffisait à transformer une cellule normale en une cellule cancéreuse. Aujourd'hui, les conclusions sont différentes, suggérant qu'en réalité les choses sont peut-être plus complexes qu'on ne l'avait initialement supposé.

Deux équipes américaines et une équipe britannique travaillant de manière indépendante viennent, en effet, d'aboutir à une conclusion identique : deux *« événements génétiques »* semblent au minimum nécessaires pour transformer une culture de cellules normales en culture de cellules cancéreuses. Ainsi, l'équipe du docteur Robert A. Weinberg (Massachusetts Institute of technology) travaillant sur des fibroblastes (cellules du tissu conjonctif) embryonnaires démontre que l'action conjointe de deux oncogènes est indispensable pour qu'apparaisse un caractère cancéreux. Conclusion identique pour M.H. Earl Ruley (Cold Spring Harbor New York) sur des cultures de cellules rénales de jeunes rats et pour l'équipe de MM. Robert F. Newbold et Robert W. Overell (Institut de recherche sur le cancer, Buckinghamshire) sur des cellules de hamsters en utilisant un carcinogène chimique et un oncogène.

« Même si certaines conclusions sont, à notre sens, trop réductionnistes, commente le docteur Simon Saule (Laboratoire d'oncologie moléculaire, institut Pasteur de Lille), *ces résultats sont extrêmement intéressants. Ils permettent notamment de confirmer ce qui était supposé depuis quelque temps en rapprochant les travaux sur les oncongènes de ceux de cancérogenèse chimique avec les deux stades de l'induction et de la promotion* (2). »

La pierre d'achoppement

La publication simultanée de ces travaux dans l'hebdomadaire scien*tifique britannique témoigne aussi* de la progression au coude à coude de quelques dizaines d'équipes qui, à travers le monde ont « misé » sur les oncogènes. Néanmoins, quel que soit le nombre de publications scientifiques (plusieurs chaque semaine) et la rapidité des découvertes, il semble encore hasardeux de transposer en médecine humaine les résultats de laboratoire. Il est, par exemple, impossible de définir en pratique à quoi pourraient correspondre les « étapes » qui viennent d'être mises en évidence dans les laboratoires américains et britannique. *« C'est là la grosse pierre d'achoppement conceptuelle »,* vient de déclarer le docteur Weinberg.

Tous ces travaux de biologie moléculaire ne vont pas sans provoquer de nombreux remous au sein des milieux de la cancérologie. C'est ainsi, par exemple, que, lors de la *récente concertation nationale sur le* cancer en France, des chercheurs ont pu accuser les spécialistes des oncogènes de trop tirer la couverture à eux, alors même, disait-on, qu'ils s'engagent dans un cul-de-sac conceptuel. Sans prendre parti pour l'une ou l'autre école, force est de constater que l'application de la biologie moléculaire à l'étude des mécanismes cancéreux n'est pas restée stérile.

Même si de larges zones d'ombre demeurent, les travaux sur les oncogènes permettent, en effet, d'ores et déjà d'entrevoir, de l'échelon moléculaire à l'épidémiologie, un ensemble aux contours cohérents. Une fois les liens établis avec la clinique humaine, il restera à confirmer ces espoirs, à attendre la traduction de ces découvertes en démarches diagnostiques et thérapeutiques.

JEAN-YVES NAU.

(2) En cancérogénèse, les deux stades de la promotion et de l'induction définissent deux « événements » – pouvant être très éloignés dans le temps – indispensables pour qu'apparaisse la transformation cancéreuse.

DÉFENSE

SELON UNE ÉVALUATION BRITANNIQUE

La marine de guerre soviétique est en mesure de bloquer la plupart des ports de l'OTAN

Londres *(A.P.).* – La plupart des principaux ports américains et britanniques pourraient être bloqués par des mines soviétiques en cas de guerre, les alliés ne disposant pas de dragueurs de mines en quantité suffisante selon l'annuaire britannique *Jane's fighting ships* dans son édition 1983-1984 publiée mardi 23 août à Londres.

D'après son rédacteur en chef, M. John Moore, la marine des Etats-Unis ne dispose actuellement que de vingt et une de ces unités, ne pouvant assurer l'ouverture que de deux des douze grands ports américains qui, selon les stratèges devront impérativement rester libres d'accès en période de conflit. En revanche, la marine soviétique possède trois cent quatre-vingt-huit dragueurs, soit un tiers de plus que ce dont dispose l'ensemble des flottes de l'OTAN.

La marine américaine a l'intention de construire vingt et une unités de 1 040 tonnes et dix-sept de 470 tonnes, mais celles-ci ne devraient pas être toutes lancées avant les années 90 et ne seront suffisantes que pour assurer la liberté de cinq grands ports.

Les Britanniques ont le même problème, ajoute M. Moore dans l'introduction de cet annuaire qui fait autorité. Leur marine a cinq dragueurs de mines de la classe *Hunt,* quatre autres sont en construction et vingt-huit unités vieillissantes de la classe *Ton.* Cette force ne serait toutefois en mesure que d'assurer la liberté de deux ports de Grande-Bretagne.

Le programme naval soviétique vise à la construction d'une force d'attaque de sous-marins et d'avions, mais, *« il ne serait pas surprenant »,* révèle encore le *Jane's,* que l'U.R.S.S. soit en train de mettre au point un *« super sous-marin »* nucléaire lance-missiles rapide avec une coque en titane capable de plonger à 1 000 mètres de profondeur.

D'autre part, les Chinois ont mis au point un sous-marin nucléaire, le *Xia,* capable de tirer en immersion des missiles sur des cibles situées à près de 3 000 kilomètres et faisant de la Chine le cinquième pays à disposer d'une force sous-marine stratégique après les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne et la France.

Le *Xia, « probablement »* lancé vers le milieu de 1981, serait à peu près de la même taille que le sous-marin britannique *Polaris* de 8 000 tonnes, et serait équipé d'un nouveau missile, le CSX NX-3, essayé à deux reprises l'an dernier en immersion, la première en avril depuis un ponton près de Huluato, en mer Jaune, la deuxième le 12 octobre. A la fin de 1981, un sous-marin chinois avait explosé lors du tir d'un missile, *tuant* les cent membres de l'équipage.

La Chine possède déjà deux sous-marins à propulsion nucléaire de la classe *Han,* mais ils passent pour avoir une dizaine d'années de retard *sur leurs équivalents soviétiques.* Au total, les Chinois disposent de cent dix sous-marins, la plupart étant des unités à propulsion classique armées de torpilles du type des soviétiques *Romeo* et *Wiskey.*

SPORTS

NATATION

Records à Caracas et à Rome

Records du monde en tous genres, lundi 22 août, aux Jeux panaméricains à Caracas et aux championnats d'Europe à Rome. Avant de se mettre à l'eau, les quatre détenteurs américains des records du monde du 100 mètres, Rick Carey (dos), Steve Lundquist (brasse), Matt Gribble (papillon) et Rowdy Gaines (libre), avaient annoncé la couleur : *« On y va pour battre le record. »* C'est désormais chose faite.

Les quatre Américains de l'équipe des Etats-Unis du relais 4 × 100 mètres quatre nages ont battu, lundi à Caracas, leur propre record du monde en 3 min 40 sec 42.

On y va, a également dû se dire l'Allemand de l'Ouest Michael Gross avant de s'élancer pour le 200 mètres nage libre des championnats d'Europe qui ont lieu à Rome jusqu'à la fin de la semaine. Et c'est apparemment avec la facilité des nageurs américains que le géant ouest-allemand – il mesure 2,01 mètres – a gagné la médaille d'or et établi un nouveau record du monde en réalisant 1 min 47 sec 87. L'ancien record, qu'il détenait déjà depuis les derniers championnats de R.F.A. à Hanovre, était de 1 min 48 sec 28.

On prête à Michael Gross l'intention d'enlever à Rome les titres européens du 100 m et du 200 m papillon, et d'égaler l'exploit du Suédois Gunnar Larsson, vainqueur de trois épreuves (200 m et 400 m nage libre, 200 m brasse), en 1970, à Barcelone.

Un autre record du monde – *celui du relais 4 × 200 m libre* dames – a été établi, par les Allemandes de l'Est (Otto, Strauss, Sirch et Meineke) en 8 min. 2 sec. 27.

Les résultats

FINALES

200 mètres

1. Gross (R.F.A.), 1 min 47 sec 87 ; 2. Woithe (R.D.A.), 1 min 50 sec 18 ; 3. Fahrner (R.F.A.), 1 min 50 sec 92.

100 mètres brasse

1. Julpa (U.R.S.S.), 1 min 3 sec 32 ; 2. Moorhouse (G.-B.), 1 min 3 sec 37 ; 3. Moerken (R.F.A.), 1 min 4 sec 16.

Plongeon

Tremplin

1. Georgiev (Bulg.), 619,800 ; 2. Drozhzhin (U.R.S.S.), 618,870 ; 3. Snode (G.-B.), 610,170.

Dames

100 mètres

1. Meineke (R.D.A.), 55 sec 18 ; 2. Otto (R.D.A.), 55 sec 52 ; 3. Van Bentum (Holl.), 56 sec 61.

400 mètres quatre nages

1. Nord (R.D.A.), 4 min 39 sec 95 ; 2. Schneider (R.D.A.), 4 min 40 sec 34 ; 3. Zindler (R.F.A.), 4 min 47 sec 90.

4 × 200 mètres

1. R.D.A., 8 min 2 sec 27 ; 2. R.F.A., 8 min 11 sec 69 ; 3. Hollande, 8 min 12 sec 41 ; 7. France, 8 min 19 sec 36 ; 8. Italie, 8 min 21 sec 24.

VOILE. – *Au terme de l'épreuve des challengers de la Coupe de l'America qui s'est achevée lundi 22 août à Newport (Etats-Unis), les bateaux australien* Australia 2 *et britannique* Victory 83 *se sont qualifiés pour la finale qui débutera le 28 août. Le vainqueur sera opposé, à partir du 13 septembre, au voilier américain désigné par le New-York Yacht-Club.*

CATASTROPHES

● *La plate-forme de forages pétroliers Ocean Ranger,* qui avait coulé le 15 février 1982 au large de Terre-Neuve avec ses quatre-vingt-quatre occupants, est en cours de remorquage. Flottant, retournée, entre deux eaux, elle va être amenée à 400 kilomètres à l'est de Saint-Jean de Terre-Neuve et coulée par 3 000 mètres de fond. Vingt-deux corps seulement ont été retrouvés, mais les opérations de récupération ont provoqué, en juin dernier, la mort de trois plongeurs et elles ont dû être arrêtées. Le rapport préliminaire sur les causes de l'accident devrait être rendu public en 1984, et les conclusions définitives en 1985. – *(A.F.P.)*

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

L'EXPLOSION DU KRAKATOA EN 1883

Deux jours d'apocalypse

Les 26 et 27 août 1883, l'éruption cataclysmale du Krakatoa, une petite île volcanique du détroit de la Sonde entre Java et Sumatra, tuait 36 417 personnes, selon les chiffres publiés à l'époque par les autorités néerlandaises. Cette catastrophe, une des plus meurtrières dont un volcan ait jamais été responsable, n'a pas été provoquée directement par l'activité proprement dite du Krakatoa, mais par une série de vagues énormes (des tsunamis, souvent improprement appelés raz de marée) qu'elle a engendrées. Les unes après les autres, les vagues ont balayé les côtes basses de Java et de Sumatra, y détruisant tout jusqu'à 20 mètres et même, par endroits, jusqu'à 30 ou 40 mètres au-dessus du niveau de la mer.

DORMANT depuis 1680, le Krakatoa s'est réveillé le 20 mai 1883. Ce jour-là, vers 10 heures, des détonations, des bruissements confus commencent à être entendus à Batavia (actuellement Djakarta) et à Buitenzorg (Bogor), tandis que des trépidations secouent le sol, les bâtiments et les objets. On soupçonne que cette agitation est provoquée par un volcan proche des deux villes, jusqu'à ce qu'un navire américain arrivé à Batavia annonce qu'il a observé, le 20, que le Krakatoa était en éruption (1). Batavia et Buitenzorg sont pourtant situées à 150 kilomètres du Krakatoa.

Du 21 au 23 mai, les détonations continuent, plus fortes ; on les entend à Palembang (Sumatra, à 350 kilomètres) et même peut-être à Singapour (à 835 kilomètres). Cela n'empêche pas quatre-vingt-six personnes parties de Batavia par bateau de visiter, le 27 mai, le nouveau cratère du Krakatoa qui s'est ouvert sur Perbuwatan, le plus jeune des trois cônes volcaniques de l'île et qui émet des ponces et des cendres.

L'activité décroît pendant quelques semaines, mais, le 19 juin, de nouvelles explosions se produisent sur Perbuwatan. Et quelques jours plus tard, un autre cratère s'ouvre au pied du cône de Danan. Le 11 août, le cône de Rakata entre, à son tour, dans la danse : il y a désormais trois cratères principaux d'où jaillissent cendres et ponces, mais vapeurs et fumées sortent de beaucoup d'autres points de l'île.

Les bateaux continuent pourtant a emprunter le détroit de la Sonde : celui qui passe le 14 août navigue dans l'obscurité pendant quatre heures tellement les émissions de cendres sont épaisses. Les explosions sont quasi continues.

Rakata
Sud
I. Lang
Danan
Perbuwatan
I. Verlaten
1
Anak Krakatoa (Enfant du Krakatoa)
Caldera créée en 1883
2

Extrait de *Volcanoes* de G.A.Macdonald

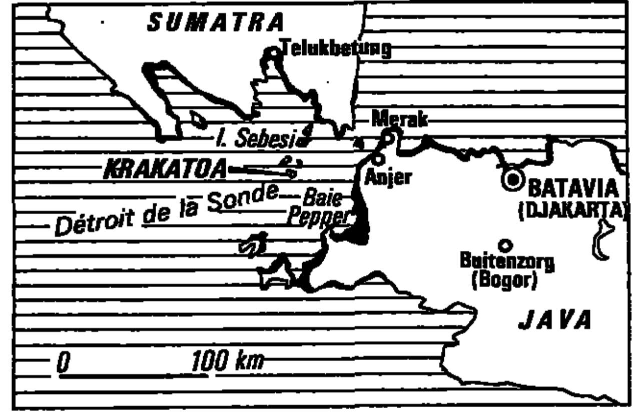
Avant l'éruption de 1883, le Krakatoa avait été manifestement le siège d'une activité très violente : au cours des temps préhistoriques, il avait déjà explosé et une caldera s'était formée, comme en témoigne la présence des îlots de Lang et de Verlaten, restes de l'ancien cône disparu. Le cône de Rakata s'était édifié sur un autre fragment de rebord de la caldera ancienne. A l'intérieur de cette caldera avaient surgi ensuite le cône de Danan, puis le cône de Perbuwatan, soudés l'un et l'autre au cône de Rakata (schéma n° 1).

Le 29 décembre 1927, le Krakatoa s'est réveillé, projetant des cendres par une ouverture sous-marine. Le nouveau cône ainsi construit a émergé le 26 janvier 1928. Baptisé Anak Krakatoa (l'enfant du Krakatoa), ce nouveau cône, alimenté par une activité explosive sporadique et attaqué par les vagues, a disparu et reparu à plusieurs reprises. En 1960, le bord du cratère était à 108 mètres au-dessus de la mer, et apparemment la cheminée sous-marine avait fini par être isolée de la mer ; de 1960 à 1963, de la lave liquide est sortie du cratère (schéma n° 2).

La tragédie commence

Tout bascule dans la tragédie, l'apocalypse commence le 26 août à 13 heures. Une violente explosion est entendue à Batavia et à Buitenzorg, suivie d'une autre, encore plus forte, vers 14 heures, puis d'une série de détonations sans cesse plus violentes jusque vers 17 heures. Ces bruits formidables sont maintenant entendus sur tout Java et sur tout Sumatra. L'explosion de 14 heures a été accompagnée de projections fantastiques de cendres dont une partie est propulsée à plus de 27 kilomètres de hauteur et dont une autre partie retombe, recouvrant tout dans rayon de 160 kilomètres autour du Krakatoa, plongeant toute cette région dans une nuit totale bien qu'on soit en plein jour. Toute la nuit, les explosions continuent. L'obscurité est totale, même le 27 au matin, après l'heure du lever du soleil.

A 10 h 02, le 27 août, vient enfin le pire : une explosion effroyable, *« le bruit le plus fort à s'être jamais produit sur la Terre »*, est entendue dans toutes les Indes néerlandaises bien sûr, mais ausssi au centre de l'Australie, à Alice-Springs, et dans le sud-ouest de l'océan Indien, dans l'île de Rodriguez, situées respectivement à 3 500 et à 4 800 kilomètres du Krakatoa. Viennent, encore, de très violentes explosions à 10 h 52 et à 16 h 35



En noir les côtes balayées par les tsunamis (d'après Verbeek).

A Batavia, comme partout dans un rayon de 160 kilomètres autour du volcan, la nuit est totale pendant vingt-deux heures ; quelques vitrines éclatent, des becs de gaz s'éteignent ; les manomètres de l'usine à gaz enregistrent les ondes de choc engendrées par les explosions du volcan, dont la chronologie pourra ainsi être précisée ultérieurement.

« Une mer colossale aussi haute peut-être qu'un cocotier » déferle à plusieurs reprises les 26 et 27 août sur les côtes de Java et de Sumatra. Dans les régions basses bordant le détroit de la Sonde, le désastre est total, tout est balayé, détruit, tordu, emporté par des vagues monstrueuses venant les unes après les autres. Les premières ont été vues par les quelques survivants qui se trouvaient sur des points plus élevés de la plaine littorale. Les suivantes – les plus hautes – sont arrivées dans la nuit totale due aux fantastiques émissions de cendres et de ponces. Sur la côte sud-est de Sumatra, cette nuit *« digne du Styx »* (le fleuve qui faisait sept fois le tour des enfers) dura deux jours et demi !

Disparition d'une île

Le tableau définitif de la catastrophe est effroyable. Sur l'île de Sebesi, proche de celle du Krakotoa, les 3 000 habitants ont tous disparu : une des vagues devait être haute de plus de 30 mètres. A Telukbetung, sur la côte de Sumatra, le *Barouw*, bateau à vapeur (dont Verbeek ne précise pas le tonnage) qui était à l'ancre dans la baie, est d'abord porté, le 27 août vers 6 h 30, par une première vague dans le quartier chinois de la ville, puis, vers 10 h 30, enlevé de ce premier échouage et transporté à 3 300 mètres de son point de mouillage dans la vallée du Kuripan, le fleuve côtier local.

Rien ne subsiste de la ville, sauf la maison du résident, le fort et la prison, tous situés aux alentours de 25 mètres d'altitude. A Merak, à la pointe nord-ouest de Java, tout est détruit, même la maison de l'ingénieur, située à 14 mètres de hauteur, les rails du chemin de fer sont arrachés, *« entrelacés comme de simples rubans »*, et une locomotive tordue est retrouvée à 500 mètres de l'endroit où elle était : on pense qu'une des vagues y a atteint la hauteur de 39 mètres. Dans la baie Pepper, les zones basses ont été ravagées jusqu'à plus de 10 kilomètres du rivage. A Anjer, sur la côte nord-ouest de Java, quatre vagues au moins, de plus en plus grosses, sont venues : la deuxième a détruit la ville, la quatrième a emporté le phare.

L'île de Krakatoa, elle, a disparu en grande partie. De ses 33,5 kilomètres carrés il ne subsiste qu'un morceau de 4,6 kilomètres carrés en forme de croissant, et, à son emplacement, la profondeur de la mer est par endroits de près 400 mètres. En revanche, les îlots de Verlaten et de Lang ont été agrandis par les retombées de matériaux volcaniques.

L'effroyable explosion de 10 h 02 le 27 août marqua la fin de la crise cataclysmale du Krakatoa, bien que des explosions plus ou moins violentes aient encore eu lieu le 28 août, en septembre, en octobre et enfin en février 1884.

Au total, Verbeek a calculé qu'une vingtaine de kilomètres cubes de débris ont été éjectés par le Krakatoa pendant la crise de 1883. L'épaisseur des retombées diminue avec l'éloignement, bien évidemment : elle est d'environ 80 mètres sur les îlots de Verlaten et de Lang, mais elle est appréciable sur une superficie de près de 4 millions de kilomètres carrés. En outre, une partie des poussières ont été projetées dans la stratosphère, y sont restées en suspension et ont tourné pendant plusieurs années, offrant un peu partout sur la Terre des couchers de soleil extraordinairement colorés.

La quasi-totalité (95 %) de ces quelque 20 kilomètres cubes d'éjecta sont des laves fraîches émises pendant la crise volcanique. Les restes sont des débris des anciens édifices volcaniques pulvérisés par les explosions. Très vite, Verbeek arrive à la conclusion que l'essentiel de ces vieux édifices volcaniques ont disparu sous la mer par création d'une caldera : lorsqu'un volcan émet rapidement de très importantes quantités de laves, il se crée sous lui une sorte de vide, et le centre du volcan s'effondre, créant une caldera, c'est-à-dire une dépression plus ou moins circulaire, au fond généralement plat, entourée d'un mur formé par les flancs du volcan. Celle du Krakatoa de 1883 a environ 8 kilomètres de diamètre et est à plus de 200 mètres sous la surface de la mer.

Dans le cas du Krakatoa, l'île originelle a dû s'effondrer en plusieurs fois, ce qui explique les multiples explosions et les tsunamis à répétition.

Outre le bruit, qui fut entendu à des distances incroyables, l'onde de choc engendrée par la plus forte explosion du Krakatoa fut enregistrée dans le monde entier par les baromètres, comme elle l'avait été à l'usine à gaz de Batavia. Les ondes créées par le plus haut tsunami se propagèrent dans tout l'océan mondial ; elles étaient amorties bien sûr (15 à 30 centimètres de hauteur), mais furent identifiées à Port-Elizabeth (Afrique du Sud), à San-Francisco, dans l'île Kodiak (Alaska), au Havre, en Géorgie du Sud (dans l'Atlantique sud), entre autres. La vitesse de propagation de ces ondes étant fonction de la profondeur de l'océan parcouru, elle permit de découvrir que, entre le Krakatoa et la Géorgie du Sud, cette profondeur était de 6 340 mètres ; soit beaucoup plus que les estimations antérieures des spécialistes...

YVONNE REBEYROL.

(1) Tous ces détails et la plupart des suivants sont extraits soit du rapport établi en 1886 par R.D.M. Verbeek, ingénieur en chef des mines à Batavia (Indes néerlandaises), soit du livre *Volcanoes*, de Gordon A. Macdonald, publié aux Etats-Unis en 1972 par Prentice Hall Inc.

7 000 FOIS HIROSHIMA

Des calculs ont permis d'avoir une idée de l'énergie libérée lors de grandes explosions volcaniques : Tambora (Indonésie, 1815) 840×10^{18} joules ; Sakurajima (Japon, 1914) $4,6 \times 10^{18}$ joules ; Bezymianny (Kamtchatka, 1956) $2,2 \times 10^{18}$ joules ; Krakatoa (Indonésie, 1883) 1×10^{18} joules. A titre de comparaison, rappelons que la bombe d'Hiroshima a libéré une énergie d'environ $1,4 \times 10^{14}$ joules, soit approximativement sept mille fois moins que le Krakatoa.

Pour le nombre de victimes, le Tambora occupe encore le premier rang : 82 000 morts (12 000 tués par le volcan lui-même, 70 000 par la famine consécutive à l'éruption). Viennent ensuite le Krakatoa (36 417 morts) ; la montagne Pelée (30 000 morts, en 1902) ; le Vésuve (15 000 à 20 000 morts, en 79 après Jésus-Christ) ; le Laki (Islande, 10 000 morts, soit le cinquième de la population de l'île, par famine consécutive à l'éruption, en 1783-1784) ; l'Unzen (Japon, 10 000 morts par coulées de boue consécutives à l'éruption, en 1792).

Dix ans d'enquête astronomique... ...pour percer le secret de Geminga

IL en va des études astronomiques comme des enquêtes policières. Certaines sont rapides, faciles, sans histoires, tandis que les autres piètinent, se perdent dans les sables avant que le « coupable » ne soit, après de longues années, enfin identifié. Une telle aventure est arrivée ces dernières années à des astronomes avec Geminga, une source intense de rayons gamma située dans la constellation des Gémeaux – d'où son nom, résultat de la contraction des deux mots Gemini et Gamma – et qui, en argot milanais, signifie : « Ça n'existe pas ». Dix ans durant, les astronomes ont enquêté pour identifier Geminga, pour dresser en quelque sorte son portrait type et apporter de nouveaux éléments pouvant contribuer à une meilleure explication de l'origine et du fonctionnement des sources de rayons gamma qui, dans le ciel, témoignent de la violence des phénomènes dans l'univers.

Si, depuis une dizaine d'années, Geminga s'est fait remarquer par les puissantes bouffées de rayons gamma qu'elle émet, jamais encore elle n'avait pu être identifiée à un sujet astronomique précis. C'est désormais chose faite, si l'on en juge par les résultats obtenus par deux chercheurs italiens – Patrizia Caraveo et Giovanni Bignami – et un chercheur français – Laurent Vigroux – de la section d'astrophysique du Centre d'études nucléaires de Saclay. Sur un cliché pris par une caméra spéciale (caméra C.D.D.) depuis l'observatoire franco-canadien d'Hawaï, ils ont pu, à force de sonder le ciel, trouver une contrepartie connue à Geminga. Il s'agit d'un objet dont l'éclat est très faible (sa magnitude est de vingt et un) (1). Très peu brillant, l'objet présente un aspect plutôt stellaire que galactique.

Quelle est cette étoile étrange ? Qu'est réellement Geminga ? Nul ne le sait encore avec certitude. Malgré cette nouvelle pièce ajoutée au puzzle, Geminga pose toujours plus de questions qu'elle n'en résout. Aussi le mois d'octobre, pendant lequel cette source gamma sera à nouveau observable depuis la Terre, donnera-t-il lieu à toute une série d'études astronomiques de cet astre grâce aux moyens spatiaux dont on disposera à cette date, comme le satellite européen Exosat, mais grâce aussi aux moyens terrestres, offerts par des instruments comme le radiotéléscope géant V.L.A. (Very Large Array) que les Américains ont construit au Nouveau-Mexique.

Le jeu, on devrait dire l'enquête, consiste, en effet, à accumuler le maximum de données sur ce nouvel objet dans tous les domaines de longueur d'onde possibles : dans le domaine radio, dans le domaine optique, dans celui des rayons X et dans celui, bien sûr, des rayons gamma. Seule une telle étude peut aboutir à un portrait-robot du « coupable » à partir duquel seront développées différentes tentatives d'explication du fonctionnement de tels objets astronomiques.

Pulsar, supernova ou trou noir ?

Est-ce un pulsar, comme les sources du Crabe et de Vela ? Peut-être, mais il s'agirait alors d'un astre faible optiquement et qui ne présenterait pas d'émission radio détectable. Un tel caractère est singulier, tout comme l'est le fait qu'il émet dans le domaine optique le deux-centième seulement de l'énergie qu'il libère dans le domaine des rayons X, laquelle ne représente que la millième partie de son énergie dans le domaine des rayons gamma. Est-ce alors un reste de supernova ou un trou noir ? Réponse dans plusieurs mois ou plusieurs années. Ainsi sera enfin résolue une énigme qui agace les astronomes.

Geminga a été découverte par le premier satellite d'observation gamma jamais construit, SAS-2, lancé par les Américains en 1972. Peu après sa mise en orbite, il observe, dans la direction des Gémeaux, une zone brillante fortement émettrice de rayons gamma dont l'énergie est cent millions de fois plus importante que celle d'un photon de lumière visible en provenance du Soleil. Une source de rayonnement gamma est bien là, mais il est impossible de l'identifier à un objet astronomique connu. Les performances de SAS-2 ne le permettent pas. D'ailleurs, après quelques mois de fonctionnement, il devient inutilisable non sans avoir auparavant permis d'identifier deux puissantes sources de rayons gamma : les pulsars (2) radio du Crabe et de Vela.

Avec le lancement du satellite d'observation astronomique européen COS-B, en 1975, le « zoo » des sources de rayonnements gamma va s'enrichir de quelques nouvelles pièces. Vingt-cinq sources seront ainsi répertoriées, mais seules quatre d'entres elles – les pulsars du Crabe et de Vela, un nuage dense de matière, Rho Ophiuchi, et un quasar portant le nom de 3C-273 – ont pu être associées à des objets visibles du ciel. Geminga, observée elle aussi par COS-B, nargue toujours les astronomes. Comme la grande majorité des sources de rayons gamma, Geminga est pratiquement située le long du plan de la Galaxie, ce qui laisse supposer, selon les astronomes, qu'elle est peut-être, comme les autres sources, associée à un objet jeune.

Mais où est-il placé exactement ? Les instruments de COS-B ne permettent pas de le dire. Leur « boîte d'erreur », comme disent les scientifiques, est telle que dans le volume observé il y a des millions d'étoiles. C'est beaucoup trop. Aussi a-t-on cherché à trouver, avec le satellite Einstein, s'il existait dans cette région une source de rayons X pouvant être identifiée avec Geminga. Il y en avait quatre, dont une plus brillante que les autres, que Giovanni Bignami a déclaré être Geminga. Restait à trouver un objet visible optiquement pour que l'identification soit complète. C'est aujourd'hui chose faite, en attendant que soient pointés, en octobre, tous les moyens d'observation possibles pour en savoir plus sur la vraie nature de Geminga.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La magnitude caractérise l'éclat d'un astre. Elle s'exprime par un nombre qui diminue quand l'éclat augmente, l'œil voit rarement au-delà de la cinquième magnitude.

(2) Les pulsars sont des « étoiles à neutrons », astres très denses composés presque uniquement de neutrons, dont les dimensions sont de quelques dizaines de kilomètres pour une masse équivalente à celle du Soleil ; certaines de ces étoiles sont en rotation rapide et ont un champ magnétique qui oriente leur émission d'ondes radio dans certaines directions. D'où les impulsions qu'observent les radioastronomes lorsque la rotation de l'étoile fait coïncider cette direction avec celle de la Terre, et qui ont donné leur nom aux pulsars.

LIVRES

« Les Architectures du feu »

« Comparaison n'est pas raison », dit l'adage ; mais la première précède souvent la seconde, lui ouvre la route. En face de l'inconnu, l'homme confronte à ce qu'il connaît les quelques enseignements qu'il tire de ses perceptions pour se former une première image. Celle-ci le guidera pour chercher d'autres informations, à partir desquelles il construira des modèles de plus en plus fins, s'insérant dans des chaînes logiques de mieux en mieux soudées. Jusqu'au jour où la représentation obtenue sera tellement idoine que l'homme estimera qu'elle est la réalité, qu'il est enfin sorti de la caverne platonicienne.

Un modèle, dit Claude Bruter, *« est en soi une représentation, une image en quelque sorte (première affirmation), naturellement plus ou moins directe et tronquée (deuxième affirmation), d'une certaine portion d'un univers quelconque »*.

Dans la quête du réel qui fascine l'homme depuis qu'il a émergé de l'animalité, le modèle est l'outil de travail ; outil provisoire, destiné à être remplacé. Mais être mortel, c'est être vivant. Les modèles méritent donc qu'on s'intéresse à eux pour eux, qu'on les analyse, qu'on les classe, qu'on dévoile leurs structures. C'est ce qu'a fait Claude Bruter dans la première partie de son livre.

Cela le conduit naturellement à rappeler *« quelques règles élémentaires qu'il serait souhaitable de respecter pour parvenir à construire des modèles pertinents »*. Et ce mathématicien n'hésite pas à dénoncer les *« dangers de l'algébrose »*, mais c'est pour ensuite *« voir émerger une classe de modèles, une somme de concepts empruntés à la topologie dynamique »*. On frise, ici, la guerre de religion.

Mais celle-ci reste interne à la communauté mathématique, dont Claude Bruter admet qu'elle le juge *« trop marginal »*. La seconde partie du livre, *« Critique de quelques modèles »*, pourrait, en revanche, faire grincer un nombre considérable de dents. Physiciens, physiologues, ils sont nombreux à recevoir des cadeaux empoisonnés. Mais ceux-ci sont mal ficelés.

Plusieurs arguments sont, en effet, étrangement faibles. Une raison peut en être la taille réduite du livre, et le fait qu'il est en partie composé de textes écrits – ou prononcés – dans un autre cadre. Mais aussi l'auteur manque de prudence. Il pose souvent la question : *« A-t-on le droit ? »* C'est oublier le conseil qu'il donnait d'entrée de ne pas confondre le modèle avec la réalité. Une fois cette distinction posée, rien n'empêche de répondre : *« On verra bien. »*

M.A.

★ « LES ARCHITECTURES DU FEU, *Considérations sur les modèles* », de Claude-P. Bruter, Flammarion édit., 234 p., 90 F.

Le Monde

culture



La romance du Louxor

Quand les vacances sont loin et qu'on rêve d'exotisme, il suffit de franchir la rue Rochechouart, et c'est Barbès.

Barbès : le charme triste des murs encrassés, la façade blanche de l'Armée du salut, le Louxor. Une grande salle spécialisée dans les films populaires égyptiens, ces comédies musicales qui déroulent nonchalemment des *love affairs* pleines de péripéties et d'un sentimentalisme rose (12 F la place). Ainsi, *le Temps d'aimer*, avec un chanteur qui a de faux airs de Georges Guétary. Ses cheveux sont agressivement noirs, il porte avec aisance des vestes claires légèrement cintrées, des pyjamas sombres à lisérés blancs.

Son rôle est fait pour lui, le rôle d'une superstar immensément riche. Il a des problèmes avec sa femme, est poursuivi par ses fans, des jeunes filles rondelettes, dont les luxuriantes chevelures, coiffées en torsades, en échafaudages, vont du blond vénitien an chatain roux. L'une d'elle essaie de l'approcher en se faisant passer pour journaliste, comme dans les anciennes comédies américaines, mais le rythme n'est pas le même, non plus que le gabarit des starlettes, leur comportement : elles sont beaucoup plus exubérantes, fortement maquillées, leurs jupes courtes dévoilent sans complexe leurs cuisses bombées (le film doit dater du début des années 70).

L'héroïne est danseuse. Elle part en tournée pour le Liban (un véritable paradis...), où son oncle est majordome d'une superbe demeure appartenant justement à la superstar, mais l'oncle a fait croire à la nièce qu'il était millionnaire et que la maison était à lui, avec les machines à laver, les murs carrelés bleu, les lits roses, les tables de marqueterie, les lustres à pendeloques, la piscine, le parc, où la jeune fille et deux amies dansent une sorte de sirtaki avec la jeunesse du coin. Imaginez un pique-nique chez les Ewing... Mais arrive la superstar avec sa femme, et s'ensuit un imbroglio vaudevillesque, bon enfant, dans lequel interviennent des domestiques et des personnages pittoresques, proches de la commedia dell'arte.

Le film est donné en version originale et les sous-titres sont décalés. Les spectateurs rigolent. Ils sont là en famille, en couples, en recherche d'âme sœur. Entre les va-et-vient, les braillements des enfants, les engueulades des parents, l'ambiance est animée. Mais quand, sur fond de rocaille et de cascade, la vedette chante, face au public, une tendre, une langoureuse, une mélancolique mélopée, c'est le silence. Il bouge peu, juste un léger ballancement du cou et des épaules. Ses mains s'ouvrent, se portent vers son cœur. Il glisse des regards de côté, les ramène vers la salle pour dire : « *Toi messager d'amour...* » A en croire les sous-titres, la chanson raconte l'attente d'une femme, mais la voix de gorge, un peu râpeuse et douce, n'a rien d'ambigu, et c'est beau.

Quelle idée stupide, en sortant, d'aller voir, à la Gaîté-Rochechouar, un « Kung Fu » parodique (15 F la place). Les dialogues sont doublés, mais pas les cris qui accompagnent les coups. La différence est sensible, ce qui, apparemment ne gêne personne. Les spectateurs, nombreux, manifestent leur contentement. Les combats, c'est vrai, sont ininterrompus. Mais ce sont seulement des acrobaties, bizarement bruitées, comme si les moindres gestes se cognaient à une paroi, ce qui donne un cliquetis permanent. Si on aime la bagarre bidon, on peut y trouver son compte, à condition de supporter l'odeur, indéfinie mais pénétrante, de la salle.

Les roucoulades du Louxor ont une autre classe. Il paraît qu'en Afrique du Nord, dans les années 50, les femmes de la famille se réunissaient autour d'un phono et écoutaient en sanglotant d'interminables histoires d'amour en 78 tours. Il y en avait des piles et les larmes continuaient de couler tandis que les femmes posaient avec soin les disques sur le plateau rond.

COLETTE GODARD.

★ *Le Louxor* : 170, boulevard de Magenta, 7510 Paris. Tél. : 878-38-58. Programme : tous les jours de 12 heures à 24 heures.

CINÉMA

« DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE », de Grand-Jouan

Marécageux

Debout, les crabes, ou comment une prostituée, sortie de prison et décidée à se venger de son souteneur, trouble la vie d'un professeur de géographie qu'elle a dragué dans le train et qui a eu l'imprudence de l'héberger, chez lui, à Rennes...

Avec *Rue du Pied-de-Grue* (1979), Grand-Jouan montrait déjà une prédilection pour les petits-bourgeois ratés et ridicules. Il est allé ici beaucoup plus loin dans la dérision. Marthe, la prostituée à laquelle cinq ans de cellule ont donné une insatiable fringale sexuelle, sert de révélateur à la médiocrité d'une famille et d'un petit univers provincial dont elle transgresse allégrement les règles.

Véronique Genest interprète ce rôle avec pas mal d'ambiguïté dans son abattage étourdissant. Elle apporte au film, lorgnant vers les sketches de café-théâtre, une fantaisie qui dépasse les clichés semés comme à plaisir et la vulgarité de situations et de dialogues exprimant, semble-t-il, une vision méprisante de l'humanité. Elle retourne les hommes comme des crêpes et fait porter le chapeau de sa vengeance au brave imbécile de Louis (Martin Lamotte) qui l'a recueillie.

Virginie Thévenet joue la gourde avec esprit, ce qui est méritoire. Laszlo Szabo est inénarrable en directeur de collège lisant, avec un effarement indigné, la composition française de la petite fille du prof qui déclare vouloir, quand elle sera grande, « *être pute comme tante Marthe* ».

Depuis *Rue du Pied-de-Grue*, Grand-Jouan a fait des progrès en mise en scène, mais on éprouve une certaine gêne à le suivre sur le terrain marécageux où il embourbe ses personnages, pour les rendre, en fait, odieux sous leur apparence pittoresque.

J. S.

★ Voir les film nouveaux.

■ **Le sixième Festival du cinéma des minorités nationales de Douarnenez, qui aura lieu du 29 août au 4 septembre, aura pour thème cette année « Peuples tziganes/peuple breton ». Des films écossais, gallois et irlandais seront également présentés.**

■ **Le prix national de l'art chilien a été attribué le 22 août à Claudio Arrau. Le pianiste, âgé de quatre-vingts ans, est né au Chili et a pris la nationalité américaine en 1980.**

A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

L'artiste et le travailleur vus par le documentariste Klaus Wildenhahn

Ils étaient courageux, ces quelques confrères, dix autres spectateurs d'occasion, qui s'égaillaient la semaine dernière, parcimonieusement, au cycle de projections organisé par la Cinémathèque française dans sa salle du Centre Pompidou, autour de l'œuvre de Klaus Wildenhahn. Qui pouvait bien savoir, en l'absence de toute information conséquente, de toute explication, que ce doux colosse d'outre-Rhin est considéré chez nos voisins comme le premier auteur de documentaires de son pays, un curieux mélange de Zavattini, de Richard Leacock et de Joris Ivens, si l'on veut pousser à l'extrême les comparaisons ?

Né à la veille de l'avènement du nazisme, âgé aujourd'hui de cinquante-trois ans, Klaus Wildenhahn étudie la sociologie, la publicité et la politique à Berlin-Ouest, puis aux Etats-Unis. Soudain, en 1954, il se replie à Londres où il travaille comme infirmier. En 1959, il entre à la Nord-deutscher Rundfunk (télévision), à Cologne. Il affirme progressivement son autonomie de créateur, enseigne cinq ans à l'Académie allemande du film et de la télévision de Berlin-Ouest, de 1968 à 1972.

Deux cinéastes vont jouer un rôle majeur dans l'affirmation de certains choix de base : Richard Leacock aux Etats-Unis, qui, associé à Robert Drew, réinvente non seulement le documentaire mais peut-être le cinéma tout court, Jerzy Bossak en Pologne, qui donne un contenu social à son travail, part du quotidien le plus familier pour montrer les forces du mal à l'œuvre. Klaus Wildenhahn va se frayer une voie très personnelle en liant indissolublement l'artiste et le travailleur – un John Cage, un Merce Cunningham, et des ouvriers de la Ruhr. Tout travail peut, doit-être créateur, mais aussi tout travail mérite salaire et engage l'être au plus profond de lui-même. Le cinéma aujourd'hui, la caméra de proximité deviennent irremplaçables pour dire poétiquement, sans sermon, ces choses très simples.

John Cage (1966) n'est pas centré exclusivement sur l'étonnant compositeur américain, on y aperçoit aussi Merce Cunningham, le chorégraphe, et un petit noyau de danseurs de la troupe que nous avions pu applaudir en Europe, à Paris notamment, puis à Londres, vers cette époque. Rauschenberg, que nous ne voyons pas, était du voyage et fournissait quelques finances. Mais c'était la pauvreté. Un mécène accueille la compagnie un week-end non loin de Paris : André Maeght, qui va les héberger à la fondation, à Saint-Paul-de-Vence. Miro offre une toile pour renflouer la compagnie, André Maeght consent à faire des avances financières correspondant à la vente de la toile. On répète.

Une certaine morale

498, Third Avenue (1967) suit à New-York les répétitions dans un loft de Merce Cunningham et de sa troupe. On vit de rien, toujours avec des sommes dérisoires. Le talent et le prestige semblent inversement proportionnels aux moyens dont on dispose. Nous sommes très loin de George Balanchine et de ses bataillons de danseuses du New York City Ballet. Que la même année Klaus Wildenhahn ait pu tourner en Allemagne *In der Fremde (Loin du pays)*, avec la même ferveur, la même acuité, témoigne déjà, pour une certaine morale, une continuité évidente des préoccupations du cinéaste dans son regard sur autrui. Des ouvriers ont quitté leur famille pour construire un silo dans le nord de l'Allemagne ; ils espèrent gagner gros. Un contremaître les dirige, partagé entre sa fidélité au patron qui l'emploie et sa solidarité de classe. L'aventure s'achève dans un étonnant *free for all* (chacun fait ce qu'il veut), une cuite mémorable. Rarement film d'observation, un siècle et plus après Marx, a montré ainsi le rapport du travail et de l'aliénation matérielle qui l'accompagne.

Der Hamburger Aufstand Oktober 1923 (l'Insurrection de Hambourg, octobre 1923), présenté à Cannes par la Semaine de la critique en 1972, achevé l'année précédente, raconte l'insurrection avortée du parti communiste allemand à Hambourg en 1923. Film austère et unique en son genre, portrait d'une génération de vieux communistes qui ont survécu à deux défaites politiques – celle du P.C. allemand en 1923, l'arrivée du nazisme en 1933, – puis ont traversé l'Allemagne d'Adenauer et n'ont pas trahi leur idéal. Œuvre austère qui restera un témoignage pour les générations à venir.

En 1980, *Der Nachwelt eine Botschaft (Un message à la postérité)* donne la parole à un poète ouvrier, Günter Westerhoff, dans la Ruhr. Deux films importants sortiront de cette rencontre, d'un côté *Bandonion I* et *II* (1981), puis en 1982 un film sur Pina Bausch et sa troupe de danseurs à Wuppertal, toujours dans la Ruhr. Günter Westerhoff est la force motrice derrière le premier film, l'instrument indirect du second. Le *Bandon'ion*, né en Allemagne, totalement assimilé à Buenos-Aires et à Montevideo par le tango et rebaptisé bandonéon, sert de liaison.

Pour Klaus Wildenhahn, il n'y a pas deux sortes d'individus, des artistes d'un côté, des ouvriers de l'autre. A travers l'art, l'individu atteint l'extrême de ses possibilités d'expression et de création, dans le travail manuel le prolétaire, s'il ne s'accomplit pas de la même manière, masque parfois des aspirations à un ailleurs non moins essentiel.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Der Hamburger Aufstand* sera projeté le lundi 29 août à la salle de la Cinémathèque au Centre Georges-Pompidou, avec une traduction simultanée.

DE « JOY » A « FANNY HILL »

L'érotisme se trompe de film

Joy, film franco-canadien réalisé par Serge Bergon, est tiré d'un roman autobiographique de Joy Laurey. On y voit une jeune femme, cover-girl en renom, mener très librement sa vie sexuelle jusqu'au jour où elle tombe amoureuse d'un homme plus âgé qu'elle. Il s'initie à des plaisirs où elle est réduite à l'état d'objet. L'ombre d'*Emmanuelle* hante ce film doté d'un confortable budget, aux images très soignées, très raffinées. Et aussi l'ombre du docteur Freud, car Joy souffre d'un traumatisme d'enfance dont son père est responsable.

Cela donne un petit suspense à cette suite de scènes érotiques dont la cover-girl est l'héroïne, aliénée après s'être crue libre. *Joy* nous ramène au temps du « pornosoft » artistique, titillant l'imagination par des ébats simulés, des prouesses sexuelles teintées de perversions. Sauf qu'aujourd'hui on est blasé. Claudia Udy est belle à voir, mais c'est une nunuche blonde s'appliquant à imiter dans son jeu de « comédienne » Brigitte Bardot et Marilyn Monroe. Résultat : un désastre.

Un bond au dix-huitième siècle et l'on retrouve, avec un film anglais de Gerry O'Hara, Fanny Hill, célèbre fille de joie d'un roman érotique de John Cleland, d'ailleurs très surfait. On en connaissait une adaptation suédoise tournée en 1971. Ici, *Fanny Hill* revient à son pays d'origine. Une jeune et jolie paysanne débarque à Londres, est victime de voleurs et devient pensionnaire d'une maison de plaisirs tenue par une maquerelle huppée, où, sans grande résistance, elle se met à faire commerce de ses charmes. Le réalisateur s'efforce à recréer, par une succession de coucheries, la truculence d'une époque où l'on savait badiner avec la sexualité la plus débridée (1).

Les images aux couleurs pastel frôlent le « hard-cord » par leur gaillardise. Mais Fanny, jouée par une comédienne rigolote, *Lisa Raines*, conquiert l'amour et la fortune au terme de ses aventures galantes. Oliver Reed et Shelley Winters passent là-dedans comme s'ils s'étaient trompés de film. Point commun entre *Joy* et la nouvelle *Fanny Hill* : *l'érotisme, s'il faut employer ce terme, est singulièrement démodé, monotone.*

JACQUES SICLIER.

★ *Joy* : Voir les exclusivités. *Fanny Hill* : Voir les films nouveaux.

(1) La R.A.T.P., elle, ne badine pas. L'affiche de *Fanny Hill* a due être retouchée pour pouvoir être apposée sur les autobus parisiens. La femme que l'on voyait nue, de dos, est désormais enveloppée par la cape noire de l'homme qui la tient dans se bras.

MUSIQUE

SOUS LE KIOSQUE

Valses, quadrilles et pots-pourris

Parmi les ressources musicales de l'été, il en est une dont on fait peu de cas, bien qu'elle fasse un certain bruit : ce sont les concerts donnés sous les kiosques des jardins publics. Sur l'initiative de la mairie de Paris, une vingtaine de manifestations de ce genre ont été prévues jusqu'à la fin septembre. La première d'entre elles a eu lieu le 20 août au parc Montsouris, où, un peu avant 17 heures, l'Harmonie des gardiens de la paix avait pris pacifiquement possession des lieux sous l'œil intéressé des curieux, qui n'auraient pas échangé leur chaise ou leur bout de banc pour une stalle à l'Opéra.

Histoire de se mettre en lèvres et de donner le signal du rassemblement, le programme commençait par trois marches-fantaisie sur un rythme imperturbablement binaire et sautillant. C'est une simple formalité, et, à la façon dont le chef, entre chaque marche, feuillette d'une main négligente le recueil posé sur son pupitre avant de se décider pour l'une ou l'autre (il indique alors le numéro d'un geste de la main et les musiciens sortent le feuillet requis), on devine qu'il n'y a guère de raison de préférer celle-ci à celle-là.

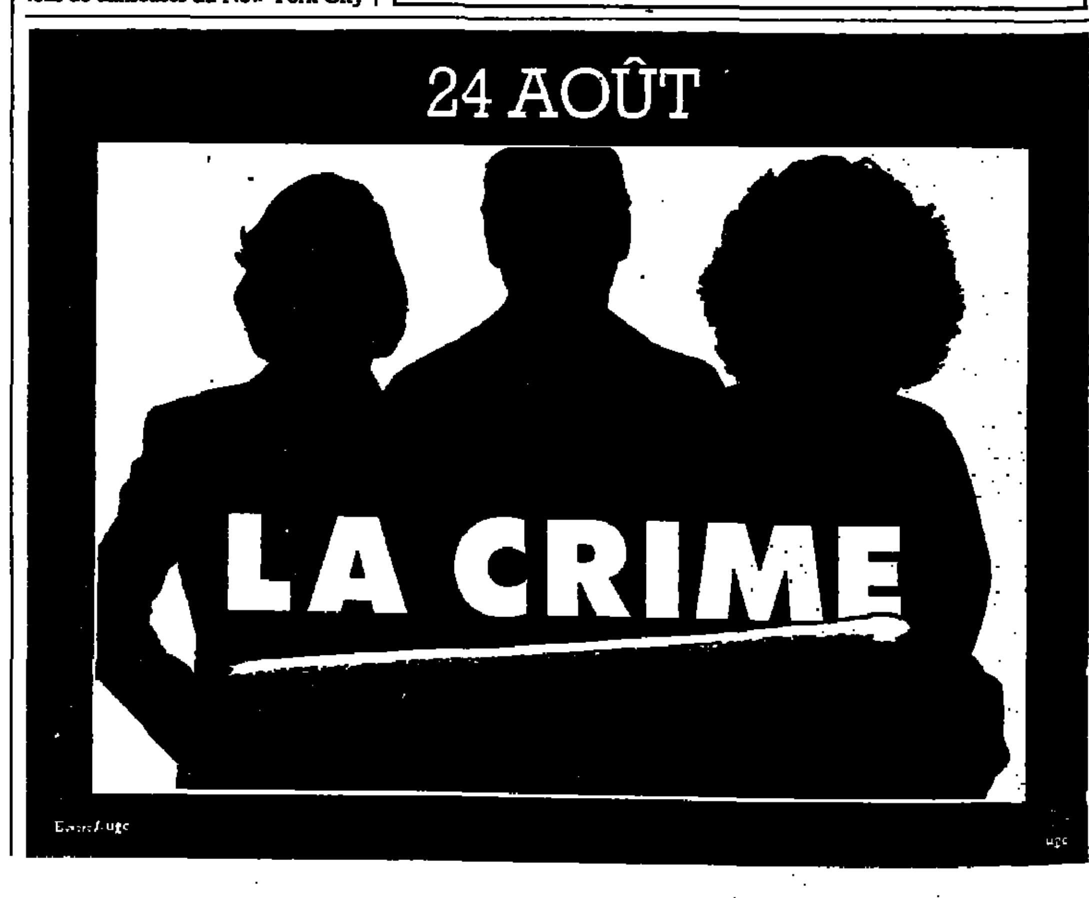
Mais bientôt on passe aux choses sérieuses avec l'ouverture d'*Une nuit à Venise*, de Johann Strauss, dont l'écriture plus raffinée, les rythmes variés et les harmonies moins convenues font l'effet du champagne après un verre de Margnat ou de Vieux-Pape. La forme à tiroirs déconcerte un peu l'auditoire, dont une partie, visiblement, préférait les pas redoublés, mais, avec les *Légendes de la forêt viennoise*, tout le monde semble gagné à l'esthétique viennoise : dans le lointain, uncouple esquisse un pas de valse, mais trop tard, le rythme a déjà changé : drôle de musique !

Troisième morceau, toujours Johann Strauss. Les souvenirs reviennent : « *Je connais ce morceau, savez-vous ce que c'est ?* », demande un homme qui bat la mesure à un auditeur qui est allé regarder les partitions. « *C'est le* Quadrille de la chauve-souris », dit-il comme d'autres auraient répondu : « *C'est le Ricercare de l'*Offrande musicale ». En fait, il s'agit d'un pot-pourri assez mal ficelé. Au beau milieu, le chef, qui n'a pas la tête dans sa partition mais la partition dans la tête, gratifie d'un sourire, en se tournant de trois quarts, deux gamins presque assis à ses pieds. C'est là une coquetterie que seules les vedettes de la baguette oseraient se permettre au concert, mais elle est presque de rigueur sous les kiosques.

L'heure tourne, il faut conclure ; après une hésitation (feinte ?), le chef choisit la suite de *West Side Story*. L'arrangement est d'une autre volée, il faut bien le dire : les sonorités sont plus pleines et, si l'exécution trahit quelques faiblesses (il existe des harmonies plus solides que celle-ci), il faut les attribuer à la difficulté plus grande des parties instrumentales. Ainsi le joueur de grosse caisse doit-il délaisser son instrument pour jouer des castagnettes ou du tambour de basque, tandis que son collègue, nullement embarrassé cependant, frappe de la main gauche les contre-temps sur la caisse claire *tout en jouant*, de la *main* droite, une mélodie sur le glockenspiel ; cela n'est peut-être pas très syndical, mais, pendant ce temps, le timbalier a déjà fort à faire avec une paire de maracas et il n'y a que trois percussionnistes.

Peu à peu, le cercle des badauds avait grossi tout autour du kiosque, la pelouse formant un pan d'amphithéâtre naturel s'était peuplée, et l'on n'observait guère plus de conversations intempestives que dans certaines salles de concert ; en constatant la saine curiosité que suscite une réunion de musiciens, on se prend à rêver à cette époque encore récente où, faute de musique enregistrée, on en faisait tant bien que mal, quotidiennement, dans les cafés, sur les places et sous les kiosques. Quelle que soit la supériorité des versions originales sur les arrangements sauvages, on n'était pas moins raffiné en ce temps-là ; on pensait que c'était seulement un reste de barbarie. Un demi-siècle après, on ne sait plus exactement où se situe la barbarie, car, ayant changé de visage, elle est devenue tout à fait aimable.

GÉRARD CONDÉ.



théâtre

cinéma



SPECTACLES

...FRANÇAISE

...vailleur ... Klaus Wildenhahn

DE « JOY » A « FANNY ...

L'érotisme se trompe de film

théâtre

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn'femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : La Malibran.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam (en anglais).
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Esprit qui vole.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'homme. 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote : 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTO-SHOW (508-00-81), 21 h : Gérard Dahan (chanson française).
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), à 19 h : M. Moutillet, L. Guillemette, Y. Michaud ; à 22 h : J. West, L. Guillemette, M. Feyzeau,

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.
ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.
ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.
FOLIES BERGÈRE (246-77-11), 20 h 45 : Folies de Paris.
TOUR EIFFEL (550-34-56), 21 h : On chante sur la tour.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Boche-Duval (Galilei, Weiss, Bach).
STE-CHAPELLE 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris.
SQUARE A.-CHÉRIOUX, 17 h : musique des gardiens de la paix.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pedro Wognin.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : François Allysse Group.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Lafitte, Wild Bill Davis, Cl. Lucq.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : René Urtreger, Michelot, Chautemps.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

MAIRIE DU Ve, 18 h 30 : D. Thai Son (Chopin).

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

20 h 15 : Tabarin ; 22 h : Impasse du Désir.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 19 h, Bonchi, de F. Ichikawa ; 21 h, Chaleur et poussière, de J. Ivory.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.





Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LES AVENTURES SEXUELLES DE NERON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CUJO (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (sui.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots., A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ENIGMA (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

Mardi 23 août

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Bienvenüe, 14e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FAITS DIVERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FANNY ET ALEXANDRE (Sued., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FLICS DE CHOC (*) : Pathé-Clichy, 8e (522-46-01).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'HOMME BLESSE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
JOY (Fr.) (**) : Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Tourelles, 20e (364-51-98).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Bastille 11e (357-90-81).
NEWSFRONT (Aust.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
OU EST PASSÉ MON IDOLE ? (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PATRICIA (Aut., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74); Saint-Michel, 5e (326-79-17); Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70): Epée de Bois, 5e (337-57-47) : v.f. : Français, 1er (770-33-88); Montparnos, 14e (327-52-37).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70): Bretagne, 6e (222-57-97); Colisée, 8e (359-29-46).
SUPERMAN III (A., v.o., v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Ambassade, 8e (359-19-08); George-V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (329-83-11); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33): Richelieu, 2e (233-56-70): Bretagne, 6e (222-57-97); Athéna, 12e (343-07-48): Fauvette, 13e (331-60-74): Gaumont Sud, 14e (327-84-50): Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES (A., relief, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52): Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68): 14-Juillet Parnasse (1re partie) (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01); (H.sp.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (634-25-52).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Studio de La Harpe, 5e (634-25-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); La Pagode, 7e (705-12-15); Marignan, 8e (359-92-82): Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88): Nations, 12e (343-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Mistral, 14e (539-52-43): P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42): 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair Pathé, 16e (525-27-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Marignan, 8e (359-92-82); Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); U.G.C. Convention, 15e (828-20-64); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE, film français de Grand-jouan : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ÉQUATEUR (*), film français de Serge Gainsbourg : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FANNY HILL (**), film américain de Jerry O'Hara (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PORKY'S II, film américain de Bob Clark (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (539-52-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
TONNERRE DE FEU, film américain de John Badham (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

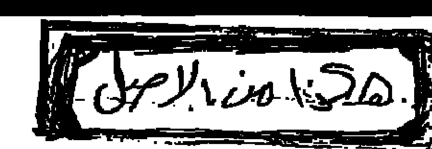
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PEKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DEEP END (A., v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (397-87-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
EL MAGNIFICO (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Montparnos, 14e (325-52-37).
L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
HAIR (A, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Franco-it., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : la Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; La Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) 1re et 2e parties) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MÊME A L'OMBRE, LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA MENACE : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-10-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).
NEW-YORK, NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-56).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
RÉBECCA (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 20e (296-80-40).
SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine (H. sp.), 6e (325-47-46).
THE ROSE (A., v.o) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lyncoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) : Lumière, 9e (246-49-07).
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (A., v.f.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
YOYO (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

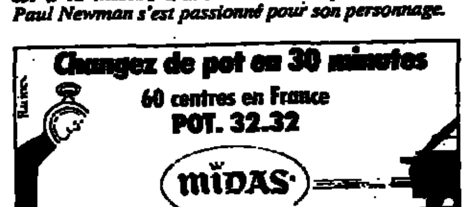
Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-21) ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande ; 16 h 5 : Lili Marleen.
DOSTOIEVSKY (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 20 h : 16 h : les Frères Karamazov.
VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la chute d'un caïd.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : les Amantes de la nuit.
POLAR-STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Fauve.
CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA ITALIEN (v.o.) République Cinéma, 11e (805-51-33) : l'Évangile selon saint Mathieu.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 19 h 30 : les 55 jours de Pékin ; 22 h 30 : Chicanos Story.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
SEAN CONNERY : Rialto, 19e (607-87-61) : Cinq jour ce printemps-là ; la Rose et la flèche ; Zardoz ; le Lion et le Vent.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : la Croisière du « Navigator ».
NEW-YORK VU PAR... (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : 17 h : Next Stop Greenwich Village ; 18 h 50 : Et tout le monde riait ; 20 h 30 : Sur les quais ; 22 h 30 : les Bas-Fonds new-yorkais.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.
FLESH (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-47-46), 22 h 25.
HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 22 h 30.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 30.
MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.
LE MASQUE DE FU MANCHU (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg (633-97-77), 24 h.
MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.
Z (Fr.) : Templiers (272-94-56), mar. 20 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.





COMMUNICATION

L'INFORMATION LOCALE A L'HEURE D'ÉTÉ

Les «secrets» du «Télégramme de Brest»

De notre envoyé spécial

Morlaix (Finistère). — *« Les pompiers ont été appelés, hier, vers 13 heures, chez M. Michel Bretèche, 1, rue Edgar-Quinet, conducteur de travaux, pour éteindre un feu qui s'était déclaré dans une friteuse. Mais, à leur arrivée, tout danger était déjà écarté, et les flammes n'avaient fait que noircir le plafond de la pièce. » Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, vendredi 12 août 1983, dix lignes parmi d'autres...

Le bureau local du *Télégramme* se trouve au pied de cet acqueduc monumental qui entaille la ville d'une orgueilleuse balafre, entre le café de la Grande Terrasse — très *revival* 1900, avec juke-box au-dehors, — où se retrouvent les jeunes, et la pâtisserie Martin, dont la façade a ce je-ne-sais-quoi d'élégance désuète propre aux commerces chics des sous-préfectures, en plein centre de Morlaix, entre les glapissements de Jackie Quartz et la vitrine des bonbons bretons.

Un écho, des images qui n'ont rien d'original. Chacun — sauf ceux qui n'ont jamais quitté Paris — en a déjà vu de semblables dans l'une ou l'autre des deux mille villes de France. Le journal local ancré dans son patelin, on connaît. Alors ?

D'autant qu'il y a cette espèce de gêne. Un exemple, le directeur à ses principaux collaborateurs : *« Je vous présente Monsieur, journaliste au* Monde, *qui nous rend visite pour voir comment fonctionne un journal régional* (on ne dit pas « de province ») *pendant les vacances. »* Pourquoi pas en effet ? Poignées de main, regards qui s'observent. L'affaire n'est-elle pas entendue d'avance ? Certes, le directeur, Jean-Pierre Coudurier,n'est pas mécontent qu'un confrère national *s'intéresse à lui ;* dame, quand on se bat tous les jours contre le « plus grand quotidien du pays », *Ouest-France* aux 707 000 exemplaires vendus, il n'est jamais mauvais de faire parler de soi. Mais le représentant de la « grande information » ne vient-il pas s'intéresser à la manière dont on distille la « petite » pour mieux lui administrer une leçon d'une condescendance toute paternelle ? En mal estival d'un sujet facile, le Parisien ?

Au *Télégramme*, où l'on sait que l'on vaut mieux que de se faire tailler un cliché, on affiche une assurance paisible. Et l'on devine bien que le confrère est plutôt venu chercher la réponse — qu'on lui donnera volontiers — non sans fierté, à cette question : Comment peut bien faire un petit quodidien sans aucun lien, ou appui de quiconque, pour progresser tous les ans de 3 000 à 4 000 exemplaires, et particulièrement en été, quand l'ensemble de la presse quotidienne se porte de plus en plus mal ? Quels secrets de fabrication expliquent cette réussite ?

« C'est simple, on participe à la vie locale et on s'accroche au terrain, à tous les terrains ». Simple en effet ; mais qu'est-ce que cela signifie ?

« Cela veut dire que, lorsque l'on vit en vendant 172 000 exemplaires, on ne peut pas se permettre, par exemple, de perdre 40 000 lecteurs pendant les mois d'été sous prétexte qu'ils partent en vacances », explique Rémy Théréné, responsable des ventes et de la promotion. Si l'actualité, elle aussi, a l'habitude de prendre du bon temps — pas de conseils municipaux le plus souvent, les problèmes économiques et sociaux en veilleuse, — les frais fixes demeurent incompressibles ou presque. La seule solution, pour *le Télégramme* était de trouver des lecteurs de remplacement. Il va donc les chercher là où ils sont.

Bénodet. Avec Fouesnant, la localité voisine, cette petite station du littoral sud-finistérien compte 7 000 habitants en temps normal. L'été, sa population se multiplie par dix, quand ce n'est pas par quinze. Au beau milieu du remue-ménage vacancier, à un emplacement stratégique du centre-ville, *le Télégramme* a installé une caravanne à ses couleurs. C'est l'une de ses quatre rédactions de campagne estivale.

« Au début, raconte Albert Coquil, secrétaire général de rédaction en charge de l'actualité régionale, *nous avons imaginé cette formule pour la commodité des journalistes. Puis nous nous sommes vite aperçus qu'une présence physique était un moyen important de se faire connaître des vacanciers »*. Anne Audret, étudiante en journalisme à Rennes, y tient permanence. Entre deux visites de curieux ou de touristes en quête d'un renseignement, elle traite de l'actualité du mois d'août. *« La consigne est de « couvrir » tout ce qui peut être utile aux gens en vacances,* explique-t-elle. *Ça va des dangers de la mer aux productions artisanales locales, en passant par les concerts rock et autres fest-noz. »*

« Les lecteurs ne se contentaient plus des traditionnelles pages vacances où l'on donnait des buts de promenades, raconte Albert Coquil. *La Bretagne a évolué, ces dernières années, d'un tourisme familial vers un tourisme de jeunes, beaucoup moins « popotes ». Il nous fallait nous adapter. »* Autre effort notable, la publication de quatre suppléments d'été demi-format, encartés dans le quotidien tous les quinze jours. Ils remplacent les suppléments « femmes » et « télévision » habituels du *Télégramme.*

« Il s'agit de ne rien négliger, explique le responsable de la promotion. L'alimentation des points de vente est revue au peigne fin. Le patronage de manifestations locales, qui coûtent 2,2 millions de francs par an au journal, y rabattent la clientèle. Le bilan de ces efforts est largement positif, puisque *le Télégramme* récupère non seulement son manque à gagner, mais augmente encore ses ventes par rapport au reste de l'année. de 7 000 à 10 000 lecteurs.

Maillage serré

Si les responsables du *Télégramme* ne sont pas mécontents de ces résultats, ils les évoquent sans jubilation particulière. Les efforts de l'été, il est vrai, ne sont qu'un des aspects d'une mobilisation permanente contre un concurrent puissant, de qualité, lui aussi en constante progression (*le Monde* du 17 mai). Une mobilisation tous azimuts pour une bagarre avec bec et ongles.

Retour à Morlaix, dans la cave du quotidien. Il est 23 h 29. *« Alors, qui a gagné ? »* L'ouvrier rotativiste apporte à son collègue la plaque offset de la dernière page à caler sur la machine, la 4, *celle qui donne le résultat* de la course à la voile du *Figaro*. *« Encore Péan, bien sûr. »* D'une main leste, la plaque est calée sur son cylindre. Un voyant « embrayage groupe » s'allume : 23 h 30, l'heure du bouclage est respectée.

La belle « bécane » ! Elle vaut la bagatelle de 18 millions de francs. En quelques instants, la voilà déjà en route pour tirer ses 60 000 exemplaires à l'heure. Et en double « lèse » (largeur du rouleau de papier), s'il vous plaît ! Mais pourquoi *le Télégramme* en a-t-il deux de ce type, en plus d'une ancienne qui « fait » 45 000 à l'heure ?

Ce détour par le sous-sol du quotidien vaut bien des discours. Car, à elle seule, l'infrastructure de production est une démonstration de puissance. Pour tirer 200 000 exemplaires, un équipement bien plus modeste suffirait à la tâche, la vieille rotative servant de secours. La réponse est simple. En doublant ses capacités de tirage, *le Télégramme* a voulu retarder au maximum son heure de bouclage pour servir les nouvelles les plus fraîches possibles par rapport à son rival (Ouest-France), à travers onze éditions très différentes les unes des autres.

Pour coller le plus possible au terrain, le quotidien de cette Bretagne de granit du bout du monde a aussi tissé une fantastique toile sur son domaine, qui couvre tout le Finistère et une partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan. L'organisation d'une distribution autonome fait appel à un vaste réseau de 1 000 dépositaires, exclusifs pour la plupart, et de 2 500 sous dépositaires. Au total, près de 4 000 personnes mobilisées, dont 400 porteurs, qui livrent à domicile le journal à 80 000 avant 7 h 30 le matin.

Mais ce n'est pas tout. Comme tous les régionaux, *le Télégramme* met à contribution, en plus de journalistes professionnels, des correspondants qui ne le sont pas : instituteurs, employés municipaux, mères de famille ou retraités, qui ratissent leur commune et glanent mille et un petits riens qui font sa vie quotidienne. Au *Télégramme*, le maillage est particulièrement serré. Si la rédaction (122 journalistes) forme une masse salariale de quelque 1,5 million de francs, la rémunération des 600 correspondants revient à 4,5 millions de francs au journal.

Lorsque l'on sait que le compte rendu d'une réunion de conseil municipal est payé 90 francs (s'il est transmis dans les douze heures, sinon 10 francs), que l'annonce d'une réunion vaut 6 francs, l'écho sportif 25 francs ou le fait divers 30 francs, on imagine la masse de petites nouvelles dont *le Télégramme* est le vecteur. Des informations dont certaines frisent l'indiscrétion. Mais les lecteurs en sont friands — encore plus que des autres informations qui font un jounal régional ou pas, si l'on en croit les résultats du quotidien : un chiffre d'affaires de 216 millions de francs en 1982, un bénéfice d'exploitation de 13,5 millions et une marge brute d'autofinancement de près de 11 millions de francs...

ÉRIC ROHDE.

● *Radio-Caroline, le pionnier des radios pirates de l'après-guerre, a repris ses émissions sur 319 m ondes moyennes à partir d'un chalutier ancré en mer du Nord, au large des côtes anglaises. Lancée en 1964 sur une formule alliant musique pop et annonces publicitaires, Radio-Caroline avait interrompu ses émissions en janvier 1980 après le naufrage de son navire. Pour tenter d'échapper à la loi britannique, sévère envers les radios pirates, le chalutier émetteur est ancré en dehors des eaux territoriales, bat pavillon panaméen et est approvisionné à partir de l'Espagne. Le siège social de la nouvelle Radio-Caroline, qui bénéficie de capitaux américains, se trouve à Los Angeles.*

● *Le Syndicat unifié de la radio et de la télévision (SURT-C.F.D.T.)*, la plus importante des organisations syndicales de l'audiovisuel, juge sévèrement le projet de budget pour 1984 (*le Monde* du 23 août). *« Les décisions prises sont négatives et contredisent les intentions de régionalisation et de développement annoncées »*, déclare le syndicat, qui constate que *« la baisse des crédits d'équipement conduira à prendre encore du retard »* et que *« le blocage des effectifs est en contradiction avec la couverture de tous les salariés par la convention collective que nous négocions »*. Le SURT-C.F.D.T. estime qu'il est *« nécessaire de repenser le financement de l'audiovisuel français »*.

● *PRÉCISION*. —Après l'article de Claude Régent sur la situation au *Progrès* de Lyon (*le Monde* du 16 août), et dans lequel étaient indiqués les chiffres de vente au numéro des trois quotidiens lyonnais sur Lyon-ville, le groupe Dauphiné libéré précise que *« le Journal Rhône-Alpes » a eu, en mai 1983, sur la même zone, 5 291 abonnés et « Lyon-matin » 1 471. « Le Progrès », quant à lui, en avait 4 970. — (Corresp.).*

DANS LES RADIOS LOCALES PARISIENNES

Toujours l'effervescence

Les refus d'autorisation, les saisies de matériel et les plaintes déposées contre diverses radios privées locales de Paris et de la région parisienne continuent de provoquer réactions et effervescence.

● La fermeture de *la Voix du cèdre* a entraîné une réaction à Beyrouth des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées). M. Naoum Farah, chef des relations extérieures, a notamment déclaré que, par cette mesure, le gouvernement français *« a décidé de prendre une part active aux multiples campagnes de désinformation et de diffamation qui touchent à l'intérêt suprême du Liban »*. On fait remarquer au secrétariat d'Etat français chargé des techniques de la communication que *« la loi française s'applique en France à tout le monde »*.

● *Radio-Tiers-Monde*, saisie samedi, affirme dans un communiqué que la police a *« saccagé et mis à sac ses locaux »*. Le commissariat concerné (vingtième arrondissement) a nié *« ces assertions ridicules »*.

● *A Radio-Voca*, radio indépendantiste antillaise, la pression semblait un peu descendue mardi matin. Les animateurs ont fait disparaître les armes qu'ils exhibaient lundi après-midi.

● *Carbone-14*, la première radio saisie, a émis dimanche soir sur Fréquence-Gaie, la radio des homosexuels, qui occupe désormais la fréquence utilisée précédemment par Carbone-14. Des négociations sont en cours entre les deux associations pour une collaboration plus durable.

● *Un Mouvement des radios libres* a vu le jour à l'instigation de l'Union des amis des radios libres, créée au début de 1983. Dans un « appel », ce mouvement critique sévèrement la *« nuit de la Saint-Barthélemy »* et la *« justification odieuse »* du secrétaire d'Etat ; il *« invite les parlementaires à prendre leurs responsabilités »*. Adresse : 54 *bis*, avenue Mozart, 75016 Paris.

● *M. Thierry Saussez*, directeur d'Image et Stratégie (conseil en communication lié à l'opposition) et président de la radio interdite Méga-West à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), à écrit à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Il lui demande notamment si le pluralisme est bien respecté, alors que, *« dans le même secteur, un radio communiste et une radio socialiste sont autorisées »*.

Mardi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Mardivertissement : Gala consécration Midem 83.
Avec Cheap Trick, Nicole, Girlschool.

21 h 35 Journal (et à 23 h 40).

21 h 45 Championnats d'Europe de natation à Rome.

21 h 55 Ciné soir : Deux hommes en fuite.
Film anglais de J. Losey (1969), avec R. Shaw, M. McDowell, P. Brown, H. Woolf, A. Bradford, C. Malcolm.
Deux hommes, d'âges différents, doivent fuir ensemble sur un long parcours. Ils sont traqués par un hélicoptère et, dans le danger commun, leurs relations deviennent ambiguës. Étude de comportement, conduisant à un apologue sur les forces d'oppression du monde moderne et la liberté individuelle. Losey rencontra beaucoup de difficultés au cours du tournage : de ce fait, le film est resté schématique malgré quelques beaux moments de mise en scène.

23 h 55 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : Ah ! les belles bacchantes !
Film français de J. Loubignac (1954), avec R. Dhéry, C. Brosset, R. Bussières, F. Luguet, J. Maillan, L. de Funès (Rediffusion).
Un commissaire de police, une danseuse débutante, un plombier et sa femme, perturbent la répétition d'une revue de music-hall. Médiocre « mise en film » d'un spectacle burlesque, façon « Branquignol », créé au théâtre par Robert Dhéry et sa troupe.

22 h 10 En souvenir de Max-Pol Fouchet : Van Gogh.
L'arrivée de Vincent Van Gogh à Paris, sa rencontre avec l'impressionnisme. Paris, la Provence...

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourdhui.
A 20 h 40, Dessin animé : Bugs Bunny ; à 22 h 45, Tex Avery et réclames de l'époque.

20 h 50 Premier film : Marqué par la haine.
Film américain de R. Wise (1956), avec P. Newman, P. Angeli, E. Sloane, E. Heckart, S. Mineo, H.-J. Stone (N., rediffusion).
Un jeune homme d'origine italienne, né dans un quartier pauvre de New-York, devient un boxeur célèbre après avoir connu les maisons de redressement et les travaux forcés pour divers actes de délinquance. C'est la biographie du champion de boxe Rocky Graziano dans un contexte social remarquablement décrit. La réalisation est à la mesure d'une vie dramatique et violente, et Paul Newman s'est passionné pour son personnage.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Deuxième film : Décision à Sundown.
Film américain de B. Boetticher (1957), avec R. Scott, J. Carroll, K. Steele, V. French, N. Berry, J. Archer.
Un aventurier arrive dans une petite ville de l'Ouest, pour tuer un homme — personnage important de la cité — qu'il rend responsable de la mort de sa femme. L'action est conduite avec efficacité et Randolph Scott est étonnant dans un rôle sans manichéisme. Western, inédit en France, d'un réalisateur de série B qui sut transformer les conventions et les archétypes du genre.

0 h 40 Prélude à la nuit.
Winterliebe, de R. Strauss, par V. Reinemann, baryton, et D. Selig, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, La chanson de l'oiseau : Etats-Unis, Inde, Népal, Australie.

21 h, Les cinéastes du documentaire : un compagnon du tour de France.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 7 août 1983 au Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : *Symphonie nº 6*, de Schubert, *Stabat mater*, de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs du Wiener Staatsoper, dir. R. Muti ; sol. : J. Norman, soprano, F. Araiza, ténor, A. Baltsa, mezzo, S. Estes, basse.

22 h 15, Fréquence de nuit : Le tour du monde en trente-cinq rêves : quelques Afriques.

Mercredi 24 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Sloane, agent spécial.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Histoire de l'aviation.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal (et à 22 h 40).

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Avec Francis Lemarque, Djurdjura...

21 h 45 Autour de l'Opéra : Wozzeck.
d'A. Berg, d'après G. Buchner, dir. musicale S. Cambreling, avec E. Grundheber, L. Pezzino, C. Feller, l'orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Belgique, dir. H.G. Lenders.
Enregistrée pendant toute la durée de la préparation de Wozzeck à l'Opéra national de Bruxelles, cette émission montre le travail progressif des chanteurs, du metteur en scène, du chef d'orchestre, des musiciens.

22 h 50 Championnats d'Europe de natation à Rome.

23 h 10 Caméra fantastique : Réflexions sur un miroir.
L'avenir du cinéma fantastique français.

23 h 30 Journal.
23 h 45 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
12 h 30 Les amours des années grises.
13 h 30 Série : le Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent.
Plutôt mourir libre que vivre esclave.
15 h 45 Dessin animé.
15 h 55 Sports été.
Natation ; cyclisme.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : le Pic des Trois Seigneurs (deuxième partie). Réal. G. Guillaume ; avec D. Loo, P. Raynal, B. Bloch...
Trois seigneurs se disputaient la domination du pays. Victimes de leur soif du pouvoir, ils périrent sous une avalanche de neige. Quelques siècles plus tard, la légende va-t-elle se renouveler ? Gérard Guillaume a tourné en Ariège une fable comme toujours à la limite du réel et de la fiction, en contact étroit avec la population. Un western « moral » sur le pouvoir, sur la xénophobie, doublé d'une étude de mœurs.

22 h 15 Concert : Rachmaninov.
Concerto nº 3 pour piano, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Z. Meta.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
Le professeur Balthazar ; Rock'n'rock ; l'alphabet magique.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : Frégoli.
De P. Cavara.
Dernier épisode des quatre cents coups de Léopold Frégoli. Célèbre à Paris, il conquiert l'Amérique du Sud. De retour à Rome, il fait ses adieux à la scène.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Les merveilles de la mer.
L'art du camouflage, réal. F. Rossif.
La rascasse, le scorpion, le crapaud de mer, les crabes : comment et pourquoi se cachent-ils ?

22 h 30 Film : le Souffle au cœur.
Film français de L. Malle (1970), avec L. Massari, B. Ferreux, D. Gélin, M. Winocourt, F. Ferreux, M. Lonsdale, A. Ninchi.
En 1954, un adolescent, appartenant à une famille bourgeoise de Dijon, s'initie à la sexualité. Pendant une cure dans une station thermale, il connaît, avec sa mère, un moment de bonheur très particulier. Chronique de mœurs où Louis Malle fustige la morale hypocrite d'un milieu qu'il connaît bien. L'inceste, qui n'en est pas le sujet essentiel, causa un scandale à l'époque où le film sortit.

0 h 25 Prélude à la nuit.
La pub et la mort, de J. Lennon, spectacle de la Péniche-Opéra.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, La vie animale en péril : les zoos.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : à 9 h 7, Destin des villes : Bruxelles ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.
11 h, Musique : Festival estival de Paris: Journée Stravinski (et à 14 h, 18 h et 22 h).
12 h, Les parlers régionaux.
12 h 45, Panorama : Cuba.
13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.
15 h, Flaubert au travail : *Madame Bovary*.
15 h 30, Un saint devenu roi : la Dame de Pontoise.
16 h, Recherches et pensée contemporaines : la nature multidimensionnelle de l'inconscient.
17 h 2, Langue de vipères et autres serpents.
18 h 30, Entretiens avec... Philippe Soupault.
19 h 20, Agora : la Californie.
19 h 50, La vallée aux loups : Germain Nouveau.
20 h, *La chanson de l'oiseau*.
21 h, Les cinéastes du documentaire : Passepartout.
22 h, L'Histoire du soldat, de Stravinski (donné le 22 août au Festival estival de Paris).
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques pittoresques et légères.* Œuvres de J. Strauss père, Sherman, Freundorfer.
6 h 30, Musiques du matin.
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour de... *« Harold en Italie »*, de Berlioz : œuvres de Paganini, Schubert, Mendelssohn, Berlioz.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz : Errol Garner.
13 h, *Opérette*.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Kodaly, Jertic, Fauré, sol. D. de Williencourt ; violoncelle, J. Efflam-Bavouzet, piano.
14 h 4, Hamac.
14 h 30, Autour de... Janet Baker : œuvres de Purcell, Berlioz, Schubert...
17 h 5, Repères contemporains. Marc Monnet.
18 h, Jazz.
18 h 30, Plages choisies.
19 h 30, Concert (en direct du Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : *Symphonie nº 3*, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta ; sol. : F. Quivar, soprano.
22 h, Fréquence de nuit, feuilleton : *Wilhelm Backhaus ; œuvres de Brahms, Schumann.*
22 h 30, *Le tour du monde en trente-cinq rêves* : mémoires de masques, tango et serpentin.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 AOUT

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., est l'invité du journal de France-Inter à 7 h 40.

— *M. Jacques Barrot*, député C.D.S. de la Haute-Loire et secrétaire général du C.D.S., est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

CARNE

Le Monde

Le Monde

CARNET

Décès

– Mme André Barféty,
son épouse,
M. et Mme Bernard Barféty,
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Barféty,
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Barféty,
et leurs enfants,
M. Jacques Barféty,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BARFÉTY,
engagé volontaire 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 16 août 1983 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Voiron, le 19 août 1983.

Moirans, Lille, Lyon, Grenoble.

– Le conseil d'administration
Et l'ensemble du personnel du
Comité national de l'enfance
ont la grande tristesse de faire part du décès de

leur président,
le docteur **Henri DIRIART,**

survenu le vendredi 19 août 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 août 1983, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques de Pau, suivie de l'inhumation au vieux cimetière de Pau.

Comité national de l'enfance,
51, avenue F.-Roosevelt, 75008 Paris.

– Michel Huel,
son époux,
Barbara,
sa fille,
Claude Simon,
son père,
Claude et Anita Giffo,
ses beaux-parents,
Christiane, Anne, Philippe, Patrick,
ses sœurs, frère et beau-frère,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

Elisabeth HUEL,

survenu le 19 août 1983 dans sa trente-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 août 1983.

51, rue des Camélias,
45160 Olivet.
35, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– Mme Henri Josserмoz,
Les familles parentes et amies ont la douleur de faire part du décès, le 16 août 1983, de

M. Henri JOSSERMOZ.

Les obsèques ont eu lieu le 18 août 1983, à Annecy.

28, rue Gutenberg,
92100 Boulogne.

– Mme Raymond Schmit,
son épouse,
M. Patrick Schmit,
Mlle Annie Schmit,
ses enfants,
Mme Roger Schmit,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès subit, survenu à Reux (Calvados), le 20 août 1983, dans sa soixante-neuvième année, de

M. Raymond SCHMIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite
ancien directeur mandataire général
de Nordstern, France,
expert près les douanes.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 août, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à 15 h 30, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Neuilly-sur-Seine.

18, boulevard Maillot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le directoire de la Nordstern allgemeine Versicherungs, A.G., Cologne,
La direction pour la France et son personnel ont la douleur de faire part du décès de leur ancien directeur mandataire général pour la France,

M. Raymond SCHMIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
expert auprès des douanes françaises,
président honotraire du syndicat
des sociétés étrangères d'assurances
contre l'incendie et les risques divers,
survenu subitement le 20 août 1983, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine, le 25 août 1983, à 15 h 30.

Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le président et le bureau du Parlement européen font part avec tristesse du décès de

M. Georges SPENALE,
ancien président
du Parlement européen.

A cette occasion, ils tiennent à rappeler son dévouement à la cause européenne ainsi que ses inlassables efforts en vue de l'élection du Parlement européen au suffrage universel et du renforcement des pouvoirs de cette assemblée, qui gardera de lui le souvenir inaltérable d'un homme de cœur et d'action.

A son épouse et à toute sa famille, ils présentent leurs condoléances les plus sincères.

Luxembourg, le 22 août 1983.

– Le secrétaire général et le personnel du Parlement européen ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Georges SPENALE,
ancien président
du Parlement européen.

En ce moment de deuil, ils se souviennent de très nombreuses sympathies que le défunt avait acquises par son dévouement inlassable à la cause de l'Europe communautaire et du Parlement européen, par sa gentillesse, sa courtoisie et son grand sens de l'amitié, par l'importance qu'il ne cessait de témoigner à la personne humaine.

A son épouse et à toute sa famille, ils présentent leurs condoléances les plus émues.

Au défunt ils garderont un fidèle souvenir.

Luxembourg, le 22 août 1983.

– Mme Robert Sultan,
son épouse,
Alain, Nicolas et Isabelle,
ses enfants,
Le docteur et Mme Georges Sultan,
ses parents,
M. et Mme Michel Sultan,
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Senné,
M. et Mme Jacques Senné,
et leurs enfants,
Toute la famille, ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, le 19 août 1983, de leur très cher

Robert SULTAN,

à l'âge de quarante ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 août 1983.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet Paris (14e), à 14 h 15.

4, parc de Diane,
78350 Jouy-en-Josas.

– Mme Johana Wang, née Bergh,
Mme Nora Wang,
Mlle Christiane Wang,
Le docteur et Mme Yves Sicard,
née Suan Wang et leur fille,
M. Jean-François Vergnaud,
parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de

M. WANG LENG-TSIAO,
ancien représentant
de l'Agence centrale de presse
du gouvernement chinois
auprès de la S.D.N. (1931-1949)
survenu le 17 août, à Nice, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire part.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

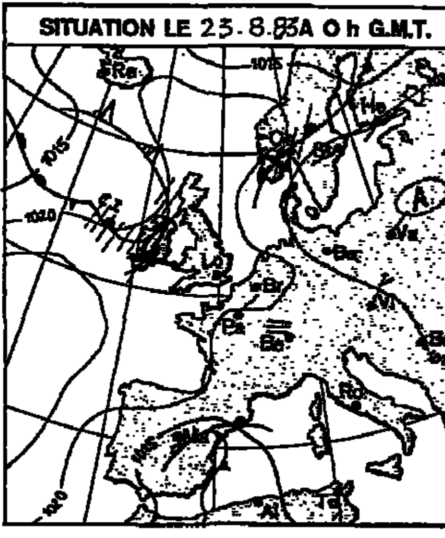
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

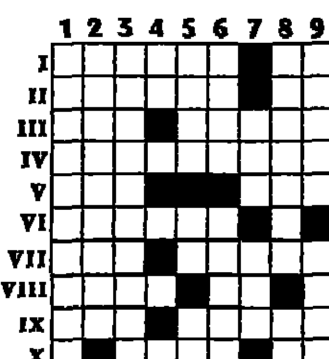
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-8-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.8.83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 août à 0 heure et le mercredi 24 août à minuit.

Les masses d'air humide et orageux qui circulent sur la moitié est du pays à l'avant du thalweg d'altitude axé de la mer du Nord à l'Espagne se déplacent lentement vers l'est. L'air est plus stable sur les régions de l'Ouest, mais une perturbation atlantique (se frontalisant) abordera la Bratagne par son front chaud.

Mercredi, du golfe du Lion aux Alpes et à l'Alsace, le temps sera très nuageux à couvert, avec pluies temporaires à caractère orageux.

Ce temps médiocre s'étendra en soirée vers la Champagne et la Bourgogne. De la Bretagne à la Normandie, la nébulosité sera forte, et quelques bruines pourront être observées le matin près des côtes de la Manche.

Sur les autres régions, après une matinée souvent brumeuse et nuageuse (bancs de brouillard locaux), les éclaircies prédomineront dans l'après-midi. Les températures maximales seront voisines de 21 °C à 27 °C du nord-ouest au sud-est.

Sens d'évolution :

Marais barométrique légèrement dépressionnaire dans lequel évoluent des masses d'air encore humides.

Prévisions pour la période du 25 au 27 août.

Jeudi, vendredi et samedi : Le temps sera gris et humide sur les côtes de la Manche et la Bretagne. Des bruines sont possibles. Le temps restera très nuageux avec une tendance aux orages sur les Alpes et le Nord-Est, ce mauvais temps pouvant atteindre temporairement la Champagne et une partie du Bassin parisien. Sur les autres régions le temps sera brumeux et assez nuageux le matin, mais des éclaircies devraient se développer l'après-midi. Les températures atteindront environ 26 °C à 29 °C sur le Sud-Est et le Nord-Est, 23 °C à 25 °C ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau du la mer était,à Paris le 23 août, à 8 heures : 1020,2 millibars soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 août ; le second le minimum de la nuit du 22 au 23 août) :

Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Bourges, 26 et 17 ; Brest, 21 et 16 ; Caen, 23 et 15 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 16 ; Dijon, 28 et 18 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 26 et 15 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Nancy, 28 et 14 ; Nantes, 24 et 15 : Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-

PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 28 et 16 : Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 22 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 23 degrés ; Amsterdam, 25 et 13 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 29 et 19 ; Bonn, 28 et 14 ; Bruxelles, 25 et 12 : Le Caire, 33 et 24 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 24 et 16 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 30 et 24 : Genève, 27 et 16 ; Jérusalem, 26 et 17 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 26 et 15 ; Luxembourg, 26 et 16 ; Madrid, 23 et 21 : Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 32 et 22 ; Rome, 29 et 19 : Stockholm, 25 et 14 ; Tozeur, 37 et 24 ; Tunis, 31 et 25.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

MUSIQUE

CONCOURS DE JAZZ EN BELGIQUE. – Un concours pour jeunes orchestres de jazz (l'âge des candidats ne doit pas excéder 30 ans) est organisé les 17 et 18 septembre, à l'occasion du Ffestival du raisin et du vin à Hoeilaart, en Belgique.

★ **Concours international Albert Michiels, 25 Jezus Eiksestenweg, 1990 Hoeilaart (Belgique).**

PUBLICATION

« VOYAGER AU SEIZIÈME SIÈCLE ». – Qui voyage, comment ? Que voit-on, que cherche-t-on ? La découverte des découvertes n'est-elle pas, en fin de compte, plutôt que celle des Patagons ou des Lieux saints, la rencontre du prochain et la découverte de soi ? A ces questions et à bien d'autres répondra un volume d'actes du dernier colloque international d'études humanistes, organisé récemment à Tours par le Centre d'études supérieures de la Renaissance sur le thème « Voyages et voyageurs à la Renaissance ». Publication prévue fin 1984.

★ **Mme Gorgues, C.E.S.R., B.P. 1328, 37013 Tours Cedex. Tél. : (47) 20-71-86.**

STAGES

CONCORDIA ET LA GESTION DES DÉCHETS. – L'association d'échanges internationaux Concordia organise, du 10 au 16 septembre, un stage sur le cycle des déchets : le devenir des ordures ménagères solides, leurs nuisances sur l'environnement. A partir d'observations sur le terrain et de témoignages locaux, les participants, dont le nombre est limité à huit, prépareront une exposition.

★ **Concordia : 27, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 233-42-10.**

MODE

S'habiller par correspondance

C'est l'effervescence dans neuf millions de foyers français : les catalogues de vente par correspondance nouveau cru arrivent. Dans les bureaux de poste et les kiosques, ils constituent un événement pour les consommatrices, qui disposent en quelques pages du contenu d'un grand magasin. Les photos sont raisonnablement aguichantes, les explications claires et informatives.

Les couvertures de ces catalogues, à l'instar des revues féminines, résument bien les tendances de la mode d'hiver, couleurs vives ou naturelles, du noir, carrures confortables, superpositions, petites têtes aux coiffures dégageant le bas du visage. Les enfants prennent des poses naturelles qu'on retrouve, musclées, chez les hommes. Pour tous, le sport est omniprésent en tenues de jog deux-pièces de molleton, les appareils de musculation complétant les efforts entrepris sur les stades ou dans les salles de danse. Le béret basque revient en force ainsi que celui des paras. Parmi les milliers d'articles offerts, la lingerie représente 15 % des ventes. Aux formes sportives, citadines ou suggestives, brodée ou ornée de dentelles, elle permettra de s'habiller à tous les prix dans toutes les tailles.

La Blanche Porte (348 pp., 13 F) ajoute à ses classiques d'amusantes tenues d'adolescentes en tricots de style géométrique à la Mondrian, à partir de 149 F, avec jupettes ou pantalons à plis dégageant la cheville. Le prix des chemises de jour incrustées de dentelle commence à 59 F.

La *COOP* (608 pp., 20 F) donne une place très importante aux jouets, à commander tôt. La mode, en nette amélioration, propose des chemisiers brodés à plis, à partir de 119 F, jusqu'à la taille 52, comme les pantalons et jupes en maille à taille élastique, 125 F et 89 F. La pelisse en chintz se vend 299 F, le loden français à 389 F. En tenues masculines, le blouson de faux cuir vieilli, 379 F, s'accompagne de chemises à carreaux, 99 F les deux, et d'un pantalon en flanelle extensible, 249 F. La Coop livre ces articles dans ses 6 000 magasins.

Damart (59086 Roubaix Cedex 2) jouit d'une notoriété spéciale depuis que la princesse Diana d'Angleterre a révélé le nom du fournisseur de ses dessous. Du coup, les coupes de chemises, slips et culottes s'affinent, prennent des couleurs et s'ornent de dentelles, à partir de 69,50 F le modèle de jour. Les frileux se voient toujours proposer un bonnet de nuit à 21 F.

Quelle (428 pp., 45048 Orléans Cedex) se spécialise dans les premiers prix de vêtements aux aspects de cuir, de daim et de fausse fourrure. Ainsi la jupe noire en faux cuir se vend-elle 169 F, la veste de guépard imprimée 499 F.

La Redoute (1036 pp., 30 F) joue le créneau de la famille « branchée » en noir et couleurs vives : le blouson à carreaux, 445 F ; le gros chandail à glissière, 139 F et l'indispensable jupette, également à glissière, en flanelle, 135 F. Bien profilées, les robes en Courtelle à manches chauve-souris se resserrent au-dessus du genou, 179 F. Le blouson masculin en toile à bâche bleue, verte ou ocre et doublure matelassée, col en mouton, est renforcé d'empiècements de cuir, 849 F.

Les 3 Suisses (884 pp., 30 F) s'adressent à la jeune femme délurée. Des stylistes en renom, assurant à leurs modèles une immense diffusion, ont participé à ce catalogue. Agnès B., Alaïa, Daumas, Gaultier, Elizabeth de Senneville, Guy Paulin et Popy Moreni réalisent de séduisantes panoplies complètes de jour et de soir. On retrouve d'ailleurs Agnès B en mode masculine, aux côtés de Cacharel et de Ted Lapidus. La quatrième page de couverture est consacrée à d'étonnants bottillons de travail, danse et détente pour femmes et enfants, à dessus de coton, ouatinés comme des doudounes, tenant au pied par trois bandes élastiques. Ils sont de surcroît lavables en machine. A partir de 99 F.

Cyrillus (B.P. 25, 91162 Longjumeau) défend une mode plus classique. Le style « rentrée des classes » est appliqué même aux parents. Les modèles, souvent importés d'Angleterre ou d'Autriche, sont destinés aux familles nombreuses. La qualité des tissus et des coupes, l'importance des ourlets, supposent des prix en conséquence. Le pantalon d'adulte écossais à pinces est à 309 F (le 6 ans à 245 F) la robe chasuble portefeuille, en 8 ans, à 271 F et le loden à partir de 582 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3521

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II							■		
III				■					
IV									
V				■	■	■			
VI							■		■
VII				■					
VIII					■			■	
IX				■					
X		■					■		
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Une mise à l'ombre dépend souvent de ce qu'il peut mettre en lumière. Devoir de louveteau. – II. Dame de compagnie. Le noir se paie en monnaie verte. – III. Valeur peu cotée en portefeuille. Mode de transport pour voyage extra-terrestre. – IV. Force de frappe de certains défenseurs. – V. Ville de Hongrie. Agent de communication maritime. – VI. Ancien pays de l'Asie antérieure. – VII. Matière plastique. Activité à différents stades. – VIII. Caractère étriqué mais méticuleux. Alternative. – IX. Le palais aux cent langues. Homme de faction. – X. Evocation capillaire ou culinaire. Source pas très claire. – XI. Treize à table. Sollicite le sourire d'une dame capricieuse.

VERTICALEMENT

1. Il lui faut beaucoup de lignes pour s'exprimer. – 2. Cas où le superflu réclame le secours du nécessaire. – 3. Aurait sensiblement augmenté la rentabilité du « journal ». 4. Alternative. Source intarissable mais non localisable. – 5. Fondateur du lettrisme. Préposition. Prend un accent grave. – 6. N'a aucune raison de se méfier de l'eau qui dort. Etres attachés. – 7. Prêta sa gorge à un buveur invétéré. Sur le court comme sur le ring. – 8. Coupe-jarret et vide-gousset. Ile du dernier sommeil pour l'auteur de l'Iliade. – 9. Une section y constitue une unité et plusieurs unités une division. Vocable intéressant Bacchus et Jupiter sous un aspect différent.

Solution du problème n° 3520

Horizontalement

I. Naufragés. – II. Envoûté. – III. Etres. (Aîtres). – IV. Talc. Rêve. – V. Rila. Ire. – VI. Asiles. – VII. Lé. Mutule. – VIII. Impératif. – IX. Ter. En. Mû. – X. Enée. Trot. – XI. Pas. Na.

Verticalement

I. Neutralité. – 2. An. Aisément. – 3. Uvalli. Pré. – 4. Fô. Calme. EP. – 5. Rue. Eure. – 6. Attristants. – 7. Gérer. Ut. 8. Eve. Limon. – 9. Sise. Réfuta..

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi et mardi 23 août :

UN DÉCRET

● Instituant dans les territoires d'outre-mer la commission prévue au code électorale et relatif à l'élection des sénateurs.

DES ARRÊTÉS

● Complétant la liste des substances vénéneuses pouvant entrer dans la composition des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle et fixant les conditions d'emploi d'une substance vénéneuse nouvellement autorisée.

● Du 20 juillet 1983 complétant la liste des substances nécessitant un avertissement devant figurer sur les récipients, emballages ou notices des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 AOUT

« Les passages autour du Palais-Royal », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, Mme Allaz.

« Les berges de la Seine », 15 heures, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« La crypte de Notre-Dame », 15 heures, entrée, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Impressionnistes », 14 h 30, musée du Jeu de paume, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Saint-Louis en son temps », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« L'Opéra », 11 heures, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Rue des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



sogelerg ingénierie

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie Française appartenant au groupe CGE.

Chef des services comptables

Nous recherchons un chef des services comptables de haut niveau, ADJOINT DU DIRECTEUR FINANCIER.

Responsable de l'ensemble des services comptables, vous aurez plus particulièrement en charge :
- Comptabilité générale : établissement de 5 bilans en France (Société mère et filiales).
- Fiscalités étrangères : établissement et contrôle de 15 déclarations fiscales à l'étranger.
- Gestion : responsabilité de la comptabilité analytique, de l'établissement des budgets, du contrôle de gestion.
- Informatique : supervision de l'informatique de gestion.

De plus, vous serez responsable de l'élaboration et de la mise en place des procédures comptables.

Le poste requiert une formation supérieure HEC, ESSEC, complétée par une expertise comptable et une expérience de 5 à 8 ans dans un Cabinet d'Audit Anglo-saxon en qualité de Senior Assistant Manager - Bilingue anglais.

Poste à pourvoir au siège social de la Société, nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Discrétion assurée.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence M 81 à Direction du Personnel SOGELERG 25, rue du Pont-des Halles CHEVILLY-LARUE - 94666 RUNGIS CEDEX France.

CONTESSE



BRANCHE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE THOMSON-CSF
recherche
pour sa **DIRECTION APRES-VENTE**

INGENIEURS ELECTRONICIENS (ENSERG - ENSEEIHT...)

pour assurer *la maintenance et le support technique* au plus haut niveau de ses scanners.

De nombreux déplacements sont à prévoir en France et à l'Etranger.

Ces postes pourront évoluer vers des responsabilités d'encadrement ou vers une spécialisation technique.

Merci d'adresser cv, photo et prétentions à CGR - Service du Personnel, 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT

THOMSON — BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

ASSOCIATION FORMATION ANIMATEURS recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ(E)

pour mission de 4 mois : réorganisation comptabilités nationale et régionales. Déplacements province à envisager. Expérience milieu associatif nécessaire.

Envoyer c.v. avant le 5 septembre à S.A.T.J., 27, rue du Château-d'Eau, 75010 PARIS.

Organisme public régional recherche

Chargé de Mission

Il lui sera notamment confié des études diverses et la préparation de dossiers techniques dans le domaine économique et social.

Ce poste conviendrait à un (e) diplômé (e) de 3e cycle en droit, Sciences éco ou lettres, pouvant justifier d'une expérience professionnelle de deux ans environ et libre rapidement.
Adr. C.V. et lettre manuscr. s/nº/8.689 *le Monde* Service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Pour renforcer ses équipes Société de Service en informatique recrute

2 DIPLOMÉS (LICENCE OU MAITRISE) DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Destinés à être formés en informatique.

Si vous êtes intéressés envoyer C.V. à

ALPHA INFORMATIQUE 48, rue de Rome, Paris-8e.

Jeune société en très rapide expansion recherche des



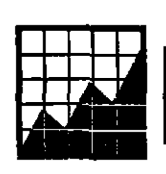
recherchant une promotion sociale par le fait de son travail et de ses compétences.

10 postes à pourvoir

dans la région parisienne, exigeant un goût prononcé de la négociation, à tous les niveaux et l'esprit de compétition.

1 stage de 8 semaines, suivi d'une période probatoire de 6 mois, largement indemnisés aideront les candidats à donner leur pleine mesure avant leur affectation définitive (salaire moyen *180.000F/an).*

Ecrire BANCE Pub. 18, rue Léon 75018 Paris
Par avance merci de préciser s/l'enveloppe la réf. 24883





DIRECTIONS

Recherchons pour chantier près Constantine, Algérie

— DIRECTEUR ADMINISTRATIF, responsable de la gestion du personnel local et expatrié, de la trésorerie, de la logistique et des relations avec les administrations locales.

— DIRECTEUR DES ACHATS, responsable de l'organisation et du fonctionnement *du service des approvisionnements de matières* premières et fournitures nécessaires à une usine de fabrication et de montage de compresseurs d'air et de compacteurs. Expérience nécessaire dans lancement d'appels d'offres, sélection de fournisseurs et négociation de commandes. Préférence sera donnée à candidat ayant formation technique de base dans ce domaine.

Pour ces deux postes, une expérience en Algérie serait un avantage. La connaissance de l'Anglais est nécessaire. Excellentes conditions d'hébergement sur place. Adr. C.V., photo et prétent. sous chiffre R 18-115381, PUBLICITAS, CH 1211 Genève, qui transmettra.

P.M.E. ESPACES VERTS PAYSAGISME située sur Côte d'Azur implantée à l'étranger.

recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

Responsable pour toutes les activités financières, y compris : Trésorerie, Budget, Relations Bancaires, Gestion des Contrats Etrangers.

C.V. et photo à : M. R.W. DAWSON, 2530, Route de Grasse, 06601 ANTIBES.

ADILL-DORDOGNE Association départementale d'information sur le logement recrute

DIRECTEUR

niveau licence en droit avec spécialisation en droit de la construction. Adr. c.v., av. le 30-9 à DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT. Service Construction et Habitat, cité administrative Bugeaud, 24016 PÉRIGUEUX 09-85-00.

Foyer 28 filles, 92 Sèvres *recrute*

DIRECTEUR (TRICE)

C.C. 1951, disp. rapidement. Ecrire ŒUVRE LIBÉRATRICE 22, rue Boucry, 75018 Paris.

Association NORD recherche

DIRECTEUR-TRICE

FOYER D'HÉBERGEMENT ADULTES
Exp. : Gestion - Animation. Connaissances probl. sociaux et immigrés.
Envoyer lettre motivée + photo à APEC, Nº 12.921/08 B.P. 59013 LILLE.

emplois internationaux

BRA DESIGNER AUSTRALIA

A leading fashion underwear manufacturer requires an experienced person as Head Designer in Melbourne. Excellent salary and conditions. Removal costs paid. For details write to : Wareham Associates, 473, Bourke Street. Melbourne. Vic. Australia 3000 or telephone (03) 678877 reverse charges.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

Renix ELECTRONIQUE — FILIALE DU GROUPE RENAULT ET DE BENDIX U.S.A. Société en EXPANSION RAPIDE

spécialisée en Electronique Automobile installée depuis 1979 à TOULOUSE recherche :

UN TECHNICIEN ELECTRONICIEN SERVICE ETUDES

DUT ou BTS électronique.
3 ans minimum d'expérience dans entreprise grande série.
Programmation BASIC souhaitée.
Bonnes connaissances en logique câblée.
Première expérience en microprocesseurs.
Poste à pourvoir très rapidement.
Libéré des O.M.

UN AGENT TECHNIQUE ORDONNANCEMENT-LANCEMENT

Formation BAC, BTE ordo. I ou BTE ordo. II
Expérience 5 ans minimum dans entreprise production grande série.
Utilisation de l'informatique indispensable.
Poste à pourvoir immédiatement.
Libéré des O.M.

NB : CES POSTES SONT POSSIBLES POUR CERTAINS HANDICAPES

Adresser C.V., photo récente et prétentions EN PRECISANT BIEN LA REFERENCE 830818

RENIX ELECTRONIQUE
BP 11-49, 31036 TOULOUSE Cédex.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

ANNECY

Société spécialisée en INFORMATIQUE INDUSTRIELLE recherche pour sa division Rhône-Alpes en création de postes :

2 INGENIEURS

1) UN INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT
Grande École, 3 à 4 ans d'expérience dans le développement de logiciels scientifiques et/ou graphiques.

2) UN INGÉNIEUR TEMPS RÉEL
Grande Ecole, formation en calcul scientifique, expérience de 3 à 4 ans de systèmes temps réel.

Nous offrons :
- une situation d'avenir dans une société en pleine expansion
- des activités intéressantes au sein d'une petite équipe dynamique
- un lieu de travail situé dans une région privilégiée.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à André ARMAND
SECIME - Division Rhône-Alpes
10, rue Gabriel Fauré - 74000 ANNECY

SEGIME

VILLE DE CHARTRES Eure-et-Loir
RECRUTE : par concours sur épreuves pour son théâtre municipal :

UN RÉGISSEUR TECHNIQUE

Emploi assimilé à surveillant de travaux ou contremaître communal, créé dans le cadre du contrat de solidarité et réservé en priorité aux demandeurs d'emploi.
Candidatures avec C.V. à adresser avant le 10 septembre minuit à : M. le maire service du Personnel 28019 CHARTRES CEDEX.

QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL cherche

JOURNALISTES

(secrétaire de rédaction et rédacteur), 2 ans d'expérience ou école professionnelle. Envoyer C.V. pressbook et photo à : ECHO PUBLICITÉ Nº 33.512 B.P. 72, 28004 CHARTRES qui transmettra.

Formateurs-vacataires ayant expérience dans l'industrie, *pour organisme privé.* Interventions Sud-Est. Domaines : économie, gestion, commercial, droit du travail, cercles de qualité, sécurité, CHS-CT, etc. Envoyer C.V. s/nº 8.676 *le Monde* Pub., Service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE DE LA RÉGION ROUENNAISE

recherche pour son siège social

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

30 ans environ, D.E.C.S. ou Diplôme E.S.C., anglais lu et parlé exigé.
Le candidat devra assurer la responsabilité de la marche quotidienne d'un service comptable déjà largement informatisé (saisie de données, reporting mensuel pour bilan et compte d'exploitation).

Bonnes perspectives d'évolution.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº T 041.723 M, R4GIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

COTE NORMANDE
PROXIMITÉ DEAUVILLE
MUNICIPALITÉ
recherche

PROFESSEUR DE TENNIS

Classé avec diplôme moniteur d'éducation physique pour régie municipale comportant sept courts de tennis dont trois couverts, école de tennis et organisation d'un club.

Adresser C.V. sous nº 270.118 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ TOULOUSAINE FILIALE GRAND GROUPE FRANÇAIS
recherche

UN TECHNICIEN BIOCHIMIE DES PROTÉINES

Formation *B.T.S./D.U.T.*
1 à 3 ans d'expérience souhaitée en purification et caractérisation des protéines.

Ecrire sous nº T 041.727 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ÉTABLISSEMENT TECHNIQUE D'ANGERS recherche INGÉNIEUR *GRANDE ÉCOLE* pour calculs scientifiques (calculs de structure, dynamique du véhicule terrestre).

Au sein d'une petite équipe cet ingénieur participera au développement et à l'exploitation de modèles.
Le poste nécessite de bonnes connaissances de base en mécanique et en calcul numérique.

Adresser lettre, C.V. et prétentions à : *M. le directeur de l'ETAS, B.P. 4107, 49041 ANGERS CEDEX*

Cabinet d'expertise comptable Marseille recruté

COLLABORATEUR

pour missions de révision comptable ayant diplôme d'enseignement supérieur et une première expérience de deux à trois ans.
Rémunération : 70.000 à 120.000 F en fonction de la formation et de l'expérience.
Recrutement urgent.

Adresser C.V. à : MÉDITEC, 88, avenue de la Capelette, *13010 MARSEILLE.*

Le Groupe des Populaires d'Assurances recrute pour sa branche « DOMMAGES »

ÉLÈVES INSPECTEURS

Maîtrise de Droit.
Aimant les contacts humains pour formation des agents.
Promotion des produits et règlements des sinistres.

Emploi en province.
Stage au siège social : 12 mois minimum.

Adresser C.V. et photo à : M. PELLETIER 13, square Max-Hymans, 75744 Paris Cedex 15.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL

recrute sur titres et par contrat

1 ATTACHÉ(E) DE PRESSE

Expérience Professionnelle. *Diplômes (Ecole Française des Attachés de Presse ou Ecole de Journalisme ou diplôme d'enseignement supérieur équivalent).*

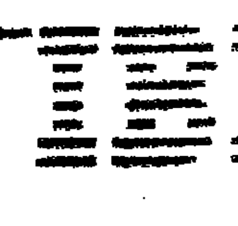
Adresser candidature avant le 10 SEPTEMBRE 1983 avec c.v. et photos à : M. le Président du Conseil Général de TARN-ET-GARONNE CABINET *Hôtel du Département* Boîte Postale 783 82000 MONTAUBAN.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES établissement public à vocation internationale, recherche pour son complexe scientifique et technique d'ORLÉANS LA SOURCE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

chargé de projets, pour assurer la conception et la mise au point de matériels d'exploration géophysique et effectuer sur le terrain des tests et essais d'équipement.
Les candidats devront présenter une formation de type Ecole d'Ingénieurs en électronique avec si possible une expérience en conception d'instruments à microprocesseurs.
Adresser lettre de candidature avec C.V., références et prét. sous réf. CS/83/50-6332 à l'ANPE, 165, bd de Châteaudun, 45042 ORLÉANS CEDEX, à l'attention de M. COCQUARD, qui transmettra.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

TRAITEMENT DU SIGNAL
ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE
ANTENNE (MICRO-ONDE)
COMMANDE AUTOMATISMES
RÉCEPTION RADIO COMMUNICATIONS

THOMSON-CSF
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

Département RCM de THOMSON-CSF, nous concevons et réalisons des Radars et des équipements de Contre Mesuresl aéroportés.
Un secteur en forte expansion, l'électronique de pointe, où de très importants moyens de recherche et développement permettent à RCM d'occuper une place de premier plan.
Nous proposons à de jeunes ingénieurs des responsabilités à la fois évolutives et variées dans les activités suivantes :

SYSTÈMES RADARS

– DÉFINITION et INTÉGRATION de SOUS SYSTÈMES.
Harmonisation avec l'ensemble des équipements aéroportés - Maîtrise d'œuvre Radars.
– ÉTUDES THÉORIQUES DE PROJETS.
Prospectives, modélisation, simulations.
– DÉFINITION-RÉALISATION D'ESSAIS au sol et en vol.

ÉLECTRONICIENS ÉTUDES

– TRAITEMENT DU SIGNAL.
– MICRO-ONDES, propagation, antennes: formation complémentaire assurée.
– ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE.
– CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS.
– PHÉNOMÈNES COMPATIBILITÉ ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE.

Une ou plusieurs de ces activités correspondent à vos compétences.
Nous vous proposons de rejoindre nos équipes au sein d'une grande entreprise pratiquant une activité industrielle sophistiquée avec une très grande rigueur technique.

THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT



DIVISION INSPECTION
recherche jeunes diplômés

INGÉNIEURS/MAÎTRISES
MATHÉMATIQUES • INFORMATIQUE
(femmes ou hommes)

pour ses activités d'assistance technique sur les **LOGICIELS** utilisés par les clients de nos grands et moyens **Ordinateurs.**
Une formation approfondie sur nos produits est assurée dès l'accueil. L'évolution rapide des techniques de **l'Informatique** vous ouvre de larges possibilités de carrière.
Les candidats devront être dégagés des obligations du service national.
Si vos connaissances, vos qualités de contact, vos aspirations correspondent à notre proposition, adressez lettre de candidature et C.V. sous référence LMI - 24/8, Recrutement Inspection - IBM France, 16 rue des Colonnes du Trône, Paris.

MASH

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(650 personnes, C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

ASSOCIATION NATIONALE SECTEUR SOCIAL
recrute immédiatement

CADRE POUR SECONDER SERVICE LÉGISLATION

Formation en droit du travail droit des associations, des bénévoles et du personnel Aide technique aux adhérents.

– Maîtrise droit social.
– Aptitude pédagogique.
– Attiré par le secteur associatif et social.
– Goût du travail en équipe.
– Nombreux déplacements en province.

Adr. c.v., lettre manuscrite, photo, prétentions à l'attention DU DIRECTEUR GÉNÉRAL A.D.M.R., 12, rue Jacquemont, Paris-17e.

URGENT
S.A. H.L.M. 94
recherche

VENDEUR DE LOGEMENTS

Expérience indispensable vente logement social, prêt P.A.P. et P.C. Tél. : 706-88-00, p. 408.

P.M.E. diversifiée possédant 3 usines en province recherche pour son siège social parisien :

Un contrôleur de gestion

ayant au moins 10 ans d'expérience. Il dépendra du P.D.G. de la société et aura une autonomie de proposition et d'action et sera responsable des services comptable, administratif et financier.
1) Il devra posséder le DECS ou une maîtrise de gestion ou une expertise comptable.
2) Avoir une expérience de cabinet d'AUDIT niveau Senior ou de multinationale comme contrôleur.
3) Maîtriser la micro - informatique et être capable de concevoir un plan et de le mettre en application.
4) Connaître le budgeting, directcosting, reporting pour aider les différents responsables d'unités à concevoir leur tableau de bord et les procédures de gestion et de contrôle.
5) Etre libre rapidement et parler plusieurs langues serait un avantage.
Ecr. s/no 8.690 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIETE INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche

INGENIEURS

35 ans minimum

Pour prendre en charge le développement D'APPAREILS D'ANALYSE.
Expérience de quelques années souhaitable.
Bonne formation physique - métallurgie -
Connaissance de l'anglais appréciée.
Si possible notions d'électronique et d'informatique.
Lieu de travail : proche banlieue SUD.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 75501 à Contesse Publicité
20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01
qui transmettra.

Banque internationale installée à PARIS-8e

recherche pour son service administratif

UN GRADÉ QUALIFIÉ

Ayant une expérience dans le réglement des opérations monétaires et obligataires.
Le poste requiert une bonne formation comptable ainsi que le sens de l'organisation.
Perspectives d'évolution pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions sous no T 041.738 M,
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

EMISSIONS TÉLÉVISÉES
recherche

ASSISTANT (E)

pour constitution de dossiers, enquêtes rédaction.
Téléphone : 567-35-89.

INSTITUT NATIONAL RECHERCHE AGRONOMIQUE recrute pour dépt Zoologie

3 INGÉNIEURS

Affectation province

Pour inf. complémentaires INRA département de ZOOLOGIE - La Minière 78280 GUYANCOURT.

VILLE DE MANTES-LA-JOLIE (YVELINES)
45.000 habitants recrute

UN RESPONSABLE

D'ÉQUIPEMENT CULTUREL
DIPLOMES et EXPÉRIENCES EXIGÉS
Adresser candidature et C.V. à M. le maire adjoint chargé des affaires culturelles
HOTEL-DE-VILLE
78200 MANTES-LA-JOLIE.

Revue hebdomadaire spécialisée marine marchande rech., pour situtation permanente Paris, jeune homme, minimum 25 ans, dégagé obligations militaires, pour poste de journaliste. Très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime. Parfaite connaissance de l'anglais exigée. Situation intéressante pour candidat sérieux et travailleur. Env. lettre manuscrite avec C.V. et réf. à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

SIDE FORMATION

recherche pour le développement de son INSTITUT D'ENSEIGNEMENT

INSTRUCTEURS EN INFORMATIQUE

A temps partiel et/ou à temps complet.
Expér. pédagogique indispens.
Adresser C.V. et prétentions à SIDE FORMATION
54, rue La Fontaine, Paris-16e.

Ministère de la défense
centre d'essais en vol
recherche

INGÉNIEUR

grande école, orientation avionique ou électronique pour développement de matériels de mesure embarqués (enregistrement, télémesure - micro-infor-matique) et systèmes sol associés, utilisés dans les essais en vol.
Adr. C.V. au chef du personnel Centre d'essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 Brétigny-sur-Orge.

I.N.R.S. PARIS

recherche pour son département ÉTUDES TECHNIQUES des INGÉNIEURS (diplômés d'Etat) dans les disciplines suivantes :

1° ÉLECTRICIEN ÉLECTRONICIEN

possédant une bonne connaissance des circuits de commandes des machines-outils et de l'automatisme.

2° ÉLECTROMÉCANICIEN

connaissant bien la réalisation et l'exploitation d'installations de manutentions continues et discontinues.

3° CHIMISTE

connaissant bien le secteur production et si possible les problèmes de la pollution et les techniques de captage-ventilation.

4° ACOUSTICIEN

ayant une bonne connaissance des problèmes industriels liés aux effets du bruit et des vibrations et possédant en outre, si possible, une compétence sérieuse dans le domaine des rayonnements ionisants et non ionisants.

Pour chacun de ces postes, l'activité relative à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles comporte essentiellement :
– un rôle de conseil et d'études ;
– la rédaction d'articles et de brochures ;
– des exposés techniques ;
– la contribution à l'élaboration ou à l'évolution des règlements et normes.
Une expérience industrielle de plusieurs années est indispensable.

Adresser C.V., prétentions et photo à J.-F. SAUGIER, I.N.R.S., 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS CEDEX 14.

HAVAS CONTACT

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS.

villégiature

NICE Palais, soleil, Prom. Anglais, lux. appt neufs 36-78 m² meublés, cuisine, vaisselle depuis 128 F par jour/personne, min. 1 semaine (93) 44-08-86.

secrétaires

MOYENNE ENTREPRISE
QUARTIER DENFERT-ITALIE
recherche

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

NIVEAU BAC
5 ans d'expérience auprès d'une direction,
Méthode, bonne aptitude à rédiger.
Connaissance du télex.
POSTE STABLE
DISPONIBLE DÈS SEPTEMBRE.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo (ret.) + prétentions sous no réf. 1457 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

EFITRA

recherche

STÉNODACTYLO

DÉBUTANTE
Bonne *présentation*. Se prés. 30, rue de Gramont, 75002 Paris, le jeudi 25 août au matin.

SOCIÉTÉ SEVAME
IMPORT-EXPORT
recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Anglais indispensable.
Ayant de préférence des notions de commerce international.

Adresser votre dossier de candidature c.v. + photo à M. BOIREAU, 50, av. Foch, 75116 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOI

Allemande, M.A., étud. angl., franc., hist., cap. dactylo, cherche de l'occupation à la campagne, ayant besoin de plein air. Ecr. s/no 8.678 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secr. 45 ans, célibat. expérim., dynamique, sans resp., habit. Paris-15e rech. 35 h semaine. 7.000 F/mois. Libre immédiat. Téléphone : 532-78-97, matin.

J.H. 30 ans, marié responsable cafétéria cherche place responsabilités hôtellerie ou restauration France ou étranger.
Ecrire sous le no T 041.739 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 27 ans, expér. sérieuse dans impte galerie parisienne et édition, étudierait propositions diverses. Tél. 548-13-67.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS 19 %

Frais après acceptation.
EFITRA (1) 261-91-07.

automobiles

divers

BMW 3 - 5 - 7

83/84 peu roulé, garanties AUTO PARIS XVe. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

occasions

Pianos droits

GAVEAU « Menuet », 1,00 m, 1960. 12.000 F.
RAMEAU décoré, 1,14 m, 1981. 18.000 F.

Pianos à queue

PLEYEL palissandre, 1,95 m, 1897. 20.000 F.
GAVEAU « Crapaud », 1,36 m, 1939. 29.000 F.
ERARD marqueté, 1,85 m, 1935. 59.000 F.
PETROF « concert », 2,80 m, 1981. 98.000 F.
BOSENDORFER noir, 2,25 m, 1935. 100.000 F.
Crédit GREG jusqu'à 5 ans, avec ou sans apport.
Neufs : remise d'été 10 % sur comptant jusqu'au 15/9.
Espace Pianos Daniel Magne, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.
Tél. (1) 553-20-60, Mo Trocadéro, du mardi au samedi.

Pour la transaction de bijoux anciens :
MAX BERNARD MATHIEU
JOALLIER Tél. (6) 337-36-31.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RUE MONTMARTRE

grand 3 p., tt cft, sur rue et cour, caractère, 475.000 F.
LERMS 355-58-88.

4e arrdt

SÉVIGNÉ

(Saint-Antoine)
double living caractère, tt cft. 380.000 F, 206-15-30 matin.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES STUDIO

tout confort, ascenseur. Px 535.000 F. T. 345-55-10.

13e arrdt

Métro GLACIÈRE

très beau 2 p., immeuble pierre de taille. 285.000 F.
LERMS 535-14-40.

PRÈS. PLACE D'ITALIE
Studio tt cft, asc., chauf. cent. Urgent. Téléph. : 634-13-18.

16e arrdt

UN BIJOU

Gd dble séj., une chbre, excellent état, imm. stand., calme, ensoleillé, 3e ét., asc., 830.000 F. PARIMMO, 755-96-76.

RUE LE MAROIS
dans bel immeuble 1930 2 p., 48 m², plein midi, 460.000 F. SÉGONDI 874-08-45.

PASSY

Dans immeuble ancien LOFTS 3 grandes surfaces à aménager de 1.400.000 F à 200.000 F. Tél. : 520-70-00.

17e arrdt

Mo PEREIRE

DOUBLE LIVING
2 CHAMBRES
Chbre de serv., imm. stand.
1.250.000 F.
PARIMMO, 755-96-76.

18e arrdt

PIED BUTTE-MONTMARTRE studio entrée, cuisine, w.-c., douche. Tél. : 634-13-18.

EXCEPTIONNEL

4 P., tt cft, 80 m² + terrasse fleurie, 40 m², splendide vue tout Paris, parking. 660.000 F. IMMO MARCADET 252-01-92.

IMMO MARCADET

88, rue Marcadet, 75018 PARIS. rech. appartements ttes surfaces, même à rénover. Téléphone : 252-01-92.

ST-VINCENT - AV. JUNOT imm. pierre de t., 4 pces, 110 m², tt cft. 1.000.000 F. Téléphone : 566-50-46.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE GD 5 PIÈCES TT CFT

Imm. stdg, asc., box, jdin. URGENT 634-13-18.

BOULOGNE

Près bois, asc., chauf. cent. Studio 215.000 F.
Luxueusement restauré.
Ce jour, 14 à 18 heures
13, rue Mollien.

Province

Nice résidence Négresco appt caractère, 70 m², dem. ét., vue, calme, 900.000, (93) 82-02-82 soir

appartements achats

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPART.
120 à 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTIC. rech. pour cadres et employés IMPORT. STÉ INFORMATIQUE MULTINATIONALE mondialement connue appts 2 à 8 p. et VILLAS. Loyers élevés acceptés, 504-48-21, pte 121.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti, 10.000 F, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing, 4 pièces et plus, 285-11-08.

Professeur U.S.A. rech. meublé Paris pour 3 adultes jusqu'en été 84. Tél. 651-53-30.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPTS. HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous Services.
Permanence téléphonique.
355-17-50

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

EMBASSY-SERVICE

562-62-14
RECH. 3 à 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccïales.

locaux commerciaux

Achats

Grand créateur recherche espace min. 300 m², rez-de-chaussée, pour la vente de tous ses produits. Emplacement de standing. T. 296-30-75/85.

fonds de commerce

Ventes

AV. GAMBETTA TS CCES 80 m². Prix 300.000 F, 361-84-09 entre 11 et 16 h. Tous les jours EXCLUSIF.

INSTALLATEUR vend pressings, apport pers. 30 %. Forte rentabilité, agréable, facile, Leader-France, 47, r. Duguesclin, 69006 Lyon. T. (16-1) 209-52-44.

boutiques

Locations

16e ARRONDISSEMENT
magnifique emplacement, très belle boutique, 11 m de vitrine, 140 m², loyer annuel : 225.000 F H.T. Droit au bail. 1.250.000 F.
Téléphone : 548-71-84.

villas

GARCHES

belle villa 8 P. + pav. indépendant, 2 pces, w.-c., bains, jard. 1.100 m². Tél. 575-73-94.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Le Monde

régions

DEVOIRS DE VACANCES

Poitou-Charentes

Ré gagnera-t-elle à cesser d'être une île ?

On ne peut relier une île au continent sans changer sa nature même et celle de ses habitants. Oléron, en 1966, et Noirmoutier, en 1971, ont fait cette expérience. Mais la banalisation a-t-elle un avantage décisif sur l'insularité ? Telle est la question posée depuis le 25 juillet aux gens de l'île de Ré. Ils ont deux mois pour répondre : le temps de l'enquête publique ouverte sur le projet de construction d'un pont de 3 kilomètres qui doit enjamber le chenal les séparant de La Rochelle.

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Moins de quinze minutes après avoir quitté le port de La Pallice, le bac accoste en douceur à l'île de Ré. Bientôt, le pont aura peut-être relégué ce bâtiment ventru et nonchalant au rayon des antiquités. Lassés des files d'attente, des soirées rochelaises écourtées sous peine de manquer le dernier bac, la plupart des îliens s'en réjouissent. D'autres, insulaires de souche ou de cœur, doutent de la nécessité d'amarrer l'île au continent. Ils craignent que l'ouvrage, d'un coût estimé à 385 millions de francs, ne défigure ce joyau de 28 kilomètres de long, déjà soumis à la pression de l'agglomération rochelaise et de ses 120 000 habitants.

Aux objections des détracteurs du pont M. Jean-Marie Tasseel, directeur de cabinet du président du conseil général, oppose la volonté politique des élus de préserver l'identité de l'île par la maîtrise du marché immobilier et du réseau routier. Une charte a été élaborée pour cela, à la demande du premier ministre, et a été approuvée par neuf des dix maires de l'île.

Le document indique deux « *priorités absolues* » : la protection des espaces naturels non constructibles — 80 % du territoire — et le strict maintien de l'urbanisation dans les limites du plan d'occupation des sols (POS). Soucieux d'enrayer les manœuvres foncières, le département cherche à occuper le terrain. Ainsi, avec l'aide du conseil général, le Conservatoire du littoral se propose d'acquérir les parcelles vulnérables, notamment les friches situées à l'est, puis de les rétrocéder aux cultivateurs. « *Le pont ? Un accélérateur de l'histoire* », conclut M. Jean-Marie Tasseel. « *La liaison fixe,* renchérit M. Roland Beix, député *socialiste et administrateur du* Conservatoire, *précipite la prise de conscience d'un morcellement insidieux de l'île. Quant aux « antipont », ils mènent un combat d'arrière-garde.* »

1 250 véhicules à l'heure

L'« arrière-garde » ne se rend pas. Auteur d'une brochure intitulée : *Mise à mort d'une île,* M. Léon Gendre, maire gaulliste de La Flotte, brosse un inquiétant tableau de l'avenir proche : déferlement automobile, flambée des prix du terrain, agriculture sacrifiée. Pour ce Rétais de toujours, adepte des formules-choc,, l'enquête publique tient de l' « *exercice de style* », et la charte, du « *chiffon de papier* » faute d'avoir force de loi : « *Qu'espérer de maîtres d'œuvre, à la fois juge et partie ? La direction départementale de l'équipement instruit le dossier et profite des travaux ; les élus locaux servent les intérêts des propriétaires. Appprouver une déclaration d'intention ne coûte rien : qui empêchera un maire de modifier le POS quand bon lui semblera ?* » « *L'argent*, confie-t-il, amer, *a pourri l'identé rétaise.* »

Dans l'étude d'impact sur l'environnement qui est obligatoire pour tous les grands projets, on a tenté *d'évaluer les effets du pont* à l'horizon 2000. L'île compte aujourd'hui 11 400 résidents permanents. Ce *chiffre serait porté à 27 000.* D'où la création projetée de trois C.E.S. et d'un lycée. La population estivale, quant à elle, progresserait de moitié pour atteindre 200 000 personnes. L'étude prévoit en outre la construction de 10 000 logements, dont 6 000 résidences principales, le triplement de la fréquentation touristique à la journée et de la circulation routière en juillet-août. Les bacs acheminent 260 véhicules à l'heure ; le pont porterait la capacité à 1 250, voire 2 300 voitures en période de pointe.

« *L'île couvre 8 000 hectares* advitam æternam », dit M. Guy Bouthillier, la quarantaine racée, directeur général d'une société de transport maritime et président des Amis de l'île de Ré.*Il s'agit d'un espace limité, fragile, diversifié : inconcevable de le fondre dans le bitume.* »

Les partisans du pont avancent trois arguments : le déficit de la ligne de bacs, l'attente imposée aux usagers, la sécurité. En 1982, la liaison a coûté 12,7 millions de francs à la Régie départementale des passages d'eau. Le pont à péage d'Oléron, géré lui aussi par la R.D.P.E., réglera l'ardoise jusqu'en 1994. Mais après ? Aujourd'hui, les non-Rétais paient une soixantaine de francs pour la traversée avec une voiture, les îliens — 35 % de la clientèle — huit fois moins. « *Chaque fois qu'un insulaire passe,* commente le directeur de la Régie, *je perds 40 francs.* »

L'attente : en pleine saison, il faut parfois ronger son frein six ou sept heures avant de rallier l'île. « *Combien de jours par an ?*, interroge M. Pierre Bellet, premier président honoraire de la Cour de cassation, amoureux fou de l'île. *Une dizaine au plus. De là à édifier un pont...* » L'insécurité due à l'isolement ? Pour lui, l'hélicoptère permet d'amener sur le continent malade ou blessé grave.

Les adversaires du pont jugent insuffisants les garde-fous que détaille la charte. « *Ce n'est qu'un bon catalogue d'intentions* », disent-ils. En l'arrimant solidement au continent, le pont va sceller le destin de l'île de Ré, au risque d'en faire une excroissance balnéaire de La Rochelle. Le mouvement a déjà commencé. Les vieux Rétais eux-mêmes l'admettent. M. André Chaigne, soixante-dix-neuf ans, ancien maire de Sainte-Marie, dit : « *Jusqu'en 1965, je n'ai pas délivré un seul permis de construire. Ensuite, on en a accordé plusieurs centaines chaque année. Moralité : la mentalité n'a plus rien d'insulaire.* »

En principe, le pont sera construit avant la fin de la décennie. Résignés ou séduits par sa commodité, les Rétais ont fini par l'admettre. En mesurent-ils toutes les conséquences ?

VINCENT HUGEUX.

L'île aux trésors cachés

Quelques heures après le lever du soleil, une lumière diaphane et vibrante baigne encore la pointe du Martray. Du haut de la digue qui borde la plage, le regard embrasse cet écrin de terre et de sable *posé sur l'océan.* A droite, au-delà de la haie de tamaris caressée par une brise marine que l'on déguste plus qu'on ne la respire, quelques rares sauniers arpentent l'étroite levée qui quadrille les marais salants du fier d'Ars, lissant les eaux de leur rouable, simple planche de chêne au bout d'une longue perche de sapin.

La mer roule des flots paisibles et vient lécher une mince bande de sable fin. Un peu au large, derrière les plates des ostréiculteurs, quelques piquets affleurent à la surface des vagues : les parcs à huîtres. Vers l'intérieur, l'église romane d'Ars-en-Ré pointe son clocher vêtu de noir, l'amer qui permet aux marins de se situer.

En quittant le littoral par une de ces routes étroites réservées aux cyclistes, on découvre la réserve ornithologique de l'Illeau des Niges. Ici règne Edouard, un ancien pilote d'essais de Sud-Aviation. *D'un coup d'œil il identifie* ses hôtes : ici, un héron cendré ; là, une mouette rieuse, une aigrette ou un vanneau. Port d'escale des migrateurs, la réserve accueille chaque année un million d'oiseaux sur une *centaine d'hectares.* Avec « *une* bande de copains », Edouard vient d'acquérir quelques marais à l'abandon, histoire de les soustraire aux chasseurs et aux propriétaires fonciers.

Méfiez-vous de cette île aux trésors cachés. Rares sont ceux qui résistent à son pouvoir d'attraction. « *Les Rétais de cœur, explique cette Parisienne* installée à Saint-Martin depuis six ans, *ont l'île dans le sang, plus encore que les Rétais de sang. Ils éprouvent le choc de la découverte.* »

Bretagne

A Sizun, la colo des enfants sahraouis

De notre envoyée spéciale

Sizun. — Dans la salle à manger de la colonie de vacances Ar Falz, la bannière bretonne en noir et blanc voisine avec un drapeau jusqu'ici inconnu sur ces rivages : le croissant de l'islam éclate sur fond noir, blanc et rouge. C'est celui du Front Polisario. Quinze enfants sahraouis ont quitté pour trois semaines leurs tentes de bédouins pour séjourner ici, en pleine Bretagne bretonnante. Difficile ? Même pas. Comme dit Ali, l'accompagnateur des jeunes sahariens, « *il n'y a pas de chose plus facile au monde que de faire communiquer des enfants* ».

Les gamins du désert ne sont pas venus en Bretagne par hasard. En 1978, durant les combats opposant le Maroc aux habitants de l'ex-Sahara espagnol, le Front Polisario avait fait prisonniers douze coopérants français dont deux bretons. *L'Union démocratique bretonne* (U.D.B.), parti autonomiste et socialiste, entama des démarches auprès du Front pour les faire libérer. Ces contacts avec le peuple sahraoui furent maintenus après que les coopérants eurent été relâchés.

En 1980, des femmes sahraouies firent une « tournée » européenne d'explications et visitèrent trois villes bretonnes : Brest, Rennes et Nantes. Quelques mois plus tard, la mairie de Brest (à l'époque *M. Francis Le Blé, socialiste)* recevait une délégation du Front Polisario.

Puis une mission d'information du conseil municipal partit pour le Sahara en 1982, et le 10 février 1983, un contrat d'amitié était signé entre les deux municipalités de Bir-An-Zarane et de Brest. Il n'a pas été remis en cause par la nouvelle équipe. sur les trois cents enfants sahraouis envoyés cet été en Europe, quinze sont venus en Bretagne.

L'expérience de Sizun est exemplaire à bien des égards. Elle a tout d'abord prouvé que la frontière linguistique ne constitue pas une barrière pour les enfants : « *Les petits Sahraouis sont arrivés avec vingt-quatre heures de retard car ils avaient dû traverser des zones de combat avant de prendre l'avion,* explique M. André Cornec, directeur de la colonie. *Nos propre groupes étaient déjà constitués mais ils se sont totalement refaits pour accueillir les quinze nouveaux. Les petits Bretons mis au courant du contexte de violence dans lequel vivaient ces enfants étaient aux petits soins pour eux. Les gamins se sont rapidement compris grâce à des gestes, des mimiques. Aujourd'hui, au cours des veillées, les petits Sahraouis chantent en breton et les petits Bretons en arabe.* »

Bien que le personnel de la colonie de vacances, dépendant de l'association Ar Falz, soit résolument bretonnant, le souci de communication a toujours prévalu : « *On se comprend soit en français, soit en breton, soit en arabe, soit en espagnol* », langue que parle Ali, le moniteur sahraoui. Tout cela prouve, aux yeux de M. Cornec, que l'« *on peut accueillir d'autres cultures tout en défendant sa propre langue sans être accusé de passéisme* ». Tout le monde s'y est mis, même la cuisinière qui a banni le porc de ses menus durant les trois semaines de séjour des musulmans.

Pour les petits Sahraouis, l'adaptation n'a pas été trop difficile. Pourtant les conditions de vie sont différentes. Ils habitent toute l'année sous des tentes, dans des camps, à la frontière de l'Algérie. Là-bas, seuls les bâtiments collectifs sont en dur. Il fait très chaud l'été, très froid l'hiver. Le climat breton leur a paru plutôt frais, évidemment. Mais pas l'accueil. Et l'on s'est aperçu très vite que l'on jouait aux mêmes jeux.

Les enfants de la guérilla se sont assagis. Il y a quelques jours ils chantaient des chants martiaux. Aujourd'hui, comme tous les gosses du monde, ils racontent des histoires d'animaux...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

BIBLIOGRAPHIE

L'HISTOIRE VUE PAR LES BRETONS

L'association Skol Vreizh vient de publier le cinquième et dernier tome d'une histoire de la Bretagne : *la Bretagne au vingtième siècle.* Comme les tomes précédents, il s'agit d'un ouvrage collectif d'enseignants où les textes et les documents se succèdent pour raconter les bouleversements intervenus dans la région depuis la première guerre mondiale.

Ce fut tout d'abord le dépeuplement des campagnes au cours des années 20, l'urbanisation, l'apparition du P.S. et du P.C. à Douarnenez, qui devint la première ville communiste de France en 1921. Le déclin de l'Eglise n'empêche pas les conservateurs de dominer la région aux élections de 1936, tandis que le Breiz Atao, mouvement indépendantiste, fait son apparition.

Après la deuxième guerre mondiale, la Bretagne connaît une révolution économique fulgurante. Les fermes vivant en autarcie sont remplacées par des exploitations hypermécanisées. De vastes élevages hors sol remplacent les maigres troupeaux familiaux. Les autonomistes souffrent du discrédit qui frappe le Breiz Atao, un régionalisme de notables lui succède.

Depuis les années 70, la Bretagne est le cadre d'événements exemplaires — marées noires, refus de la centrale nucléaire de Plogoff — qui permettent aux Bretons de prouver leur attachement à la région, même si les jeunes oublient les traditions de leurs aïeux.

M.-C.R.

★ Skol Vreizh : 6, rue Longue, 29210 Morlaix (288 pages.)

« Ile à v., 65 ha, 5 hab... »

« *A vendre île de la Manche, 65 hectares, pas d'impôts, pas de lois, cinq habitants, 3 millions de livres sterling* » (environ 40 millions de francs). Ces lignes discrètes, parues dans le magazine anglais *Country Life,* concernent Brecquou, petite île anglo-normande située entre Guernesey et Sercq.

Le propriétaire, Sir Leonard Martchan, n'est pas un inconnu dans les milieux financiers internationaux. Issu d'une famille modeste, il a gravi méthodiquement tous les échelons. Entré en 1936 comme simple comptable dans l'entreprise de produits de beauté Max Factor, il devient rapidement président-directeur général de la firme pour toute l'Europe. Il posséderait actuellement une centaine de sociétés au Royaume-Uni, dont une banque, une agence de tourisme, ainsi que trois hôtels à Jersey.

Plus fier de son ascension sociale que des milliards accumulés durant ces années, il assure à qui veut l'entendre que sa plus grande fierté reste d'être maître, après Dieu, de son bout de rocher, mais que, à soixante-seize ans, il est trop fatigué pour « régner ».

Armateurs grecs s'abstenir

Brecquou a échappé au baillage exercé par Jersey et Guernesey sur les sept îles qui forment l'archipel anglo-normand : Aurigny, Sercq, Jethou, Herm, les Ecréous, Roches-Douvres, les Minquiers. Sercq, le plus petit îlot, bien qu'assujetti lui aussi à la couronne britannique, bénéficie d'un statut spécial. En 1929, la « dame de fer », Sybil Hathaway, châtelaine de Sercq, vendit Brecquou à un particulier. Depuis, plusieurs propriétaires se sont succédé, et notre homme d'affaires n'est que le quatrième...

Sir Martchan règne sans opposition aucune sur ses « vassaux », qui ne sont jamais que sa secrétaire Susan Groves, son manager Pitt Bryan, un couple de jardiniers ainsi qu'un factotum. Il n'a de compte à rendre à personne. Maître de l'île, il se paie le luxe de ne rien réclamer à ces cinq « *sujets* ». Désintéressement ? Il en a les moyens. Narguant la « perfide Albion », il lui arrive de livrer aux sujets de Sa Majesté certaines astuces en matière de gestion.

Au terme de la loi, seuls les sujets britanniques ont le droit de devenir propriétaires de cet îlot pour cent vingt-cinq ans... Armateurs grecs et milliardaires américains, s'abstenir. Aux dernières nouvelles, une trentaine d'acheteurs se sont présentés. Notre homme n'en a retenu jusqu'à présent que deux.

C. H.

CORRESPONDANCES

Air France, ses finances et son indépendance

Après la publication, dans le Monde *du 16 août, d'un article sur la situation financière d'Air France, nous avons reçu de M. Pierre-Donatien Cot, directeur général honoraire de la compagnie nationale, la lettre suivante :*

L'article a fort justement souligné les différences de structures comptables et de méthodes financières existant entre les compagnies aériennes.

Il est un autre point sur lequel il convient d'attirer l'attention : ce sont les raisons du renouvellement tardif de la flotte d'Air France. Si la compagnie nationale a maintenu en activité un nombre important de Caravelle et de Boeing-707 de type ancien, c'est sous la pression des pouvoirs publics qui, au début des années 70, lui avaient interdit d'accroître sa flotte de B-727, appareil qui, à l'époque, était le mieux adapté à son réseau à moyenne distance. Cette politique tendait à éviter qu'Air France ne paraisse — plusieurs années à l'avance — douter des qualités techniques et économiques de l'Airbus, alors en cours de développement avec son concours.

Indifférente aux problèmes de gestion d'une entreprise nationale, cette attitude rejoignait la consigne formelle de silence sur les estimations du coût de Concorde — investissement dont le poids a commencé de se faire sentir dans les comptes d'Air France dès 1974. Si l'État n'avait enfin consenti, il y a quelques années, à prendre en charge 90 % du déficit d'exploitation de Concorde — par ailleurs remarquable réalisation technique, — celui d'Air France aurait été considérablement accru en 1982.

LE CHESNAY : CIMETIÈRE A ÉTAGES

Plutôt que de déplacer le cimetière devenu trop petit, la municipalité du Chesnay (30 000 habitants), dans les Yvelines, a choisi de construire une nécropole à étages de trois mille cinq cents places et de forme pyramidale. Inauguration pour la Toussaint.

L'édifice, qui a reçu l'assentiment des autorités religieuses locales (catholiques et protestantes), comprendra trois niveaux, avec des caveaux de trois à dix places, des rampes accessibles aux handicapés et de nombreux espaces verts. Néanmoins, les personnes hostiles aux inhumations « aériennes » auront la possibilité d'être inhumées en pleine terre.

Récifs artificiels sur la Côte d'Azur

Après notre article sur les projets d'immersion de récifs artificiels en Languedoc-Roussillon (le Monde *du 6 août), nous avons reçu de M. Pierre Costa, directeur des services départementaux à la préfecture des Alpes-Maritimes, les précisions suivantes :*

Dès 1976, le conseil général des Alpes-Maritimes a mené de telles opérations à Golfe-Juan, Beaulieu et Roquebrune-Cap-Martin (chacune de ces réserves étant de 50 hectares) en liaison avec les prud'homies de pêche compétentes, respectivement Golfe-Juan, Villefranche-sur-Mer et Menton.

Ces opérations s'accompagnent d'un suivi scientifique rigoureux et d'un programme d'entretien. A ce jour, 4 200 mètres cubes de récifs artificiels ont été immergés dans des zones détritiques côtières envasées, peu productives et non exploitables par les pêcheurs professionnels.

Il s'agit de la première implantation notable et réussie de récifs artificiels en Méditerranée. Cette opération-pilote sert aujourd'hui d'exemple notamment pour la région Languedoc-Roussillon, au projet de laquelle vous avez consacré un long article.

Le programme des Alpes-Maritimes s'intensifie et s'étend avec la création dès cette année d'une quatrième zone à Menton et d'une cinquième zone à l'ouest du département. 1 646 000 francs lui seront consacrés au titre de l'année 1983 et il est prévu d'y affecter 7 millions de francs entre 1984 et 1988.

ENVIRONNEMENT

● *Pollution pétrolière dans le golfe Persique : atermoiements.* — Alors que les puits de pétrole iraniens endommagés par l'aviation irakienne continuent à couler en mer à raison de 4 500 barils par jour, les pays riverains du Golfe n'arrivent pas à s'entendre sur un plan de lutte. Le premier, élaboré en juin, prévoyait une dépense de 10 millions de dollars. Seule l'Arabie Saoudite a versé sa quote-part. Un second plan, d'un coût dix fois moindre, vient d'être proposé. Il prévoit seulement la surveillance aérienne de la marée noire et le prélèvement d'échantillons. Encore faudra-t-il obtenir l'accord de l'Iran.

AUTOMOBILE

DU COTÉ DES GRANDES ROUTIÈRES

Volvo 760 turbo à essence . . . puissance, puissance

Une nouvelle version de la Volvo 760 est désormais vendue sur le marché français. Il s'agit d'une turbo à essence dotée de 4 cylindres en ligne de la marque suédoise, moteur que l'on avait connu sur la gourmande 244 turbo, mais ici la cylindrée en a été augmentée, mesure appropriée puisque le gabarit du véhicule a changé. Désormais porté à 2,3 litres 3 pour une puissance de 173 chevaux au régime maximum, le groupe fourni un couple de 25,5 mkg à 3 400 tours-minute. C'est dire que l'ensemble « déménage » avec bonheur pour peu que le conducteur lui en donne l'occasion.

A aucun moment la poussée n'apparaît vraiment sensible, et seul l'œil sur les instruments signalera la mise en route de la turbine. C'est une des grandes qualités de cette nouvelle berline qui nous vient du nord et qui par ailleurs au point de vue confort n'a rien n'a envier aux grosses cylindrées allemandes ou américaines. Rien ne manque au tableau de bord, le niveau sonore est tout à fait convenable, même à très hautes vitesses sur les itinéraires *prévus* à cet effet, et le cuir qui revêt sièges et cabine sent bon le luxe.

De même, il n'y a guère de reproche à faire à la boîte ou à la direction, précise à souhait.

Plus discutable, comme il fallait s'y attendre avec un tel engin lourd et puissant, est, à haute allure, le comportement routier lorsque l'engin aborde les courbes et les lacets. La voiture, bien que la suspension ait été durcie, ne manque pas de succomber aux balancements de la caisse, plus perceptibles évidemment lorsque l'on est installé sur les sièges arrière qu'à l'avant. C'est une des rançons du confort. Mais il y a une façon très simple d'y remédier : lever le pied. La consommation de cette luxueuse automobile s'assagira aussitôt également.

C. L.

★ 149 280 F (avec toutes options sauf boîte automatique non importée).

Le Monde

économie

SOCIAL

UNE ÉTUDE DE L'UNEDIC

Les cadres du secteur industriel ont été les premiers bénéficiaires des contrats de solidarité-préretraite

Pour lutter contre le chômage, le gouvernement mettait en place, le 1er février 1982, une mesure exceptionnelle : les contrats de solidarité-préretraite.

A l'origine, l'idée était simple. Il s'agissait de proposer aux salariés âgés de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans, de démissionner de leur emploi en ayant la garantie de recevoir une allocation conventionnelle égale à 70 % de leur salaire antérieur (1).

A cela, deux conditions : il fallait d'une part que l'entreprise signe un contrat de solidarité avec l'État et qu'elle s'engage, en outre, à compenser, par des embauches, le nombre des partants. Cette mesure remporta un grand succès. Très rapidement aussi, il est apparu qu'une telle disposition ne pourrait être maintenue en l'état, compte tenu de son coût élevée qui venait alourdir les comptes de l'UNEDIC déjà bien mal en point (2). Aussi, dans le cadre de nouvelles mesures d'économie pour l'assurance-chômage, le décret du 24 novembre 1982 modifiait-il les conditions d'application, rendues moins avantageuses (3).

Ce changement provoqua réactions et inquiétudes. Beaucoup de salariés concernés par les mesures passèrent la fin de l'année 1982 à s'interroger. Leur fallait-il ou non démissionner, sachant que certains d'entre eux pouvaient, en attendant quelques mois, être intéressés par l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans ?

Malgré tout l'intérêt que suscita le contrat de solidarité, on ne savait pas, jusqu'à présent, qui et combien de gens avaient été touchés. On ne connaissait pas l'ampleur réelle du phénomène : c'est maintenant le cas, grâce à une étude très complète que vient de publier l'UNEDIC dans son dernier bulletin de liaison (n° 89 de juin 1983).

Entre le 1er février 1982 et le 1er juin 1983, 180 000 demandes ont été déposées auprès des ASSEDIC pour percevoir l'allocation conventionnelle de solidarité. Demandes qui ont donné lieu, pour la même période, au versement de 161 300 allocations.

Dans l'absolu, ce résultat est impressionnant. Sur les 804 800 personnes qui, dans la population active salariée, avaient entre cinquante-cinq et cinquante-neuf ans, 21 % ont finalement choisi de partir en préretraite. C'est beaucoup, surtout si l'on considère que ces emplois libérés par la démission de leurs titulaires donnent lieu à des embauches équivalentes. On peut donc affirmer que les contrats de solidarité-pré-retraite ont efficacement participé à la lutte contre le chômage.

Mais il faut aussi relativiser cette première impression : 90 % des salariés âgés de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans, soit 725 000 personnes, répondaient aux conditions requises pour présenter leur demande (un an de présence dans l'entreprise, dix ans de travail antérieur) selon les estimations de l'UNEDIC.

Ainsi, une majorité n'a pas choisi cette solution, ce qui correspondait aux vœux du gouvernement : avec le brusque départ de toute une catégorie d'âge, il y aurait eu, sinon, un risque de déséquilibre dans les entreprises.

Certaines entreprises seulement...

On peut s'interroger sur les raisons du refus de ces salariés. La première, indépendante de leur volonté, vient des entreprises elles-mêmes. En période de crise, les employeurs essaient d'éviter les engagements sociaux trop contraignants à long terme, et le contrat de solidarité en est un, manifestement.

A la fin avril, 26 720 entreprises (sans les collectivités locales) avaient signé un tel contrat, selon les indications du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. Entreprises qui employaient au total 3 813 500 personnes, soit 29 % des salariés du secteur privé.

L'engouement, du côté des employeurs, a été relativement limité et, pour une part, a crû avec la taille de l'entreprise. On découvre ainsi que les établissements de plus de deux cents salariés, qui représentent 30 % des effectifs salariés, ont favorisé le départ de 61 % des allocataires. En dessous de cinquante salariés, les entreprises n'ont « fourni » que 19 % des allocataires.

Si 5 salariés en moyenne ont quitté chaque entreprise signataire (employant en moyenne 143 salariés), le nombre des départs est également plus fort dans les grandes entreprises.

Enfin, on constate aussi que la proportion des contrats de solidarité varie selon le type d'activité. Avec 49,7 % des salariés, le secteur industriel représente 57 % des allocataires. Avec 50 % des salariés, le secteur tertiaire n'en représente que 38,6 %. Des disparités existent, en outre, selon les branches : les industries de biens d'équipement, qui emploient 13,1 % des salariés, ont laissé partir 22,7 % des préretraités, tandis que le bâtiment et les travaux publics (11,4 % des salariés) s'est séparé de 3,7 % seulement.

Finalement on peut penser que ce sont les entreprises les plus assurées de leur avenir et les plus dynamiques, bien placées dans les branches d'activité les moins sensibles à la crise, qui ont accepté de signer des contrats de solidarité. Cela est confirmé par ce que les spécialistes de l'UNEDIC appellent le *« taux de prise en charge »* des allocations conventionnelles. D'après cet indice la construction aéronautique, les machines de bureau et l'informatique atteignent les résultats les plus élevés. *A contrario*, l'automobile, la sidérurgie et le textile, qui ont dégraissé leurs effectifs avec des contrats F.N.E. ou des conventions de préretraites, se situent dans les taux de prise en charge les plus faibles.

Au dernier moment

Les salariés de niveau modeste ont sans aucun doute considéré que l'amputation de 30 % de leur revenu était un effort insoutenable ; ce que, à l'inverse, pouvaient admettre plus facilement des salariés de haut niveau, par ailleurs engoissés par le spectre du chômage des cadres.

C'est sans doute pourquoi aussi de nombreux allocataires ont fait leur choix au dernier moment, très certainement invités à franchir le pas avant que les modalités d'application ne soient revues en baisse. Là aussi, la crainte de laisser passer une occasion a pu être déterminante. L'hésitation a alors fait place à la précipitation.

Sur ce point, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2 000 dossiers par semaine ont été reçus par les ASSEDIC pendant le second semestre de 1982, c'est-à-dire pendant la période de mise en place des contrats de solidarité ; puis 5 700 par semaine l'ont été pendant les quatre premiers mois de 1983, avec une pointe jusqu'à 9 700 dossiers, qui ont été traités dans la première semaine d'avril 1983, soit juste à temps pour bénéficier des taux antérieurs au décret du 24 novembre 1982. Ainsi 94 300 allocations nouvelles ont été servies entre février et mai 1983.

Ensuite le mouvement se calme. La vague des départs est maintenant apaisée, et l'UNEDIC retient d'ailleurs pour hypothèse le chiffre de 175 000 allocations à la fin de 1983, soit 24 % de la population active considérée.

A l'heure du premier bilan, on remarque que le contrat de solidarité a touché une proportion importante des salariés âgés et a rencontré plus de succès que toute autre formule (à titre d'exemple, 85 000 et 33 700 personnes ont été attirées respectivement par le contrat de solidarité et la garantie de ressources, après une année de fonctionnement).

Qui sont, en effet, les préretraités sous contrat de solidarité ? Des hommes et des femmes en bénéficient dans des proportions équivalentes à ce que, pour cette catégorie d'âge, ils représentent dans la population active. 21,3 % se sont décidés avant d'avoir cinquante-six ans, mais les plus de cinquante-neuf ans ont boudé la proposition. Souvent, les allocataires ont un niveau de qualification plus élevé que l'ensemble des chômeurs indemnisés : un sur cinq est cadre ou agent de maîtrise pour un sur dix demandeur d'emploi. Cela s'explique, certes, par le fait que les préretraités se trouvaient en fin de carrière, mais on constate toutefois que, à âge égal, la disparité demeure. 17,4 % des allocataires sont manœuvres ou ouvriers (23,3 % pour les chômeurs) et 21,5 % sont cadres ou agents de maîtrise (16,5 % pour les chômeurs).

Selon que vous serez riche ou pauvre

Les hommes sont en outre plus qualifiés que les femmes, lesquelles ne sont majoritaires que parmi les employées non qualifiées. Si l'on ajoute à ce portrait la référence au lieu géographique de l'emploi quitté, les caractères se précisent. Plus de la moitié des contrats de solidarité proviennent de quatre régions – Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire – qui ne figurent pas parmi les moins industrialisées. La Corse, la Lorraine et la Basse-Normandie, qui sont très touchées par la crise de l'emploi, ont un taux de contrats de solidarité inférieur à celui de l'indemnisation du chômage, pour le même âge.

Touche par touche, en fonction de ces différents facteurs, le profil du bénéficiaire de l'allocation conventionnelle de solidarité apparaît très complexe. Nécessairement, il additionne plusieurs éléments favorables, quand il ne les collectionne pas tous. Il est relativement jeune, disposant d'un revenu élevé acquis grâce à une qualification de haut niveau dans un secteur d'activité modérément optimiste et implanté dans une région dynamique. A l'inverse, une personne relativement plus âgée, sans réelle qualification et au revenu modeste, travaillant dans un secteur d'activité et une entreprise en crise, implantée dans une région en récession, a fort peu de chances de devenir un préretraité sous contrat de solidarité. D'autant que, dans son cas, à son propre refus s'ajoutera celui de son employeur, trop soucieux de pouvoir licencier si cela s'avère nécessaire...

Décidément, pour le contrat du même nom, la solidarité n'a pas le même sens pour tous.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Cette allocation est versée jusqu'à l'âge de soixante ans. Ensuite le préretraité est indemnisé de la même façon jusqu'à l'âge effectif de la retraite, par une mesure plus ancienne, la garantie de ressources.

(2) Sur les 70 % du salaire antérieur que représente l'allocation conventionnelle de solidarité, la part de l'UNEDIC est de 50 % et celle à la charge directe de l'Etat de 20 %. Le coût total se serait élevé à 2,69 milliards de francs (1,92 milliard de francs pour l'UNEDIC, 0,77 millard pour l'Etat) entre le 1er février 1982 et la fin avril 1983. Selon ses estimations, l'UNEDIC prévoit, pour sa seule contribution, une dépense de 6 milliards de francs pour 1983.

(3) Le décret du 24 novembre 1982 modifie les conditions d'application de l'allocation conventionnelle de solidarité (*le Monde* des 26 novembre 1982 et 15 janvier 1983) pour les salariés relevant de contrats de solidarité signés avant le 31 décembre 1982, mais notifiant leur démission après le 1er avril 1983, et pour les salariés relevant de contrats de solidarité signés après le 31 décembre 1982. Notamment le revenu garanti était ramené à 65 % du salaire dans la limite du plafond de la sécurité sociale (7 870 F par mois au 1er juillet 1983) et à 50 % pour la part de salaire excédant ce plafond. La garantie de ressources était versée à ce nouveau taux dans la mesure où le salarié ne pouvait justifier de cent cinquante trimestres d'activité.

Le robot contre ou pour l'emploi ?

Le robot dévoreur d'emplois ? Un mythe, selon une étude de l'O.C.D.E. à paraître (1). « *Des estimations (...) concernant les postes de travail dans les industries manufacturières susceptibles d'être affectés par l'introduction des robots jusqu'en 1985 indiquent que la proportion probable serait autour de 1,5 % au Japon et en Suède, de 0,4 % en Allemagne et aux États-Unis et de moins de 0,2 % en France et au Royaume-Uni. En 1990,* ces chiffres pourraient atteindre *3 % au Japon et en Suède, 1,5 % en Allemagne, 1 % anx États-unis et 0,5 % en France et au Royaume-Uni.* » Les raisons de ce faible impact quantitatif sont multiples, selon l'O.C.D.E.

D'abord, les robots sont encore peu nombreux, même si leur population croît rapidement (de 50 % en R.F.A., de 37 % au Japon et de 20 % en France en 1982). Selon une *« définition étroite »* des robots (programmables), leur nombre n'aurait ainsi atteint que 13 000 au Japon, 4 500 aux États-Unis et 950 en France l'an passé. On ne comptait en 1981 que 30 robots pour 10 000 salariés en Suède, pays le plus automatisé.

Certes, leur avenir s'annonce brillant avec les efforts déployés par les industriels pour en abaisser le coût relatif. « *Au Japon, on a estimé que le rapport entre le coût annuel moyen de la main-d'œuvre dans les industries manufacturières et celui d'un robot à apprentissage est tombé de 1 pour 10,5 en 1971 à 1 pour 3,4 en 1979* », signale l'O.C.D.E. Certes encore, leur domaine d'application devrait s'étendre. Pour l'instant peintre ou soudeur, le robot devrait se faire assembleur-monteur et devenir concurrent potentiel des armées d'O.S.

Mais d'autres facteurs vont à l'encontre d'une diffusion massive des robots dans l'industrie manufacturière. « *L'intelligence coûte cher* », note l'O.C.D.E., qui explique que les capteurs, les moyens optiques et les divers dispositifs informatiques nécessaires en font grimper le prix. Voilà une observation déjà faite par plusieurs spécialistes, par la C.F.D.T. en France : plus une tâche apparaît simple à l'homme (prendre un stylo bleu parmi d'autres,par exemple),plus elle est délicate pour une machine et plus ses dispositifs doivent être complexes et onéreux. Certains en tirent d'ailleurs la conclusion que le robot,loin de s'attaquer aux postes sans qualification, concurrencera en priorité au contraire les ouvriers professionnels... dont le nombre est plus faible. Au total, en tenant compte des moteurs et des freins, le parc mondial atteindra 230 000 à 330 000 unités en 1990.Pas de quoi s'alarmer.

Le robot n'est pas toute l'automatisation, même s'il la symbolise. L'étude de l'O.C.D.E., qui ne porte que sur les robots *« au sens strict »*, a le mérite de dénoncer les idées fausses du danger de cette machine sur l'emploi. Reste sans doute le problème de l'automatisation en général, qui est d'une autre ampleur, tant quantitative que qualitative, et qui nécessitera – le répète-t-on assez ? – un effort sans précédent de formation et de recyclage.

Mais l'automatisation inéluctable en économie ouverte, ne serait-ce que pour des raisons de compétitivité internationale, est paradoxalement la meilleure stratégie possible pour l'emploi. L'INSEE le rappelle à point nommé pour la France (ē) à partir de différentes analyses économétriques exécutées pour le compte du IXe Plan – 1984-1988 – en utilisant le modèle D.M.S. Moderniser l'industrie (le modèle suppose des investissements supplémentaires de 28 milliards de francs en début de période) constitue la politique à la fois susceptible de réduire le déficit du commerce extérieur et la plus créatrice d'emplois.

Le modèle D.M.S. conclut à une création entre 1983 et 1988 de 450 000 à 95 000 emplois suivant les différentes hypothèses sur les revenus des ménages et les dépenses publiques et sociales.

Selon l'INSEE la modération du pouvoir d'achat des ménages apparaît beaucoup moins coûteuse en emplois que la réduction des dépenses publiques et sociales. Même si le modèle ne prend pas en compte les données récentes, le principe apparaît clair : il faut mieux payer la modernisation industrielle par une baisse relative des salaires ou par l'épargne forcée que par un freinage violent des dépenses publiques. Mais, que l'on choisisse l'un ou l'autre – ou les deux, comme le gouvernement, – il faut investir massivement pour automatiser et... créer de l'emploi.

E.L.B.

(1) *Robots industriels : leur rôle dans l'industrie manufacturière.* (2) Les voies étroites d'un stratégie pour l'emploi. *Economie et statistique* n° 156. Juin 1983.

AFFAIRES

INAUGURÉ LE 28 JUILLET DERNIER

Le marché parisien des sucres blancs converti en dollars connaît un certain succès

Encore du nouveau à la Bourse de commerce de Paris. Grâce à la loi du 8 juillet 1983, le marché français des matières premières va pouvoir entreprendre maintenant une réforme en profondeur de ses structures et de son fonctionnement (*le Monde* du 15 juillet) sous les auspices de la future Commission des marchés à terme de marchandises (C.O.M.T.), dont le président – nommé en conseil des ministres, sans doute à la mi-septembre, – serait probablement M. Louis Barbe, l'ancien directeur du commerce au ministère du commerce et de l'artisanat.

Dans le même temps, les responsables de la rue de Viarmes ont mis en place le 28 juillet dernier un système de conversion qui permet aux seuls non-résidents (sans contrevenir, donc, au contrôle des changes) de réaliser leurs opérations en francs français – comme c'était le cas jusqu'à présent, – puis de les convertir simultanément en dollars américains et de les enregistrer sous cette même devise, l'essentiel du commerce international s'effectuant en « billets verts ». Cette importante innovation (pour la première fois, dans le monde, il est possible de convertir des opérations effectuées sur un marché à terme de marchandises dans une monnaie autre que celle dans laquelle s'effectue normalement la cotation) ne concerne toutefois que le marché à terme des sucres blancs, le seul, à vrai dire, qui permette à Paris de se distinguer par rapport à Londres ou à New-York.

Une cncurrence accrue

Sans être véritablement menacé jusqu'à présent, le marché parisien des sucres blancs subit maintenant une concurrence accrue. En effet, les Britanniques ont décidé de lui tenir la dragée haute en ouvrant dans la City, successivement, un marché à terme du sucre roux, coté en dollars, le 1er juin dernier, puis, un mois après, un contrat identique sur le sucre blanc, également en dollars, tout en continuant à assurer, comme à l'accoutumée, des cotations en sucre roux, exprimées en livres sterling.

Si ce nouveau marché londonien du sucre roux, coté directement en dollars (et non pas à l'issue d'une conversion comme à Paris), connaît un relatif succès dans la mesure où il facilite les transactions – et, surtout, les arbitrages – avec New-York, il n'en va pas de même pour le sucre blanc en dollars. Après un mois et demi de fonctionnement, les « positions ouvertes » (1) représentent à peine un peu plus d'un millier de lots, d'après les professionnels, ce qui reste encore faible pour une place de l'importance de Londres.

Comparativement, le marché parisien des sucres blancs convertis en dollars a beaucoup mieux démarré, et d'après ces mêmes spécialistes, 100 à 130 lots en moyenne ont fait l'objet d'une conversion en dollars chaque jour depuis que cette possibilité est offerte à la clientèle étrangère. Au total, les « positions ouvertes » sont un peu supérieures à 800 lots. Un résultat d'autant plus encourageant que sur les vingt-sept commissionnaires agréés que compte la bourse de commerce, seuls une demi-douzaine d'entre-eux manifestent de l'intérêt pour cette formule, réclamée pourtant depuis plusieurs mois par les opérateurs les plus conscients de l'atout qu'elle peut représenter pour *« ouvrir »* les marchés français aux professionnels et aux négociants anglo-saxons.

Depuis la fin juillet, les Britanniques sont déjà intervenus à Paris, ne serait-ce que par arbitrages avec les nouveaux marchés de Londres, mais ce sont surtout les maisons de courtage et les négociants américains qui sont visés par ce nouveau système de conversion en dollars. Pour que ces non-résidents d'outre-Atlantique s'intéressent au premier marché mondial des sucres blancs, il fallait leur permettre de suivre, à chaque instant, et dans les meilleures conditions financières, la variation du *« billet vert »*.

C'est ce service que rend gratuitement (aucune commission de change n'est perçue) la Banque centrale de compensation (B.B.C.), grâce à une table de change qui fonctionne à la corbeille depuis le 28 juillet dernier et à la présence de trois cambistes de haut niveau – outre trois applicateurs – mis au service de la Bourse de commerce par le service changes du Crédit lyonnais. En prise directe sur les grandes places internationales, ces cambistes s'attachent à suivre en temps réel les variations de cours enregistrées sur les grands marchés avec une attention toute particulière pour Genève et Bruxelles, où s'effectuent l'essentiel des transactions en eurofrancs (et non pas à Londres comme on pourrait le penser), cela afin d'offrir à la clientèle de la B.B.C. de meilleures variations de change que celles que pourraient proposer leurs principaux rivaux : les établissements anglo-saxons.

Pour l'instant, ces spécialistes cessent leurs interventions à 16 h 30, heure de clôture de la séance officielle, ce que regrettent certains professionnels en faisant valoir que les transactions se poursuivent après séance sur les grandes places mondiales, tant à Londres qu'à New-York. Mais un premier pas a été franchi, soulignent-ils, tout en admettant que, pour l'heure, les cambistes de la B.B.C. *« se placent très bien »* par rapport à la concurrence. Il est vrai que cet avantage est lié en grande partie au fait que la Banque centrale de compensation ne perçoit pas de commission auprès de la clientèle des non-résidents pour avoir transformé ses francs en dollars. La différence peut paraître infime, mais c'est peut-être ce « moins » qui permettra au marché parisien des sucres blancs de remporter la bataille sur Londres, où l'échec cuisant subi par Tate and Lyle en 1978 n'a pas découragé les négociants britanniques de rivaliser un jour avec Paris sur le marché des sucres blancs.

SERGE MARTI.

(1) Les *« positions ouvertes »* sont des opérations d'achat ou de vente qui n'ont pas encore été compensées et qu'il faudra dénouer plus tard, ce qui constitue un gage d'activité future pour un marché.

MONNAIES ET CHANGES

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

Sous l'influence du recul des taux d'intérêt à court terme constaté aux Etats-Unis (les fonds fédéraux se sont négociés la veille à 9 1/4 %) et après les nouvelles encourageantes relatives à la circulation monétaire, le dollar a poursuivi, mardi 23 août, son mouvement de baisse sur l'ensemble des marchés internationaux.

A Paris, la devise américaine est retombée à 7,8750 francs environ (contre 7,9440 lundi en séance officielle) et le billet vert s'est négocié à 2,6180 deutsmarks à Francfort (contre 2,6370 DM la veille). La baisse du dollar s'est également poursuivie à Zurich : 2,1310 FS contre 2,1410 FS la veille).

Le cours de l'once d'or est remonté aux alentours de 426 dollars tant à Londres qu'à Zurich alors que le métal fin se traitait à 421,75 dollars au second *« fixing »* le 22 août.

Sidérurgie

PHŒNIX STEEL VA POUVOIR POURSUIVRE SES ACTIVITÉS JUSQU'EN DÉCEMBRE

Phœnix Steel Corp, filiale à 56 % de Creusot-Loire aux Etats-Unis, va pouvoir poursuivre ses activités au niveau actuel jusqu'en décembre. La société sidérurgique (mille trois cents personnes, 140 millions de francs de pertes en 1982), qui avait demandé à bénéficier de la loi américaine sur les faillites le 12 août après que Creusot-Loire eut décidé de ne plus la soutenir, va recevoir un prêt de 20 millions de dollars de la B.A. Commercial, filiale de la Bank of America. L'accord, approuvé par les juges, donne à la B.A. Commercial un droit de priorité sur les autres créditeurs de Phœnix Steel (French American Bank, Crédit lyonnais, C.I.C., Banque française du commerce extérieur...). En échange de son prêt, B.A. Commercial a été remboursée de 8,5 millions de dollars que lui devait Phœnix Steel. Les banques françaises créditrices se sont plaintes de cette procédure qui les met en position défavorable.

ÉTRANGER

Les difficultés financières des pays en développement

(Suite de la première page.)

Le cas du Brésil illustre les graves difficultés financières que connaissent depuis l'été dernier de nombreux pays en développement. Ainsi, selon des experts de la Banque mondiale, les demandes de rééchelonnement d'emprunts extérieurs émanant de pays pauvres ont plus que quadruplé depuis *le début de 1983* par rapport à l'ensemble de 1982. Portant sur plus de 40 milliards de dollars contre 10 milliards, ces demandes *ont été présentées par vingt*-deux pays, dont les deux plus grands débiteurs du tiers-monde, le Brésil et le Mexique, et deux pays communistes, la Pologne et la Roumanie.

A ce jour, neuf accords de rééchelonnement ont été conclus. En outre, selon une publication trimestrielle du F.M.I. et de la Banque mondiale, *« plus de trente pays en développement ont dû avoir recours au rééchelonnement de leurs dettes, parfois deux à trois fois »* depuis 1973. *« Bien que les montants impliqués ne soient pas très substantiels au regard de l'ensemble des dettes extérieures, ils ont augmenté considérablement »*, ajoute l'étude, en rappelant que, de 1974 à 1981, les rééchelonnements ont porté annuellement sur des dettes s'élevant en moyenne à 2 milliards de dollars seulement.

Cependant le volume global des nouveaux prêts bancaires internationaux devrait baisser *« marginalement »* cette année, après s'être *« fortement contracté »* en 1982, pour la première fois depuis 1977, estime le Fonds monétaire international. Les prêts aux pays en développement non pétroliers devraient être inférieurs à leur bas niveau de 1982 et se situer entre 15 et 20 milliards de dollars. L'an dernier, ces prêts n'avaient atteint que 25 milliards de dollars contre 51 milliards en 1981. *« Cette contraction,* ajoute le F.M.I., *signifie que la part du déficit des comptes courants de ces pays* (déficit qui a été ramené de 108 milliards de dollars en 1981 à 87 milliards en 1982) *financée par des prêts bancaires est tombée de 47 % en 1981 à 29 % l'an dernier. »*

« Les perspectives en ce qui concerne les futurs prêts bancaires internationaux dépendront, souligne l'étude du F.M.I., *davantage de la volonté du système bancaire de jouer son rôle d'intermédiaire sur le plan international face à la perception de risques accrus que de leurs capacités à jouer ce rôle. »*

Pour sa part, le Fonds monétaire international doit s'en tenir à une politique de crédits rigoureuse, a déclaré le 22 août à Francfort, le ministre fédéral des finances, M. Gerhard Stoltenberg. Si cette politique n'est pas suivie, a-t-il ajouté, les problèmes de paiement des pays fortement endettés risquent d'être reportés dans le futur.

L'étude d'une nouvelle attribution des droits de tirages spéciaux (D.T.S.), avant l'assemblée générale annuelle du F.M.I., qui aura lieu fin septembre à Washington, ne lui semble pas d'actualité. Le ministre a également rejeté l'éventualité d'un financement du F.M.I. par des emprunts sur le marché international des capitaux, ce qui transformerait le F.M.I. en une *« Eurobank »* et menacerait *« sa mission véritable comme institution neutre de la coopération de la politique internationale monétaire »*.

A l'inverse M. McNamara, ancien président de la Banque mondiale, a affirmé que les problèmes économiques auxquels étaient confrontés des pays comme le Brésil ou le Mexique *« n'étaient en aucune façon résolus »* et que le F.M.I. devait par conséquent disposer de moyens accrus pour pouvoir renforcer son aide d'urgence.

En Côte-d'Ivoire

LA PRODUCTION DE CAFÉ SE SITUERAIT A UN NIVEAU « SATISFAISANT »

Abidjan *(A.F.P.)* — La production ivoirienne de café atteindra cette année un niveau jugé « satisfaisant » par les responsables de ce secteur, soit un peu plus de 300 000 tonnes. Elle serait alors sensiblement égale à la production de la précedente campagne, malgré les aléas climatiques et les feux de brousse enregistrés au début de cette année qui ont détruit de nombreuses plantations.

Le rendement a été excellent dans les régions à forte pluviométrie, celles de Man et San Pedro, dans l'*ouest du pays, où par ailleurs a été* pratiqué un rajeunissement des exploitations. Les plus mauvaises récoltes ont été enregistrées dans le *centre-est et l'est ivoirien.*

Commentant ces résultats, M. Denis Bra-Kanon, ministre ivoirien de l'agriculture, a souhaité qu'à court terme la productivité s'améliore, afin que les rendements actuels, de l'ordre de 150 kilos à l'hectare, soient portés à au moins 300 kilos dans les zones qui auront été choisies pour leur environnement propice. Le ministre a déploré le fait que, malgré les efforts de son pays pour produire davantage, *« l'accord international de 1976, en réinstituant le système des contingents de base, limite désormais les possibilités d'exportation de café de la Côte-d'Ivoire à environ 4 135 000 sacs de 60 kilos »*.

En Amérique latine

Près de 30 millions de personnes sont au chômage ou sous-employées

Washington *(A.F.P.)*. — La Banque interaméricaine de développement (BID) n'attend pas de net redressement de l'économie latino-américaine en 1983, la troisième année de *« grave récession »*, indique la BID dans son rapport annuel sur cette région. Bien que les signes de reprise enregistrés en 1983 dans les pays industrialisés soient *« prometteurs pour l'avenir de l'Amérique latine »*, la BID révèle que, pour la première fois depuis qu'existent des statistiques fiables (soit approximativement depuis la seconde guerre mondiale), le produit national brut global de la région a diminué de 1,2 % en 1982. Cette baisse correspond à un recul de plus de 3 % du produit intérieur brut par habitant.

Selon le sous-directeur du département du développement économique et social de la BID, M. Jorge Ruiz Lara, il faudrait, pour qu'un redressement économique se manifeste en Amérique latine en 1983, que les pays industrialisés de l'O.C.D.E. connaissent un taux de croissance de 3 %. Il faudrait aussi que les taux d'intérêt ne dépassent pas leurs niveaux de 1982 et qu'aucun des grands pays endettés ne renonce officiellement à honorer ses engagements financiers.

M. Ruiz Lara souligne également que les politiques d'ajustement adoptées par de nombreux pays latino-américains en 1982 ne visaient qu'un *rétablissement à court* terme. D'après le rapport de la BID, un des résultats immédiatement perceptibles de ces politiques a été la réduction des déficits publics, mais elles ont entraîné aussi une dangereuse réduction des investissements.

Le secteur industriel de la région a connu en 1982 une baisse de 2,7 % de la valeur ajoutée, et la construction une diminution de 4,5 %. Dans le secteur agricole, la valeur ajoutée est restée stable, alors qu'elle avait fortement progressé en 1981.

La situation de l'emploi est « catastrophique », *indique la BID* : quelque 30 % de la population active est au chômage ou sous-employée, soit 27 millions de personnes, et *celles qui ont encore un emploi* connaissent des réductions de salaires. La BID, à ce propos, met en garde les gouvernements locaux contre les risques de regain de tension sociale s'ils ne répartissent pas plus équitablement le poids des ajustements économiques.

Les réserves monétaires globales de la région ont diminué en 1982 de plus de 12,8 milliards de dollars, soit 31 % de leur montant de fin 1971, chute sans précédent depuis quarante ans. La récession mondiale a affecté les exportations, qui ont baissé de 9,8 % en 1982. Toutefois, la balance commerciale, déficitaire de 2 milliards de dollars en 1982, a enregistré un excédent de près de 7,7 milliards en 1982, mais seulement grâce à une chute de 19,4 % des importations due à la rigueur des politiques économiques.

Les prix moyens des exportations régionales ont en outre baissé de 10 % en 1982, en raison de la forte chute des prix des *produits de base*, notamment le sucre (revenu de 632 à 130 dollars la tonne métrique au cours des deux dernières années), le cacao, le soja et le cuivre. *La* reprise de l'activité dans les pays industrialisés devrait toutefois raffermir les cours, estime la banque.

Enfin, la BID n'est guère optimiste sur les perspectives de financement extérieur de la région. De 1981 à 1982, relève-t-elle, les flux nets de capitaux sont revenus de 45,9 à 30 milliards de dollars, ce qui reflète principalement la défiance croissante des banques *privées* internationales.

Malgré la généralisation des politiques d'ajustement, la plupart des pays latino-américains ont dû rééchelonner leur dette extérieure, et, en mars 1983, seize d'entre eux avaient passé un accord avec le Fonds monétaire international pour faciliter la renégociation de leur dette, représentant 48 % des opérations du F.M.I. Selon la BID, le service de la dette continuera de s'alourdir d'ici à la fin de l'année, en raison de la réduction de la durée moyenne des prêts et de l'accumulation des remboursements des prêts contractés en 1975-1980.

● **Les pays d'Amérique centrale vont solliciter conjointement auprès de la Banque interaméricaine de développement (BID)** un programme de coopération d'un montant de 1 milliard de dollars, a-t-on annoncé de source officielle le 20 août à San-José.

Les présidents des banques centrales de la région, réunis dans la capitale du Costa-Rica, ont mis au point les derniers détails de cette requête et désigné M. Carlos Manuel Castillo (Costa-Rica) pour les représenter à la réunion du groupe consultatif de la BID, qui se tiendra en Belgique au milieu du mois de septembre. Cette aide est destinée à *« raffermir le système régional de paiement et renforcer les fonds de la Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) »*. Elle visera également à financer les programmes *« destinés au réajustement structurel de l'économie de l'Amérique centrale »* au cours des prochaines années. — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **American Motors espère sortir du rouge au dernier trimestre de 1983.** — American Motors, filiale à 46 % de la Régie Renault, pourrait redevenir bénéficiaire à partir du quatrième trimestre de 1983. C'est du moins ce qu'affirme son vice-président chargé des affaires commerciales, M. Joseph Cappy. En 1982, A.M.C. avait perdu 2,9 millions de dollars au dernier trimestre et 153,5 millions de dollars sur l'ensemble de l'année. Le constructeur américain a déjà perdu 166,3 millions de dollars au premier semestre de 1983. La dernière année bénéficiaire d'A.M.C. remonte à 1979.

● **Un démenti d'Ikea.** — M. Ingvar Kamprad, propriétaire d'Ikea, a démenti, le 22 août, qu'il ferait don de la totalité de ses actions à une institution calviniste néerlandaise (*le Monde* du 23 août). Il aurait l'intention de faire gérer les avoirs des trois holdings qui composent son groupe par une fondation déjà créée à La Haye. — *(A.F.P.)*

Etranger

BELGIQUE

● **Le nombre de chômeurs indemnisés** s'élevait au 15 août à 514911, soit 12,4 % de la population active, indiquent les statistiques de l'Office national belge de l'emploi. Depuis le début du mois d'août, le nombre de chômeurs « complets » indemnisés s'est accru de presque 0,8 %, soit près de quatre mille personnes ; 54 % des chômeurs sont des femmes et 31 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans. — *(A.F.P.)*.

Social

● **Les syndicats de l'entreprise Nicolas au ministère de l'emploi.** — Une délégation intersyndicale C.F.D.T. et C.G.T. de l'entreprise Nicolas de Champs-sur-Yonne (Yonne) a été reçue, le 18 août, au ministère de l'emploi.

Au cours de cette entrevue, les représentants syndicaux ont protesté contre les cent vingt-six licenciements économiques annoncés par la direction qui, par ailleurs, entend obtenir vingt-six licenciements de syndicalistes pour « faute grave ». La C.F.D.T. et la C.G.T. ont accusé la direction de chercher *« à laminer complètement les deux véritables organisations syndicales »*.

Considérant que la situation économique de l'entreprise *« n'est pas si catastrophique »*, la délégation a proposé la signature d'un contrat de solidarité permettant la réduction du temps de travail et la mise en place d'un plan de formation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,8710	7,8740	+ 155	+ 210	+ 290	+ 360	+ 785	+ 845
$ can.	6,3930	6,3939	+ 150	+ 215	+ 300	+ 375	+ 750	+ 890
Yen (100) ...	3,2511	3,2537	+ 153	+ 194	+ 300	+ 345	+ 900	+ 974
DM	3,0082	3,0105	+ 182	+ 210	+ 350	+ 384	+ 970	+ 1040
Florin	2,6896	2,6915	+ 140	+ 170	+ 274	+ 305	+ 800	+ 860
F.B. (100) ...	14,9995	15,0095	+ 442	+ 600	+ 815	+ 930	+ 1915	+ 2300
F.S.	3,6936	3,6967	+ 240	+ 280	+ 480	+ 520	+ 1372	+ 1460
L (1 000) ...	5,0390	5,0422	– 237	– 179	– 457	– 375	– 1561	– 1409
£	12,0631	12,0732	+ 280	+ 390	+ 525	+ 667	+ 1315	+ 1579

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/8	10 1/4	10 9/16
DM	4 9/16	4 7/8	4 13/16	5 3/16	4 15/16	5 5/16	5 1/2	5 7/8
Florin	5 7/8	6 3/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 3/16	6 9/16
F.B. (100) ..	8	9	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	9 1/2	10
F.S.	1 7/8	2 3/8	4 1/8	4 1/2	4 3/16	4 9/16	4 1/2	4 7/8
L (1 000) ..	16	16 1/2	16 3/4	17 1/4	17 1/4	17 3/4	18 1/4	18 3/4
£	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 7/16	9 13/16	9 7/8	10 5/16
F. franç. .	12 1/8	12 1/4	12 1/4	12 3/4	13 3/8	13 7/8	15 1/2	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCI

PARIS

LA VIE DES

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 août

Nouvelle hausse

Pour cette séance de réponse des primes qui précède les opérations de liquidation, la Bourse de Paris ne s'est pas départie de sa bonne humeur, et la cote a encore mis 1 % à son actif, portant à 9,2 % la progression des valeurs françaises en un mois.

Après un coup d'arrêt à la hausse, c'est la baisse qui semble l'emporter à présent en termes de variations monétaires aux États-Unis (la masse M-1 a baissé de 500 millions de dollars au vue des dernières statistiques). Ce facteur est jugé très encourageant à Paris où l'on ne doute pas de voir, bientôt, Wall Street repartir de l'avant au vue d'une croissance économique qui a atteint un rythme annuel de 9,2 % aux États-Unis pour le deuxième trimestre 1983.

Le processus de baisse du « billet vert » est également accueilli avec satisfaction autour de la corbeille, mais le dollar-titre s'est négocié aux alentours de 10,95 F lundi, soit une prime-record de 38 % entre la devise-titre et le dollar sur le marché des changes.

De nombreux titres enregistrent des hausses sensibles, tels C.G.I.P. (+ 11 %), Nobel-Bozel (+ 9 %), Creusot-Loire (+ 9 %), Lafayette (+ 7 %), Générale de fonderie, DMC, Viniprix et Eurafrance (+ 6 % environ), voire Matra (+ 4%) qui avait un peu perdu l'habitude de figurer dans ce type de palmarès.

Comparativement, les replis sont beaucoup moins nombreux et réduits en ampleur, les plus significatifs (– 4 %) concernant Jeumont, Kali, Routière Colas et Ciments Français.

A 421,25 dollars l'once, l'or est en progrès sur vendredi midi (419,10) et le lingot gagne 900 F à Paris, à 107 900 F, tandis que le napoléon cède 6 F, à 691 F.

NEW-YORK

Au-dessus de 1 200

L'annonce d'une contraction de la masse monétaire a eu lundi, comme escompté, un effet dopant sur Wall Street, mais un effet quand même, qui est allé en s'atténuant au fil de la séance.

En hausse dès l'ouverture, sous la direction des pétrolières, les cours ont ensuite rapidement progressé avant de plafonner puis de régresser assez sensiblement. En clôture, l'indicateur s'inscrivait à 1 203,14, soit à 8,94 points au-dessus de son niveau précédent, mais il était loin de sa plus haute cote de la journée (1 216,26). Le bilan de la session est révélateur de ce tassement. Sur 1 927 valeurs traitées, 800 ont monté, 709 ont baissé et 418 n'ont pas varié.

Les investisseurs institutionnels sont en partie responsables de l'essoufflement du marché. Ils n'ont pas vraiment pris le relais, comme en témoigne la relative faiblesse de l'activité avec 76,42 millions de titres échangés contre 58,9 millions vendredi. Prudence ou attentisme ? Dans les milieux financiers, d'aucuns pensent que le reflux de la masse monétaire sera de courte durée, et surtout guettent les décisions de la commission du marché monétaire. Pour l'instant, les taux ont baissé sur les bons du Trésor et le marché hypothécaire. Des analystes estiment que Wall Street est, de toute façon, sorti de sa phase d'hésitation et qu'une vigoureuse reprise est probable. D'autres n'en sont pas convaincus.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 22 août
Alcoa	43 5/8	44 5/8
A.T.T.	64 1/8	65
Boeing	38 5/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	48	47 5/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	50 3/4
Eastman Kodak	67 1/4	67 5/8
Exxon	38 3/8	38 7/8
Ford	56 1/4	56 1/2
General Electric	47 1/2	47 5/8
General Foods	44 3/4	44 3/4
General Motors	68 3/8	67 1/4
Goodyear	29 1/4	29 1/4
I.B.M.	122 1/4	121 1/4
I.T.T.	41 5/8	42 1/8
Mobil Oil	33 3/8	33 5/8
Pfizer	36 5/8	37 1/8
Schlumberger	61 1/8	61 3/8
Texaco	38 1/4	38 7/8
U.A.L. Inc.	29 1/2	29 1/4
Union Carbide	64 3/4	67
U.S. Steel	27 3/8	28
Westinghouse	43 5/8	43 1/2
Xerox Corp.	45 3/4	46

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER, A SON TOUR, ANNONCE DE MEILLEURS RESULTATS. – Après Hoechst et B.A.S.F., ses deux grands concurrents, le groupe de Leverkusen fait état d'une amélioration de ses résultats pour le premier semestre.

Au 30 juin, son bénéfice mondial avant impôts s'élève à 860 millions de DM, marquant ainsi une progression de 19,1 % par rapport à la période comparable de l'année précédente, pour un chiffre d'affaires accru de 1,5 % à 18,5 milliards de DM.

La société mère, pour sa part, dégage un résultat avant impôts de 507 millions de DM (+ 20,1 %). La direction du groupe impute cette amélioration aux mesures de rationalisation prises pour réduire les coûts ainsi qu'à une meilleure utilisation des capacités de production.

Les affaires ont repris en R.F.A., où les ventes ont augmenté de 5,9 % globalement, mais surtout durant le deuxième trimestre (+ 8,3 %). Les exportations se développent favorablement et tous les secteurs d'activité ont participé à l'amélioration des résultats.

Le professeur H. Grünewald, président du directoire, prévoit un accroissement considérable des revenus pour la seconde moitié de l'année, l'impulsion devant venir des États-Unis, du Canada, du Japon et du Royaume-Uni.

Alors que chez Hoechst et B.A.S.F. les responsables sont restés muets sur ce point, le professeur Grünewald a laissé espérer une majoration du dividende (4 DM pour 1982 contre 7 DM).

DUPONT-BOUCHERON. – Dupont, le numéro 1 mondial du briquet de luxe, et filiale du groupe américain Gillette, a décidé de s'associer avec le joaillier parisien Boucheron pour lancer une collection de bijoux.

Cette association constitue une nouvelle étape dans la politique de diversification engagée par Dupont, dont le chiffre d'affaires est estimé, pour l'exercice qui prendra fin le 31 octobre prochain, à 420 millions de francs. Il est réalisé à hauteur d'environ la moitié dans le briquet, 35 % dans les instruments à écrire (stylo, feutre...) et le reliquat dans la maroquinerie et l'horlogerie, secteur inauguré en 1981. Près de 85 % des ventes sont réalisées à l'étranger.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	19 août	22 août
Valeurs françaises	137,5	138,8
Valeurs étrangères	158,5	160,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	19 août	22 août
Indice général	135	136

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 août .... 12 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 août	23 août
1 dollar (en yens)	243,45	242,30

BOURSE DE PARIS – Comptant – 22 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 22/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

• : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2149	2120	2150	2120
3076	C.N.E. 3 %	3025	3029	3029	3025
....	Accor	181 90	182	182	182
410	Eurafrance	478	489	505	490
705	Euromarché	730	730	734	730
690	Europe n° 1	648	655	690	652
545	Gén. Electr.	507	518	520	518
785	Gen. Motors	746	756	756	741
89	Goldfields	98	104	105	103
250	Harmony	268 20	274 80	276	274
37	Hitachi	39 25	39 75	39 90	40
640	Hoechst Akt.	653	668	668	668
81	Imp. Chemical	92 50	94 50	94 50	93
157	Inco. Limited	169	174 80	178	171 40
1280	IBM	1324	1343	1338	1336
56	Ito-Yokado	59 10	60	59 90	60
470	ITT	454	459	458 90	458
1470	Siemens A.G.	1422	1430	1430	1408
150	Sony	146 80	147	147 40	147
235	T.D.K.	250	253	251 50	253
735	Unilever	772	793	793	780
735	Unit. Techn.	748	755	762	755
1330	Vaal Reefs	1448	1448	1448	1465
630	West Deep	659	663	667	663
585	West Hold.	597	613	614	609
495	Xerox Corp.	485	497	497	492
2 95	Zambia Corp.	2 99	3 06	3 06	3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

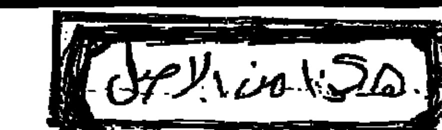
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 973	7 944	7 850	8 250
Allemagne (100 DM)	300 640	300 830	290	310
Belgique (100 F)	15 003	15 008	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 610	269 040	266	276
Danemark (100 krd)	83 500	83 530	80	88
Norvège (100 k)	107 300	107 400	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 100	12 111	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 845	8 797	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 042	5 043	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	370 200	370 130	363	384
Suède (100 krs)	101 900	101 800	99	106
Autriche (100 sch)	42 800	42 770	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 310	5 310	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 530	6 510	6 100	5 700
Canada ($ can 1)	6 460	6 445	6 380	6 700
Japon (100 yens)	3 276	3 264	3 200	3 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/8
Or fin (kilo en barre)	107400	107700
Or fin (en lingot)	107000	107980
Pièce française (20 fr)	697	691
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	686	689
Pièce latine (20 fr)	690	681
Souverain	846	836
Pièce de 20 dollars	4220	4180
Pièce de 10 dollars	2080	2130
Pièce de 5 dollars	1265	.....
Pièce de 50 pesos	4485	4445
Pièce de 10 florins	720	720



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

CULTURE

RÉGIONS

ÉCONOMIE

A B C D F G H

En Tunisie

Des dirigeants du parti de la libération islamique traduits devant un tribunal militaire

De notre correspondant

Tunis. — Trente dirigeants et membres de la section tunisienne du Parti de la libération islamique comparaîtront, à partir du jeudi 25 août, devant le tribunal militaire de Tunis et auront à répondre d'appartenance à une association illégale à caractère politique. Le choix de cette juridiction s'explique du fait que dix-neuf militaires (un capitaine, deux lieutenants dont un en fuite et seize sous-officiers), sont impliqués avec onze civils, pour la plupart des enseignants et des techniciens.

C'est la première fois depuis que fut découvert, en 1962, un complot visant à assassiner le président Bourguiba, que des militaires tunisiens sont poursuivis pour raisons politiques. Il n'est pas impossible que les récents changements, survenus à la direction de l'état-major, soient en rapport avec la découverte, au début de l'été, de cette affaire.

Le Parti de la libération islamique, dont l'organisation demeure secrète, a été créé en Jordanie en 1952 par le cheikh Takieddine Nabhani. On ignore où se trouve le siège de son commandement politique, l'identité de ses membres et l'origine de ses ressources financières.

La direction *« opérationnelle »* tout aussi mystérieuse serait principalement implantée en Europe où elle recruterait parmi les intellectuels musulmans immigrés appelés à regagner leur pays et susceptibles d'y créer des sections du parti. Plusieurs membres du groupe tunisien sont rentrés d'Allemagne depuis quelques années et l'adhésion d'un des officiers impliqués aurait eu lieu lors d'un stage qu'il effectuait en Grèce. Le but officiellement proclamé de ce parti est de substituer aux régimes en place dans les pays arabes et islamiques des pouvoirs se réclamant du système de gouvernement califal tel qu'il a été exercé sur l'ensemble de la communauté islamique de la mort du prophète Mahomet à la chute de l'Empire ottoman. Le programme d'action des sections nationales comprendrait trois phases : le regroupement des cadres et des militants, la propagande, notamment au sein des institutions de l'Etat et l'exécution, c'est-à-dire le remplacement de l'ordre établi par la mise en place du pouvoir religieux.

Selon l'hebdomadaire tunisien *Maghreb,* la plupart des inculpés qui comparaîtront devant le tribunal militaire revendiquent leur appartenance à la section tunisienne du parti constituée, au mois de janvier. Mais ils affirment que leur activité était purement idéologique : *« Un travail de sensibilisation pacifique devant aboutir à une société homogène réinstaurant spontanément l'état du califat islamique. »*

MICHEL DEURÉ.

MANIFESTATION PACIFISTE A PARIS

Près de quatre-vingts pacifistes, membres des collectifs de soutien au « Jeûne international pour la vie et pour le gel des armements nucléaires » ont manifesté silencieusement, à Paris, toute la journée du lundi 22 août. Après s'être rendus successivement devant les ambassades d'U.R.S.S., de Chine, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, les manifestants ont achevé leur marche à proximité du palais de l'Elysée.

Venus de plusieurs villes de France, les pacifistes entendaient apporter leur soutien aux treize personnes qui, en France et dans d'autres pays, ont commencé le 6 août un jeûne illimité pour obtenir des cinq puissances nucléaires le gel immédiat de tous les armements nucléaires (*le Monde* du 10 août). La manifestation a débuté vers 10 heures, boulevard Lannes, devant les grilles de l'ambassade d'U.R.S.S. qui sont restées closes. Les pacifistes ont dû se contenter de déposer par terre le dossier de leurs revendications. Le même accueil leur a été réservé avenue Gabriel, à l'ambassade des Etats-Unis.

Une délégation de quelques personnes a pu toutefois pénétrer dans le hall des ambassades de Chine et de Grande-Bretagne. Le cortège s'est ensuite rendu avenue Marigny, près des Champs-Elysées, tandis qu'une délégation de quatre manifestants était autorisée à entrer dans la loge de la présidence de la République. Après une vaine attente, ils ont refusé de quitter les lieux. Les forces de l'ordre les ont alors portés dans un car de police et emmenés au commissariat du huitième arrondissement. Ils ont été libérés quelques minutes plus tard.

MODIFICATIONS DANS LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET MEMBRES DE PROFESSIONS LIBÉRALES.

Trois modifications dans les régimes de protection sociale des artisans, commerçants et membres de professions libérales ont été apportées par un décret passé au *Journal officiel* du 20 août rappelle un communiqué de la Caisse nationale d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles (CANAM).

1) Allocation-maternité. — Depuis le 1er juillet, les allocations maternité (aux assurées et aux femmes d'assurés) ont été revalorisées en même temps que le SMIC. L'allocation de repos maternel est fixée forfaitairement à 3 720 francs (1 860 francs en cas d'adoption). L'indemnitée de remplacement de l'assurée par un travailleur temporaire est égale au coût de ce remplacement, le plafond étant de 3 720 francs (1 860 francs en cas d'adoption) et de 5 580 francs en cas d'état pathologique causé par la grossesse ou par des naissances multiples.

2) Maladie de longue durée. — Depuis le 12 juillet, le taux de remboursement majoré (entre 80 et 100 %) appliqué aux assurés atteints d'une maladie de longue durée concerne non seulement les frais de traitement de cette affection, mais aussi les soins rendus nécessaires par d'autres maladies.

3) Cotisations d'assurance-maladie pour les retraités. — A compter du 1er octobre, le plafond annuel de ressources, au-dessous duquel les retraités sont exonérés de cotisations d'assurance-maladie passera à 42 000 F pour un assuré seul et 50 400 F pour un assuré marié, d'autres retraités peuvent bénéficier d'une diminution de leurs cotisations lorsque leurs ressources annuelles varient entre 42 001 F et 52 400 F.

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1983 a été tiré à 462 668 exemplaires

En U.R.S.S.

Condamnation d'un citoyen soviétique pour espionnage au profit de la C.I.A.

Moscou *(A.F.P., U.P.I., A.P.).* — Un certain « *A. Ivanov* » citoyen soviétique, a été condamné à *« une longue peine de prison »* pour *« espionnage »*, a annoncé lundi 22 août, sans autre précision, l'agence officielle Tass. Selon elle, l'instruction a prouvé que *« plusieurs fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou étaient mêlés à cette affaire. (...) Des instructions de la C.I.A. concernant la collecte de renseignements et l'entretien des moyens secrets de communications, ainsi que d'autre matériel destiné à l'espionnage, ont été saisis sur Ivanov au moment de son arrestation ».*

L'ambassade américaine a refusé de commenter ce communiqué. Au mois de mars dernier, M. Richard Osborne, premier secrétaire des services économiques de l'ambassade, avait été expulsé d'U.R.S.S. Le communiqué officiel sur l'affaire Osborne laissait entendre qu'il avait été pris sur le fait au moment où il était en train d'expliquer à *quelqu'un le fonctionnement d'un* appareil clandestin de transmission.

Puis, en juin, les autorités soviétiques avaient expulsé M. Louis Thomas, chargé de l'administration des services de sécurité de l'ambassade. Le communiqué indiquait uniquement qu'il avait été pris en flagrant délit d'espionnage. On ignore si la condamnation du *« citoyen soviétique A. Ivanov »* est liée à l'une de ces affaires. Le fait qu'il n'ait pas été condamné à mort, comme c'est la coutume dans de tels cas en U.R.S.S., indiquerait qu'il a pleinement coopéré avec les autorités.

En septembre 1981, les autorités soviétiques avaient annoncé l'arrestation d'un *« agent américain »*, Evguéni Kapoustine. Depuis, aucune information n'a été fournie sur un éventuel procès.

D'autre part, un pacifiste néerlandais, dont on ignore l'identité mais qui appartient au Conseil inter-Églises des Pays-Bas, et quatre membres du groupe soviétique non officiel « Pour l'instauration de la confiance entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. » ont été emmenés par la police lundi 22 août, alors qu'ils s'entretenaient dans une rue de Moscou. Les miliciens ont prétendu que le groupe était en train de consommer de l'alcool.

Parmi les Soviétiques arrêtés figure M. Serge Rosenauer, l'un des fondateurs, en juin 1982, de ce mouvement pacifiste non officiel qui réclame le désarmement des deux super-puissances. Depuis un an, ses principaux animateurs ont été arrêtés, placés en résidence surveillée ou ont été autorisés à émigrer.

FIN DU CONFLIT A LA BOULANGERIE INDUSTRIELLE HÉDÉ

Le conflit de la boulangerie industrielle Hédé à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui avait commencé en septembre 1982, vient de se terminer. Il y a un an, une grève avait éclaté après que le propriétaire de l'entreprise, M. Raymond Dellaposta, eut blessé légèrement d'un coup de carabine à plomb un délégué de la C.G.T. Celui-ci avait déposé peu de temps auparavant une pétition du personnel réclamant des améliorations des conditions de travail (*le Monde* daté 12-13 décembre 1982).

M. Dellaposta avait abandonné aux grévistes l'usine d'Ivry, licenciant 48 salariés pour *« entraves à la liberté du travail ;* il s'était installé dans de nouveaux locaux à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). La situation était restée bloquée de longs mois entre la boulangerie « officielle » de Saint-Denis et celle occupée d'Ivry. En mai 1983, M. Dellaposta déposait son bilan.

La reprise de l'activité et la fin du conflit ont été possibles grâce à l'intervention d'un médiateur, M. Gérard Adam, un universitaire. Une nouvelle société, La société d'exploitation Hédé, détenue par des cadres de l'entreprise et des partenaires extérieurs, reprend les usines de Saint-Denis, (90 salariés) et d'Ivry, (50 personnes) ; la firme sera dirigée par M. Claude Dellaposta, fils de l'ancien P.-D.G.

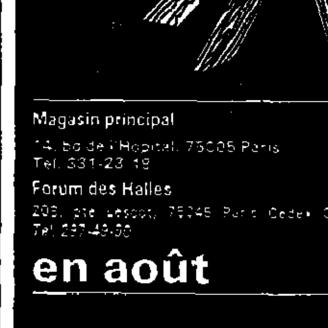
Soixante grévistes ont été licenciés pour cause économique, mais la moitié d'entre eux seront rembauchés le 1er septembre, les licenciements pour faute professionnelle ainsi que toutes les sanctions étant annulés.

● *Un Californien de quarante-deux ans devenu aveugle,* Hank Dekker, parti de San Francisco le 27 juillet (*le Monde* daté 31 juillet-1er août), est arrivé le 19 août à Honolulu après vingt-trois jours de navigation en solitaire sur un sloop de 7,50 mètres. Pour sa navigation, il disposait d'un système électronique lui permettant de capter des signaux sonores en provenance de Hawaï, d'une horloge parlante, de compas et de cartes en braille.

MANIFESTATION DE SALARIES DE LA CHAPELLE-DARBLAY

A l'occasion d'une réunion du comité central d'entreprise, deux cents à trois cents salariés de La Chapelle-Darblay, dernier producteur français de papier journal, où mille cinq cents emplois sont menacés d'être supprimés d'ici cinq ans, sont montés à Paris le 22 août. Afin de protester contre la présence massive des forces de l'ordre devant le siège de la société, sur les Champs-Elysées, les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. ont refusé de siéger au comité central d'entreprise qui devait discuter des conséquences sociales de la reprise de la société par la firme néerlandaise Parenco. Un premier train de cinq cent quatre-vingts suppressions d'emploi, dont cent cinquante à deux cents mises en préretraite, devait être annoncé.

« Nous ne sommes pas des ouistitis, nous n'allons pas discuter derrière les grilles », a déclaré M. Philippe Belloncle, secrétaire général du comité d'entreprise. Des salariés de l'entreprise se sont ensuite rendus au siège du P.S., où une délégation de la C.G.T. a été reçue pendant plus d'une heure par des responsables du parti, dont M. Jean Poperen. Quelques slogans contre les socialistes et le ministre de l'industrie, M. Fabius, ont été entendus. M. Poperen a insisté sur le poids du passé dans l'affaire, mais a indiqué qu'il allait effectuer rapidement un certain nombre d'interventions. Selon la C.G.T., une nouvelle rencontre avec le P.S. est prévue le 26 août.





Prochain emprunt d'État

Le gouvernement s'apprête à lancer un nouvel emprunt. Le montant de celui-ci serait nettement plus élevé que les 10 milliards de francs des dernières émissions (septembre 1982 et janvier 1983).

Cet emprunt — comme les précédents — est destiné à financer par de l'épargne une partie du déficit budgétaire, qui, cette année, doit atteindre, selon les chiffres officiels, 118 millions de francs. En 1982, les emprunts d'État avaient collecté 40 milliards de francs pour un déficit budgétaire qui avait atteint 99 milliards de francs.

Au Liban

L'ARMÉE ISRAÉLIENNE COMMENCERA A ÉVACUER LE CHOUF LE 28 AOUT

Les troupes israéliennes commenceront à quitter les montagnes du Chouf libanais à partir de dimanche 28 août, a annoncé, mardi 23 août, la radio israélienne. L'opération devrait s'achever le 7 septembre, la veille du Nouvel An juif.

Interrompus la veille (*le Monde* du 23 août), les bombardements ont repris dans la matinée du 23 août au Liban, rapporte Radio-Beyrouth, qui précise que trois obus ont frappé le port de Jounieh et que trois autres sont tombés sur Mairouba, à l'intérieur des terres. Un blessé a été signalé à Mairouba. La radio des phalanges chrétiennes, qui contrôlent Jounieh et Mairouba, indique pour sa part que les tirs d'artillerie provenaient de positions syriennes. A Damas, des dirigeants druzes libanais ont menacé de recommencer à bombarder l'aéroport international de Beyrouth, fermé récemment pendant six jours, mais le trafic aérien était normalement assuré mardi matin. — *(A.P., Reuter.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Le prochain marché international des programmes de télévision* (MIP-T.V.), qui a lieu depuis vingt ans à Cannes, pourrait être transféré à Nice. C'est ce qu'a déclaré son commissaire général, M. Bernard Chevry, lors d'une visite au palais des expositions de cette ville. Un conflit oppose l'organisation du MIP-T.V. à Mme Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, qui veut reculer les dates de la manifestation pour avancer celles du Festival international du film (*le Monde* du 31 juillet). M. Bernard Chevry a engagé contre la ville de Cannes une procédure judiciaire pour rupture de contrat, mais ne prendra une décision définitive qu'au début du mois de septembre. — *(Corresp.)*

● *M. Jacques Durand (P.S.),* président du conseil général du Tarn, succédera, en sa qualité de suppléant, comme sénateur du département, à Georges Spénale, décédé dans la nuit du 19 au 20 août.

[Né le 18 février 1939 à Monzieys-Teulet, instituteur depuis 1956, M. Jacques Durand, qui était professeur de lettres à Puylaurens en 1965, a été nommé au C.E.G. de Réalmont en 1972. La même année, il a fondé une section locale du P.S. dans cette commune et il est devenu conseiller municipal à la faveur d'une élection partielle. Conseiller général du canton de Réalmont depuis 1979, M. Durand est président des élus socialistes et républicains du Tarn depuis 1973. Il est président du conseil général du Tarn depuis le mois de mars 1982.]

● *M. Jacques Baumel,* député (R.P.R.) des Hauts-de-Seine, estime qu'un *« consensus national est souhaitable en ce qui concerne le Tchad. Quand la France, dans des conditions difficiles, s'efforce de tenir ses engagements internationaux et de défendre l'indépendance d'un pays africain, ami et menacé, il faut ne rien faire qui puisse affaiblir l'autorité de notre pays à l'extérieur, ni gêner l'action et le moral de nos soldats,* souligne-t-il. *« C'est dans les circonstances graves qu'un consensus national est toujours souhaitable »,* déclare M. Baumel, ajoutant que *« notre intervention au Tchad ne pouvait être différée sous peine de perdre toute crédibilité en Afrique. »*

De son côté, M. Jacques Godfrain, député (R.P.R.) de l'Aveyron, a souhaité *« une convocation en session extraordinaire du Parlement ».*



Le gouvernement veut relancer la francophonie

Le duel polonais

La crise